NEUCHATEL J.A.

FAN

Neuchâtel — No 262 (24 pages) Un numéro 40 centimes Mardi 11 novembre 1969

RUE SAINT-MAURICE 4 - TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

FAN

PARAÎT TOUS LES JOURS - EXCEPTÉ LE DIMANCHE

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

PAGE 16 :

Football : Rudi Brunnenmeier aimerait retourner à Munich

UN SOMMET ARABE CONVOQUÉ À RABAT

L'Egypte a rejeté le plan de paix américain

Difficultés pour former le cabinet israélien

LE CAIRE (ATS-AFP). — La conférence arabe au sommet, que le conseil de défense arabe, réuni au Caire, a décidé de convoquer, doit se tenir à Rabat, a précisé M. Boutaleb, ministre marocain des affaires étrangères, à la sortie de la cinquième séance du conseil.

Le conseil prévoit la mi-décembre comme date pour cette réunion.

Le journal officieux du Caire « Al Ahram » a rejeté, lundi, les propositions américaines de solution pacifique au Proche-Orient, déclarant qu'elles sont « entièrement favorables aux Israéliens contre les Arabes ».

LA CONCERTATION

Ces nouvelles propositions qui doivent être présentées lors de la prochaine concertation entre les quatre Grands dans quelques jours à New-York, auraient été récemment exposées, à M. Dobrynine, ambassadeur soviétique à Washington, et une copie aurait été remise dimanche au ministère égyptien des affaires étrangères par M. Bergus, chef de la mission diplomatique officieuse américaine qui s'occupe des intérêts américains par l'intermédiaire de l'ambassade d'Espagne depuis la rupture par le Caire le 16 juin dernier des relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

« Al Ahram » ne donne pas de détails sur ces propositions américaines, mais on a indiqué récemment au Caire qu'elles envisagent un règlement distinct entre la RAU et Israël — règlement déjà rejeté par les Egyptiens — comme prélude à une solution du problème de Jérusalem et des hauts de Golan avec la Jordanie et la Syrie.

(Lire la suite en dernière page)

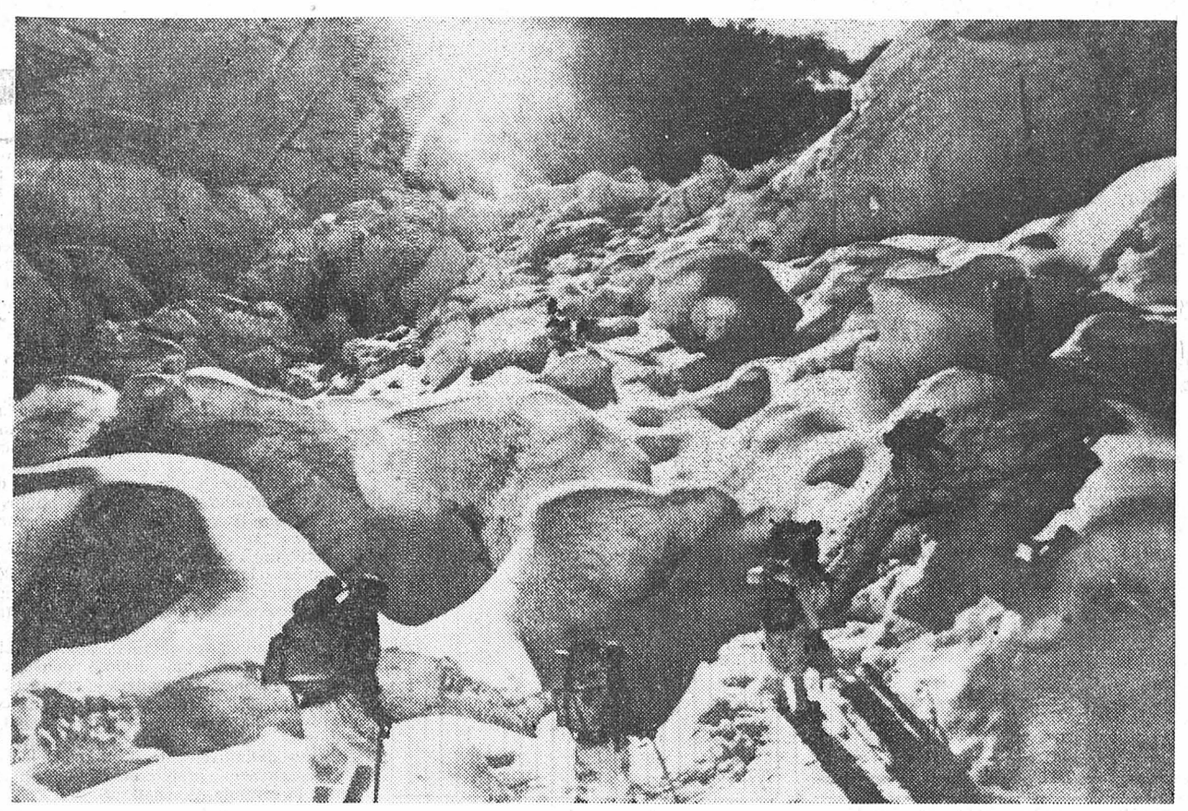

EN SON HABIT DE LUMIÈRE

Sur les pentes de l'Everest. Il s'agit d'un groupe de Japona is et de sherpas népalais. Ils s'aventurent à travers la mer de glace à 5700 mètres d'altitude. Cette photo a été prise par Yomiuri Shimbun, qui faisait partie de l'expédition. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

RÉGIONALISATION

II

ON a beaucoup critiqué les districts à la dernière session extraordinaire du Grand conseil neuchâtelois (1). On les a comparés aux départements français créés artificiellement par la Révolution française. Certes, ce sont d'abord de simples circonscriptions administratives. Mais, à y regarder de plus près, ils recouvrent assez bien les diverses régions du canton qu'on se flatte de faire revivre ainsi que l'esprit qui les anime.

Un Loclois n'est pas un Chaux-de-Fonnier ; les habitants du Val-de-Travers sont différents de ceux du Val-de-Ruz. Et, pour le Bas, si Neuchâtel-ville et Neuchâtel-campagne sont complémentaires à beaucoup d'égards, encore faut-il respecter au premier chef l'autonomie communale. Mais celle-ci, de même que les ententes intercommunales, doivent se garder de faire montre d'une certaine agressivité envers le chef-lieu.

Une collaboration harmonieuse, sous l'impulsion de ce dernier, et pour peu que ses autorités fassent montre de dynamisme, est parfaitement à même de s'instaurer dans les domaines les plus divers ; la scolarité, le tourisme, les communications. Dans le cadre de l'aménagement du territoire, on aura soin de délimiter zones rurales et zones d'implantation industrielle.

Dès lors, que nos districts demeurent les véritables entités régionales de notre pays de Neuchâtel, la question se pose effectivement : comment contribuer à les « revitaliser » ? Un député du Val-de-Travers a réclamé, sans succès d'ailleurs, le rétablissement d'une préfecture à Môtiers. Les préfets ont disparu chez nous (sauf aux Montagnes neuchâteloises) en 1933, sauf erreur, lorsque M. Edgar Renaud prit des mesures financières draconiennes pour combattre les effets de la crise économique qui sévissait alors.

Un préfet n'est pas en principe un agent de régionalisation. Il est le représentant de l'Etat. En France, il est même l'instrument du pouvoir central pour préparer les élections. Le Valais, certes, tente aujourd'hui une expérience intéressante en accordant aux préfets de plus larges possibilités d'initiative. Mais, dans notre canton, il ne nous paraît pas indispensable de les ressusciter.

Comme l'a rappelé M. Carlos Grosjean, l'Etat a fait énormément ces dernières années, dans tous les secteurs, en faveur de toutes les parties du pays. Il procède même à un savant dosage qui a pu paraître excessif parfois. Il s'apprête à poursuivre sur cette lancée, quand bien même les perspectives ouvertes sur la présentation du budget 1970 ne paraissent pas très rassurantes.

Mais, en matière de régionalisation, l'impulsion ne peut pas venir que du haut. Elle doit être le fait des populations décidées à sauvegarder leur patrimoine (compte tenu toujours des intérêts généraux du canton), de leurs mandataires politiques et de leur élite intellectuelle encore heureusement existante. Des efforts remarquables ont déjà été accomplis en ce sens tant au Val-de-Travers qu'aux Montagnes.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

(1) Voir notre édition du 8 novembre 1969.

L'INSTALLATION DE L'ARAIGNÉE LUNAIRE

APOLLO-12 : LE CŒUR DES ASTRONAUTES RESTERA BRANCHÉ SUR LA TERRE

UN ENNEMI REDOUTABLE: LA TRANSPIRATION

NEW-YORK (AFP). — C'est pour vendredi. Et alors que l'on commence à connaître toute la complexité de l'aventure spatiale d'« Apollo-12 », de simples détails dont dépend pourtant la vie de Bean et de Conrad, courent maintenant sur les téléscripteurs. C'est ainsi que, pendant toute la durée de l'expédition, les médecins américains du centre de Houston écouteront battre le cœur des astronautes comme s'il s'agissait de ceux de leurs patients. C'est ainsi — mais qui y eut pensé ? — qu'un des périls les plus redoutables qui attend les astronautes ne sera pas d'être à 400,000 kilomètres de la Terre, mais simplement leur transpiration comme si un beau jour d'été ils s'aventuraient imprudemment en plein soleil...

Pendant toute la durée de leurs activités pénibles, les rythmes de leur cœur et de leur respiration, leur métabolisme battront aux oreilles des médecins sur Terre, dont les conseils, le cas échéant, les ordres résonneront à l'intérieur de leurs casques.

« ALSEP »

« ALSEP » (« Apollo Lunar Surface Experiments Package ») n'est qu'une abréviation. Mais le mot est magique. Comme est magique le voyage Terre-Lune et retour. Comme est magique la fonction d'information que cette véritable araignée lunaire remplira, pendant au moins un an après que Conrad et Bean l'auront déployée et tissée sur le sol poudreux de « l'océan des Tempêtes ».

(Lire la suite en dernière page)

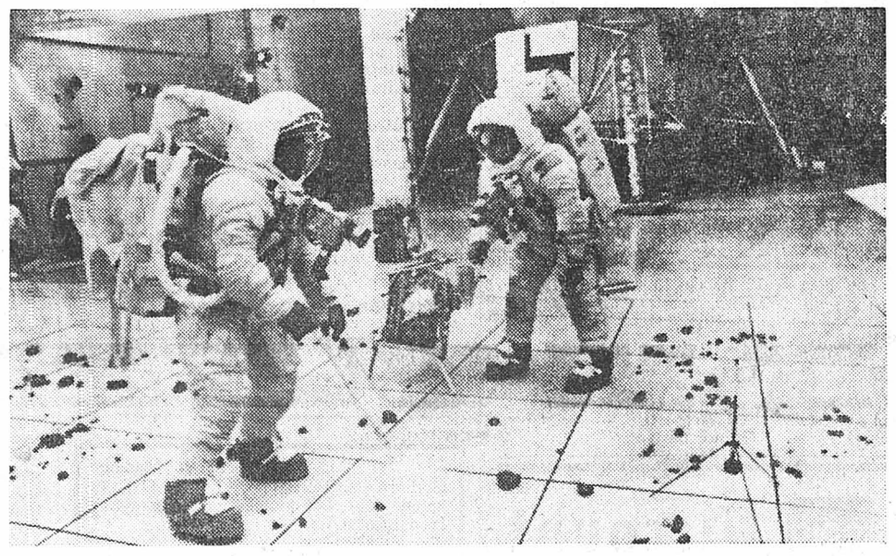

Conrad et Bean à la chasse aux « rochers lunaires » au cours de leur entraînement à Cap-Kennedy. (Téléphoto AP)

LES CLANDESTINS DE PRAGUE

PRAGUE (AP). — Trois lettres font depuis quelques jours leur apparition sur les murs de Prague. Effacées par les autorités, elles réapparaissent aussitôt, sans que l'on puisse savoir au juste ce qu'elles signifient.

Ces trois lettres, F. S. N., sont, disent les uns, les initiales des mots tchèques signifiant : « Honte à la nation soviétique ». D'autres pensent que ce sont les initiales d'une fédération qui grouperait les Etats de l'Europe centrale, peut-être avec des tendances neutralistes.

Un journal du soir affirme qu'il s'agit d'une publicité pour une exposition de dessins « pop » dont le slogan serait : « Amusant, fonctionnel, déplaisant ». Telle serait du moins l'explication donnée à la police par un sculpteur qui a été arrêté au moment où il traçait ces lettres sur les murs.

Des étudiants de l'Université Charles donnent une autre explication qui se rapporte à l'invasion du pays. Ce sont, disent-ils, les initiales des mots : « Fantasticke, smesne, neuveritelne », qui signifient : « Fantastique, ridicule, incroyable ». Téléphoto AP)

À L'AIDE D'UNE MINUSCULE CAMÉRA

UN ŒIL ARTIFICIEL AIDERA LES AVEUGLES A RECOUVRER LA VUE

Déjà des étudiants ont « appris » à voir

BEVERLY-HILLS (AP). — Un œil artificiel permettra peut-être de rendre la vue aux aveugles d'ici 5 à 10 ans, à l'aide d'une caméra de télévision minuscule dont la mise au point est en cours aux Etats-Unis.

Le physicien Herbert Schimmel, de la faculté de médecine Einstein, de New-York, a donné des indications sur les travaux entrepris dans ce domaine, au cours d'un séminaire d'écrivains scientifiques, dimanche, à Beverly-Hills.

Grâce à la miniaturisation des composants de la caméra, un prototype sera fabriqué l'an prochain. « Des tests sur des animaux devraient commencer en 1971-1972, suivis de tests sur des êtres humains en 1973-1974 », a-t-il déclaré.

Au début, les expériences seraient faites avec une petite caméra que le patient portera sur la tête comme une lampe de mineur.

(Lire la suite en dernière page)

La mort du commissionnaire

« Nul n'est indispensable », a-t-on accoutumé de dire. Comment se fait-il alors qu'un vide se creuse lorsque disparaît de notre entourage un homme, si humble soit-il, qui mêlait aux nôtres ses gestes et ses pas dans notre tâche quotidienne ?

Pourtant, M. Alfred Sciboz, notre commissionnaire, qui vient de nous quitter pour toujours, après une longue maladie, ne faisait rien pour se faire remarquer dans l'accomplissement de son travail de tous les jours. Il vaquait à sa besogne avec beaucoup de discrétion, de gentillesse et de sobriété. D'exactitude et d'honnêteté aussi, que l'on eût apparentées à l'autorité, si ses fonctions avaient exigé l'exercice de davantage de pouvoir. Car, bien que ces grandes qualités se perdent un peu depuis quelque temps, celui qui les possède se fait encore hautement estimer de nos jours.

A septante-quatre ans, M. Alfred Sciboz allait et venait parmi nous en faisant son service aussi scrupuleusement qu'il l'effectuait sans doute, pour d'autres employeurs, il y a trente ou quarante ans. Une trop petite pension l'obligeait à travailler encore, malgré son âge avancé. Mais son emploi chez nous, il ne l'a jamais considéré comme une sinécure. Même quand son mal le tenaillait, il faisait son devoir, poussant sa conscience professionnelle jusqu'à demander à sa fidèle épouse de l'aider au besoin.

Moins de vingt-quatre heures avant sa mort, il est revenu nous voir dans nos bureaux. Plusieurs d'entre nous s'étonnaient de le rencontrer encore parmi les vivants, tant ses traits étaient marqués par le souffle du destin inexorable.

Pourquoi M. Alfred Sciboz nous a-t-il rendu cette ultime visite ? Je crois que cet homme si modeste avait beaucoup de savoir-vivre et de dignité. C'est comme s'il voulait dire à ses collègues, petits et grands : « Je ne puis tout de même pas m'en aller comme cela, sans vous faire mes adieux. Ce ne serait pas convenable. »

Oui, la dernière visite de M. Alfred Sciboz restera pour nous une grande leçon de courtoisie. Car s'il est parfois difficile de vivre en gardant tout son sang-froid, il est rare de savoir mourir avec autant de distinction.

R. A.

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8

Tous les sports : pages 16 et 18

Carnet du jour — Programmes radio-TV — Bourses : page 21

Actualité suisse : page 23

Deux automobilistes — dont un habitant de Colombier — tués près d'Etagnières (Pages neuchâteloises)

Ouverture à Bienne du procès des agresseurs de la Bulova

Fillette grièvement blessée en Gruyère (Page Bienne - Fribourg)

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHATEL

AVIS TARDIFS
2 fr. par millimètre de hauteur

BOUCHERIES-CHARCUTERIE Margot
TEL. 5.14.56 5.66.21
SEYON 5
FERMÉ
mardi 11 novembre, dès 12 h, pour cause de modernisation.
RÉOUVERTURE
mercredi 12 novembre

TPN CENTRE DE CULTURE
Aujourd'hui, à 13 h 30, ouverture
DE L'EXPOSITION
DE PHOTOGRAPHIES
JOHAN ALEXANDER

aux Gourmets
BOUDIN 1.30
de l'Emmenthal le ½ kg
Saucisse grise 1.75
avec raisins le ½ kg

CONFÉRENCE
T.C.S.
Salle des conférences, mardi 18 novembre 1969, à 20 h 30
Conférence de
Monsieur Michel DARBELLAY, guide,
qui présentera ses films :
1) Aspirants guides (massif du Trient) ;
2) A l'ombre de l'Himalaya ;
3) Expédition au Groenland.
Retirer les cartes d'entrée à votre office TCS, Promenade-Noire 1.

DU MARDI 11 AU SAMEDI 15 NOV.
VENTE DE TAPIS
Milieux bouclés dès 39.—
Passages bouclés dès 7.— le m
Mur à mur 13.— le m2
Coupons - Plaques
de 9 h à 12 h, de 13 h 30 à 18 h
A NOTRE DÉPOT TABO
chemin des Vignes
BOLE (NE)
E. GANS - RUEDIN
TAPIS
Grand parking

Discount
Portes-Rouges 20
Incarom boc. 380 g
4.30 au lieu de 6.90

UNIVERSITÉ
DE NEUCHATEL
Le cours
de journalisme
de M. René BRAICHET,
chargé de cours à l'Université,
recommence le mercredi 12 novembre,
de 14 h 15 à 16 heures, salle C. 52
Outre les étudiants, peuvent s'inscrire à ces cours comme auditeurs tous ceux qu'intéressent la profession de journaliste et les questions journalistiques.

CE SOIR, à 20 h 30,
à la CAVE NEUCHATELOISE
LOS JAIRAS
ALFREDO DOMINGUEZ
Ensemble typique bolivien
Entrée 3 francs.

Ecole de parents et d'éducateurs
ADOLESCENCE et ÉTUDES
par M. G. Goumaz, psychologue, Genève
Terreaux. Séance publique. 20 h 15

CHAINE DU BONHEUR
Nous récoltons habits, meubles, articles de sport, etc., pour vente aux enchères, jusqu'à vendredi soir 14 novembre.
Téléphoner au No 4 66 66 jusqu'à 21 heures.

Vendredi 14 novembre 1969,
à LA ROTONDE
2me GRAND LOTO

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

PROBLÈMES SCOLAIRES: le département ouvre un fructueux dialogue avec tous ceux qu'ils préoccupent

Un vent nouveau commence à souffler. Hier soir, au grand auditoire des Terreaux, le conseiller d'Etat François Jeanneret n'y est pas allé par quatre chemins :

— Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, le département descend dans l'arène ! Ne craignez rien: ce ne sera pas un combat de fauves, mais le moment est venu de discuter ensemble des questions qui nous préoccupent.

Comme il l'a déjà fait dans deux autres districts, M. Jeanneret s'adressait cette fois aux membres des commissions scolaires, aux directeurs des écoles primaires, secondaires et professionnelles et aux délégués des conseils communaux du district de Neuchâtel. Le chef du département, entouré de son état-major, avait donc réuni à une même table, fût-elle en gradins pour la circonstance, tous ceux qui à des titres divers sont touchés par les problèmes scolaires. Passé ce stade des districts, la matière élaguée et les suggestions étudiées, les responsables administratifs des grandes communes seront invités à débattre des mêmes questions dans un Château dont le conseiller d'Etat devait rappeler qu'il n'est ni Canossa, ni une tour d'ivoire...

M. Hugly, chef du service de l'enseignement primaire, prit alors la foulée de M. Jeanneret et évoqua quelques problèmes administratifs de routine, ainsi les retards, souvent involontaires, qui paralysent les relations entre les commissions scolaires et certaines communes et le département. M. Duckert, qui débute dans le métier, parla ensuite de la tâche écrasante des inspecteurs des écoles qui, à trois dans trois arrondissements, n'ont pas moins de 674 classes à surveiller. Certaines affaires mineures, si elles pouvaient être classées à l'échelon communal, devraient leur être épargnées. En duo avec M. Jean-Philippe Vuilleumier, chef du service de l'enseignement secondaire, l'inspecteur Duckert traita ensuite des classes intercommunales et des collèges secondaires multilatéraux. Le Littoral neuchâtelois, qui dispose actuellement de trois centres secondaires complets, en connaîtra-t-il un quatrième réservé aux communes de l'Entre-deux-Lacs ? Le projet est toujours à l'étude mais sans que cela l'engage définitivement, il semble bien que le département préférerait que l'on s'en tînt à la formule présente.

LA FÊTE DE LA JEUNESSE AVANCÉE ?

Autre exemple de problème à résoudre : la coordination des vacances. Certes, la fixation de leur date relève-t-elle des autorités scolaires locales, mais il serait souhaitable qu'une date uniforme pût être trouvée pour l'ensemble du canton.

— ... Il était en effet impensable et illogique, poursuivit M. Vuilleumier, que plusieurs enfants d'une même famille, l'un fréquentant telle école et celui-là telle autre, ne rentrent pas tous ensemble en classe au même moment.

Si de telles questions ne sont pratiquement plus de mise dans le canton, une autre difficulté a surgi qui a trait à la coordination scolaire à l'échelon suisse et romand. Dès 1972, l'année scolaire commencera en automne et si cet accord est réalisé à l'échelon d'une région, voire d'un pays, il n'est plus possible d'admettre la moindre disparité entre deux communes d'un même canton. Evidemment, quelques traditions s'en trouveront bouleversées, à Neuchâtel notamment où, la date des vacances scolaires devant « coller » exactement à celle des vacances horlogères, l'ancestrale Fête de la jeunesse devra être avancée deux années sur sept.

Le conseiller d'Etat Jeanneret, qui avait eu la bonne idée de commenter et de résumer chaque point soulevé, céda alors la parole à M. J.-D. Perret, chef du service de l'enseignement universitaire, qui parla des bourses d'études et d'apprentissage, M. Marcel Calame, directeur du service cantonal d'orientation professionnelle, traitant ensuite de l'appréciation du travail scolaire. C'est une assez vieille histoire et il y a longtemps que l'on demande qu'un autre système soit appliqué qui, non seulement renseigne les parents sur la valeur du travail de leurs enfants, mais les informe également de son comportement. L'intégration des élèves étrangers fut la question qui souleva la plus grande discussion. Des classes d'accueil, destinées à ceux de ces élèves arrivant en cours de route, ont été ouvertes dans le canton et la dernière en date l'a été à Cressier il y a exactement huit jours. Il n'y en a que quatre, hélas. C'est insuffisant. Le débat qui suivit permit au conseiller d'Etat Jeanneret de désarticuler le pantin que MM. Schwarzenbach et consorts ont réussi à déposer dans les sabots du peuple suisse :

— Il devra se rendre aux urnes et ce sera pour lui une épreuve capitale, trancha M. Jeanneret. Car c'est là que l'on jugera ou non de sa vraie maturité...

RÉALISATIONS CONCRÈTES

Brodant moins sur un thème d'avenir que sur ce qui s'affirme être une réalité, M. J.-Ph. Vuilleumier mit un terme à cette séance d'information en parlant de la coordination scolaire intercantonale. Si elle a été longue à se mettre en marche, la machine est maintenant bien lancée et l'on est enfin sorti de la « phase déclamatoire ». Il y a deux mois, par exemple, le Centre suisse de perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire s'est ouvert à Lucerne et il y a deux semaines, la conférence suisse des chefs de départements de l'instruction publique a admis le principe d'un concordat intercantonal en matière d'enseignement, la Suisse devant être divisée en quatre régions scolaires. Mieux encore : il y a huit jours, M. Jean Cavadini, ancien sous-directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Neuchâtel, a pris ici même la direction du secrétariat romand à la coordination scolaire pour les enseignements primaire et secondaire. Mardi, enfin, le nouvel institut romand de recherches et de documentation pédagogiques a fait ses premiers pas. Le conseiller d'Etat Jeanneret préside son comité et il ne lui manque plus qu'un directeur. Ce poste doit être incessamment mis au concours.

Aujourd'hui, au Château, la commission cantonale chargée d'étudier les problèmes que pose la coordination scolaire intercantonale commence ses travaux. Le branle est donné et tout cela est très réjouissant. Et puis, un autre fait a marqué cette séance : alors que le Grand conseil, assez peu ému par les suggestions d'un jeune député des Montagnes, s'était cramponné aux vieux districts de 1848, il a été beaucoup question de régionalisation, hier soir aux Terreaux. En matière d'enseignement, c'est la seule solution valable. Car les structures d'avant-hier sont-elles vraiment faites pour gagner les combats de demain ?

Cl.-P. Ch.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 novembre. Température : moyenne : 10,3 ; min. : 7,7 ; max. : 13,2. Baromètre : moyenne : 717,1. Vent dominant direction : ouest, sud-ouest ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : très nuageux à couvert.

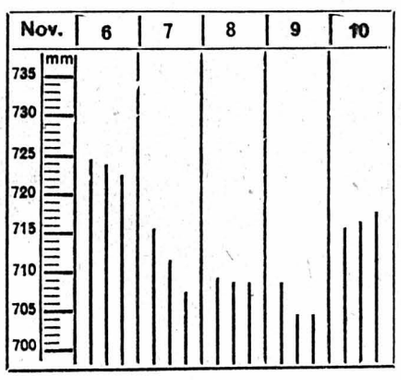

Niveau du lac du 10 novembre à 6 h 30 : 428.77.

Température de l'eau 12 ½°, 10 novembre.

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : nébulosité d'abord changeante, temporairement forte. Quelques précipitations sont prévisibles, surtout dans les Alpes. Par la suite, nouvelle augmentation de la nébulosité avec précipitations probables. Température d'abord stationnaire, puis en lente augmentation. Limite du zéro degré peu changée.

Evolution pour mercredi et jeudi. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : d'abord, nébulosité changeante, puis nouvelle augmentation de la couverture nuageuse avec quelques précipitations. Température d'abord stationnaire, puis en lente hausse. Peu de changement dans la limite du zéro degré.

Naissances

Monsieur et Madame Gerhard KIRCHHOFF - KASELOW et Sabine ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Florian

9 novembre 1969

Berne, Clinique Sonnenhof — Neuchâtel, Evole 51

Monsieur et Madame Claude GREMAUD - NICOLE ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Laurence

8 novembre 1969

Maternité des Cadolles — Neuchâtel, Ch. du Soleil 15

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 5 novembre. Gaberel, Christine, fille de Georges-Aimé, décolleteur à Fontaines, et de Jacqueline-Elisabeth, née Reymond. 6. Erard, Caroline-Marie-Alice, fille de Renaud-Julien, mécanicien à Neuchâtel, et de Jacqueline-Thérèse, née Marié ; Scarabello, Giorgio, fils de Gerardo-Agostino, mécanicien à Neuchâtel, et de Caterina-Lucia, née Poles ; Berset, Jacques-Antoine, fils d'Henri-Jacques, commerçant à Neuchâtel, et de Suzanne-Madeleine, née Baume ; Carrieri, Maria-Imaccolata, fille d'Arcangelo, mécanicien à Neuchâtel, et d'Antonia, née Marinella. 7. Desaules, Nathalie, fille de Jean-Claude, décolleteur à Valangin, et d'Elena-Maria, née Turetti ; Giangreco, Dante, fils d'Antonio, machiniste à Peseux, et d'Alfonsina, née Ferramosca ; Clottu, Gilles, fils de Jean-Daniel, boucher à Cornaux, et de Nelly-Berthe, née Probst. 8. Gremaud, Laurence-Nicole, fille de Claude-Laurent, programmeur à Neuchâtel, et de Renée-Madeleine, née Nicole ; Perrin, Marc, fils d'André, entrepreneur-peintre à Neuchâtel, et de Simone-Arlette, née Gutknecht ; Gattoliat, Jean-François, fils de François-Louis, électricien à Neuchâtel et de Nelly-Madeleine, née Favre ; 8. Thévoz, Marie-Christine, fille de Paul-André, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Rose-Marie-Jacqueline, née Niederhauser.

COMMUNIQUÉ

Au Théâtre

« La Promenade du dimanche »

Le premier spectacle du deuxième abonnement permettra de voir à l'œuvre, mercredi 12 novembre, les meilleurs éléments du Théâtre des Pays de Loire, dans « La Promenade du dimanche », de Georges Michel. On y voit une famille représentative de milliers d'autres déambuler sur les boulevards, imperméable au monde, refusant ses sollicitations. Le portrait qu'en trace Georges Michel finit par vous glacer les moelles tant les personnages sont englués dans l'indifférence, tant, finalement, ils ressemblent à chacun d'entre nous...

Nouvelles financières

Nouveau directeur général aux Fabriques de tabac réunies S. A.

M. P. Waltz a annoncé qu'il a remis la gestion des Fabriques de tabac réunies S.A. (FTR) à M. J. von Wyss, pour des raisons de politique générale.

A la suite de cette décision de M. P. Waltz, M. J. von Wyss est nommé directeur général.

M. J. von Wyss, licencié ès sciences économiquec, entre dans la société en 1957 au service commercial. Il est secrétaire général en 1963. Depuis 1968, il fait partie du conseil d'administration. Il est nommé directeur général adjoint en janvier 1969.

D'autre part, M. J. von Wyss est membre du conseil d'administration de la chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame Louis WUTHRICH
née Béatrice Bonny
réconfortée et encouragée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de séparation, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée, et leur exprime sa très sincère reconnaissance.
Colombier, novembre 1969.

La famille de
Monsieur Edgar BLANK
profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de reconnaissance émue.
Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.
Colombier, novembre 1969.

LISEZ ET FAITES LIRE
aujourd'hui et demain dans
TROIS LACS
le grand journal bimensuel de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne (plus de 32,000 ménages, plus de 100,000 lecteurs)
Au sommaire
● LE PLACEMENT DES PETITS : EXISTE-T-IL UNE SOLUTION A LA CARENCE FAMILIALE ?
● Bonjour Monsieur le secrétaire communal de Vaumarcus
● BIENNE FACE AU TRILINGUISME
● Le new look à ski
● UN VALAISAN PARMI NOUS SUR LES SOMMETS JURASSIENS
● Les bonnes recettes, source de joies et excellent moyen de découvrir le monde
dans
TROIS LACS
le grand bimensuel illustré
pour plus de 100,000 lecteurs

au Jour le jour

Les nouveaux timbres et cartes de Pro Juventute

Les écoliers de notre région ont déjà commencé la vente des timbres et des cartes de Pro Juventute, allant de porte en porte pour prendre des commandes. Les bureaux de poste suisses vendront également cette collection pendant les mois de décembre et janvier.

Une surtaxe est demandée pour tous les timbres, supplément qui permet à Pro Juventute de mener à bonne fin les nombreuses tâches qui lui incombent. L'année dernière, les recettes de la vente de timbres se sont élevées à 6,224,285 francs. Cette somme considérable, constituée d'une multitude de petits montants, reflète très bien l'esprit bienveillant dont fait preuve notre population à l'égard de son œuvre nationale « Pour la jeunesse ».

La Fondation suisse Pro Juventute exprime l'espoir de bénéficier de nouveau cette année de la confiance de la population. De nombreux problèmes attendent une solution : à part l'aide individuelle directe aux enfants de condition modeste ou malades, aux familles en difficulté, il y a tout un éventail de missions à accomplir : création de nouvelles consultations de nourrissons, encouragement de l'éducation des parents, de l'éducation sanitaire, chances égales de recevoir une formation professionnelle dans tous les cantons et communes, participation à la révision du droit de l'adoption, projets et réalisations de centres communautaires et de loisirs dans les villes et les villages, etc.

LES TIMBRES

Cette année encore, l'exécution des timbres Pro Juventute a été confiée, on le sait, à M. Walter Wehinger, de Neuchâtel. Ses vignettes d'oiseaux de l'année dernière ont connu le plus brillant des succès. Le timbre de 20 centimes lui a même valu le prix pour le plus beau timbre de l'année, décerné par la Société philatélique genevoise.

La série de timbres de cette année : chardonneret élégant, loriot d'Europe, tichodrome échelette et geai, rencontrera certainement le même enthousiasme auprès des acheteurs.

LE CARNET DE TIMBRES

Avec sa couverture dorée, ornée d'une vignette en couleur représentant le geai, le carnet de timbres Pro Juventute est un joli cadeau. Il contient huit timbres de 10 c., huit de 20 c. et quatre de 30 centimes.

LES CARTES DE VOEUX

Les sujets choisis cette année sont particulièrement jolis et utilisables en maintes occasions. Les cartes ont été illustrées par trois artistes suisses. M. René Muhlemann a créé de ravissantes petites cartes représentant des animaux : âne, lapin, écureuil et chevreuil. Mme Yvonne Bajan a peint des fleurs et des herbes aux couleurs délicates et Mme Ruth Guinard a orné ses cartes de joyeux musiciens en combinant peinture et collage.

NEMO

VAUD

Genevoise tuée sur l'autoroute

(c) Hier à 14 h 20, sur la chaussée Jura de l'autoroute Genève - Lausanne, entre Rolle et Grand, au kilomètre 39,700, une voiture genevoise dépassait un train routier vaudois, lorsqu'elle heurta l'arrière du convoi. Une passagère de cette voiture, Mme Irène Gross, 54 ans, domiciliée à Nyon, eut le crâne fracturé. Elle devait succomber peu après à ses blessures.

Avis mortuaires

Repose en paix.

Monsieur Marcel Lanthemann-Frieden ;
Monsieur et Madame Bernard Jaques et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Hédi Grech - Lanthemann et leur fils, à Corcelles ;
Mademoiselle Yvonne Perret, à Neuchâtel ;
Monsieur Armand Perret et famille, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Raoul Frieden et leurs fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Jornod-Lanthemann et leurs enfants, à Areuse ;
Monsieur et Madame Jean Martinier-Lanthemann et leurs enfants, à Sallanches (France) ;
Monsieur et Madame Edouard Lanthemann et leur fils, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Joseph Lanthemann et leur fille, à Paris ;
Monsieur et Madame Ernest Lanthemann et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Marcel LANTHEMANN
née Evelyne FRIEDEN

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée subitement à Lui, dans sa 61me année.

2012 Auvernier, le 9 novembre 1969.
(Bosson-Bézard 20)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mercredi 12 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Gaston Haberbusch-Bonny, à Yverdon ;
les familles parentes, alliées et amies, à Peseux, Paris, Neuchâtel, Couvet, Bienne et Payerne,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Eugène BONNY
née Bertha FREIBURGHAUS

leur chère et regrettée maman, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après quelques jours de maladie, à l'âge de 85 ans.

2006 Neuchâtel, le 9 novembre 1969.
(Deurres 58)

Au revoir maman.

L'incinération aura lieu mercredi 12 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Claudine Vuille ;
Madame et Monsieur Patrick Connolly, à Princeton, U.S.A., et leurs enfants,
Madame et Monsieur Welter's,
Mademoiselle Simone-Kathleen Connolly,
Monsieur Patrick-Henri Connolly ;
Mademoiselle Marthe Hemmeler ;
Mademoiselle Adrienne Sahli,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri VUILLE
bijoutier

leur très cher père, grand-père, frère, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 73me année.

Neuchâtel, le 9 novembre 1969.
(Poudrières 61)

Attendez patiemment et affermissez vos cœurs car l'avènement du Seigneur est proche.

Jacques 5 : 8.

L'incinération aura lieu mercredi 12 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers a le vif regret d'annoncer le décès de

Monsieur Henri VUILLE

ancien président de l'Union et ancien membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

L'incinération aura lieu mercredi 12 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 15 heures.

Le comité de la **section de Neuchâtel de la Société suisse des employés de commerce** a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur Alfred SCIBOZ

père de Monsieur Charles Sciboz, membre actif.

L'incinération a eu lieu hier.

Le comité de la **Compagnie des sous-officiers** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Sgt. VUILLE Henri 1897

membre honoraire et vétéran.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

VILLE DE NEUCHATEL

TOUR DE VILLE

Début d'incendie à Monruz

● UN début d'incendie s'est produit hier vers 12 h 45 à la Favag, à Monruz. Le feu avait pris dans une conduite qui sert à évacuer des poussières provenant du meulage de certaines pièces. Entre le troisième et le deuxième étages, dans un coude de la conduite, des débris de bakélaite et de limaille de laiton s'étaient entassés et avaient été enflammés par une étincelle. Les premiers secours ont très rapidement maîtrisé ce début d'incendie.

Manifestation du souvenir français

La colonie française de Neuchâtel a commémoré dimanche l'anniversaire de l'armistice de novembre 1918, en présence d'anciens combattants et de son président, M. H. Brissot.

Au milieu de la matinée, une messe solennelle à la mémoire des soldats morts au champ d'honneur a été célébrée en l'église catholique.

A l'issue de ce service divin, l'assistance se rendit au Mail devant le monument aux morts. Après une brève allocution de circonstance du président de la colonie française, une couronne fut déposée dans un profond recueillement. Désireux d'associer à leurs pensées les soldats italiens de Neuchâtel morts au front, les Français sont allés fleurir le monument voisin où figurent les noms des anciens combattants italiens. On se souvient qu'une semaine avant la colonie italienne avait eu un même geste.

L'assemblée se réunit ensuite au palais DuPeyrou.

À LA COLLÉGIALE

UN GRAND MUSICIEN FRANÇAIS

(c) « L'un des meilleurs organistes du siècle, grand virtuose, musicien accompli », a écrit de lui le chroniqueur musical du Figaro, M. André Fleury, organiste de la cathédrale Saint-Bénigne, de Dijon, fut notre hôte le 9 novembre. Ce fut un grand privilège, pour notre ville, que de l'entendre et le public vint très nombreux. Adolescent prodige, M. Fleury, à dix-sept ans, remplaçait le titulaire E. Gigout à l'orgue de Saint-Augustin. Compositeur fécond, il écrit beaucoup pour l'orgue et pour le piano, auteur encore de nombreuses mélodies. Au cours du concert de dimanche, nous avons entendu, avec un intérêt soutenu, le concerto No 2 de Haendel ; le style majestueux de ce compositeur a été traduit, par l'organiste français avec des couleurs toutes neuves ; l'ampleur sonore de l'allegro non troppo, l'allure éblouissante de l'allegro, demeureront longtemps dans notre mémoire. Dans le choral No 3, de César Franck, l'éclat à la fois théâtral et d'une veine bien latine, furent soulignés avec une fougueuse souplesse. Nous eûmes ensuite l'avantage d'entendre une fugue, en ré mineur, de l'organiste lui-même. L'inspiration luxuriante du compositeur s'y développa avec maîtrise. De son maître Marcel Dupré, M. Fleury joua prélude et fugue en sol mineur, pages riches et nobles, d'une beauté aérienne, et, en particulier, le prélude, qui brilla de mille facettes.

A la fin du concert, M. Fleury joua une improvisation sur un thème donné ; il y répandit les riches et multiples ressources de son talent, une variété de timbres surprenante, une opulence sonore, des plus attachantes, dans un style d'une clarté parfaite, qui nous rappelait celui qui valut à Marcel Dupré sa renommée universelle.

COLOMBIER

Le cas de méningite : bonnes nouvelles

Nous avons annoncé hier qu'un cas de méningite s'était déclaré à la compagnie 1 de la caserne de Colombier. Les analyses pratiquées sur tous les soldats et civils qui avaient eu contact avec le malade ont toutes été négatives. La « quarantaine » de cinq jours à laquelle a été soumise la compagnie, sera levée ce matin.

Par ailleurs, l'état du malade continue à s'améliorer.

LES PRISES-DE-GORGIER

Un, deux et... trois !

(c) Un agriculteur des Prises-de-Gorgier, M. Georges Porret, se rendant à son étable pour une tournée de surveillance dans la nuit de dimanche à lundi, constata que l'une de ses belles vaches de race grise, « Gentiane », venait de mettre bas un veau, qui fut suivi de deux autres, un taurillon et une génisse, d'un poids moyen de 25 kilos.

Malheureusement, l'aîné a succombé par étouffement, peu après la naissance, le propriétaire n'étant pas encore à l'étable, au moment de la naissance, pour lui prodiguer les premiers soins. Les deux cadets sont, par contre, en parfaite santé et reposent tranquillement dans l'étable d'élevage.

Exposition de la galerie Pro Arte

La nouvelle exposition de la galerie Pro Arte, à Bevaix, présente un ensemble à la fois très séduisant et très éclectique, comprenant des œuvres des écoles italienne, hollandaise, française du XVIe au XVIIIe, de l'école française de paysage du XIXe siècle, et des œuvres diverses du XVIe jusqu'à nos jours !

Commençons par un grand classique. La **Sainte famille,** attribuée à Titien, pose un problème intéressant. Ce tableau est d'époque ; et si les visages y sont un peu figés, l'étoffe des vêtements est belle et soyeuse. C'est donc là, peut-être, l'œuvre d'un élève du Titien, et l'on se plaît à songer que le maître, en la considérant, aura ajouté, ici et là, un coup de pinceau de sa propre main.

La **Jeune fille écrivant,** de Boilly, est une œuvre brillante, à la fois très fraîche, très spontanée et très travaillée. Si le buste et la physionomie manifestent chez le peintre le désir de traduire avec force le tempérament vif et affirmé de la jeune fille, on admire surtout les bras et les mains, d'une grâce très fine, empreinte de langueur.

L'un des plus beaux tableaux de cette exposition est inconstestablement le **Paysage animé** de Karl Girardet. Né au Locle, il exposa avec succès à Paris, au Salon de 1836, puis en 1842 à la première exposition des Amis des arts de Neuchâtel, où l'on admirait des toiles de Calame et de Léon Berthoud. Ce paysage représente un fleuve très calme, qui paresse voluptueusement entre ses rives plates ; l'eau et le ciel, parcouru de quelques nuages blanc, sont très lumineux. Il y a ici et là quelques personnages. Quand on le regarde à distance, on a une impression de parfaite harmonie ; et quand on regarde de près, par exemple le groupe d'enfants pêchant sur un îlot, au premier plan, le détail est ravissant. Le **Paysage animé** de Girardet est une œuvre de petit maître, mais en son genre, elle est parfaite.

Autre œuvre de valeur : la **Pergola,** d'Edmond de Pury. Né à Neuchâtel, formé à Paris, Edmond de Pury a passé la plus grande partie de son existence à Venise ; la **Pergola** a été exécutée à Chioggia en 1894. Comme Anker, Edmond de Pury reste marqué par le sentimentalisme de l'époque, mais son talent s'impose avec force. Dans ces deux jeunes filles si coquettement mises, dont la silhouette se détache sous la pergola tout illuminée par le feuillage brillant de la vigne, il y a une gaieté franche, soutenue par un métier très sûr.

Si les petites filles peintes par Luciana sont d'une élégance et d'une séduction assez superficielles, en revanche le **Port breton** de Michel Girard, né en 1939, est une œuvre forte, impressionnante, admirablement bien construite, et où la lumière exerce un pouvoir quasi nostalgique. Loin de l'embrouiller, les traits nombreux qui la sillonnent en accentuent encore la claire et solide architecture.

Le grand **Nu** de Pierre Henry, peintre aujourd'hui assez coté, est une œuvre curieuse, dont on peut penser autant de mal que de bien ; elle séduit sans doute plus par sa facture que par son esthétique. En comparaison, le **Paysage vaudois** et la **Nature morte** de Walter Mafli sont des compositions dont chaque élément vise à l'effet esthétique. Très plaisantes, également, par leur indéniable qualité artistique, les trois œuvres de Marcel Masson, en particulier l'**Eglise de village,** où les arbres, le verger, autant que la façade blanche et la tour de l'église, constituent un tout équilibré, à la fois matériel et bien aéré.

Citons encore la **Jeune fille en bleu** de François Gall, d'une poésie si tendre et si pudique, les trois œuvres d'André Evard, **Pêches, Verger** et **Grappe de raisin,** d'une conception si originale, et le **Paysage de campagne** de Laure Bruni, ce village si présent et si expressif dans sa lourdeur rustique et colorée.

Dans l'école française du XIXe siècle, il y aurait bien des artistes à citer et à commenter, Bocquet, Cabié, Daubigny, Levigne, Maleville, Mallebranche et d'autres, dont les paysages s'imposent tant par leur charme que par la sûreté de leur métier. C'est le cas, par exemple, de ce **Paysage avec vue sur le Rhône,** de Levigne, où les tons chauds et sombres de la montagne ouvrent sur les clartés si poétiques du fond. Mais passons, et bornons-nous à relever encore la qualité si fraîche, picturalement parlant, des griottes et des raisinets, dans la **Nature morte** de Brunel de Neuville, qui a posé sur chaque fruit une petite tache de lumière d'une virtuosité extrême.

P.-L. B.

Route d'Etagnières : deux morts, un blessé

Un entrepreneur de Colombier tué

Une effroyable tragédie routière s'est produite hier par la faute d'un adolescent qui laisse maintenant sa famille plongée dans le deuil le plus cruel. L'accident s'est produit à midi vingt-cinq à la sortie d'Etagnières, sur la route principale Lausanne-Yverdon. Le jeune Pierre Buffy, âgé de 16 ans, domicilié 55 rue du Pavement à Lausanne, qui avait pris sans droit la voiture de son père et la conduisait sans permis roulait à vive allure en direction d'Yverdon lorsqu'il perdit la maîtrise de la voiture et heurta de plein fouet une automobile neuchâteloise survenant en sens inverse, bien à droite, conduite par M. Carlo De Agostini, 56 ans, entrepreneur à Colombier.

Sous la violence du choc, les deux conducteurs furent tués sur le coup. M. Ottorino dalla Valle, 55 ans, passager de M. De Agostini, également domicilié à Colombier, dut être transporté à l'hôpital cantonal de Lausanne souffrant d'une jambe fracturée et de multiples contusions. Les deux voitures sont démolies.

La mort de M. De Agostini a jeté la consternation à Colombier, et dans la région, où il était fort connu. Enfant de Colombier, M. De Agostini était marié. Il avait suivi des études supérieures et obtenu le titre de technicien architecte. Après avoir travaillé dans les bureaux d'architecture Zappelli à Lausanne, il reprit en collaboration avec sa mère l'entreprise de feu son père, M. Valentin De Agostini. Cet homme était fort apprécié pour son amabilité et son obligeance hors du commun.

Le Conseil fédéral propose l'octroi d'une nouvelle concession à la Compagnie des tramways

IMPORTANTE RESTRICTION POUR LA LIGNE 3

Dans un message à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral propose l'octroi d'une nouvelle concession de 50 ans à la Compagnie des tramways de Neuchâtel. La concession actuelle arrive à échéance le 10 octobre 1970.

Pour la ligne Neuchâtel - Corcelles - Cormondrèche, dont les rails se trouvent posés en grande partie sur la route cantonale, le maintien du tramway n'a été admis par le canton de Neuchâtel que jusqu'en 1980 au plus tard, et la Compagnie des tramways n'avait demandé le renouvellement de la concession que jusqu'au 31 décembre 1979.

Le Conseil fédéral admet cette restriction et propose l'octroi d'une concession de 50 ans jusqu'au 10 octobre 2020 avec une disposition prévoyant qu'en ce qui concerne la ligne No 3, la concession deviendra caduque avec l'abrogation de l'autorisation cantonale d'utiliser la voie publique qui pourra intervenir à partir du 1er janvier 1980.

Les buralistes postaux ont un nouveau président

Les buralistes postaux de Neuchâtel viennent de se réunir en assemblée au buffet de la gare. Un nouveau président a notamment été élu au cours de cette séance. Il s'agit de M. Robert Comtesse, bien connu déjà comme président de la commune de Cortaillod et député au Grand conseil. Il succède ainsi à M. Robert Coste. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette importante séance des buralistes postaux, section de Neuchâtel, forte de 176 membres et dont 57 étaient présents à cette réunion.

Prochaine assemblée de l'Association des musées suisses

Les 14 et 15 novembre prochains, l'assemblée générale de l'Association des musées suisses aura lieu dans notre ville. Après que MM. François Jeanneret, conseiller d'Etat, et Philippe Mayor, directeur des musées, auront apporté le salut des autorités, des conférences suivies de débats porteront sur les systèmes de protection et de sécurité des musées ainsi que sur l'intégration des musées dans l'entreprise. Ce dernier thème sera traité par le professeur Jean Gabus, avec la collaboration de MM. Maurice Erard, directeur de l'Institut de sociologie, Philippe Müller, directeur de l'Institut de psychologie, des représentants des industries et des peintres, sculpteurs et architectes. Une réception réunira les invités au château d'Auvernier.

FRANCE VOISINE

Trois Boudrysans blessés en France

Alors qu'il circulait sur la route Pontarlier - Champagnole au volant de sa voiture, dans la tempête qui soufflait dimanche soir, un automobiliste lyonnais, M. Lucien Chanteloube, aperçut soudain une automobile qui fonçait droit sur lui. Ses réflexes ne lui permirent pas d'éviter l'accident. La voiture qui arrivait en sens inverse était conduite par un habitant de Boudry. Il s'agit de M. Marcel Février, âgé de 47 ans, qui percuta la voiture lyonnaise de plein fouet. Quatre blessés devaient être conduits à l'hôpital de Pontarlier. Les deux conducteurs, Mme Février, née Jeanne de Ribeaupierre, âgée de 42 ans, et la petite Hélène Février, âgée de 10 ans.

UN AÉROPORT DANS LA RÉGION DE WITZWIL ?

Pourquoi pas, mais il ne s'agirait que du successeur de Berne-Belpmoos !

Des confrères romands ont annoncé, en titres ronflants, la possibilité de voir se construire un aéroport, intercontinental fut-il même précisé, dans la région de Witzwil. La question de l'agrandissement de Kloten, fortement combattue par les riverains, serait ainsi résolue, pouvait-on lire encore.

Le moins qu'on puisse dire, en l'état actuel des choses, est que tout cela est fort prématuré et passablement exagéré.

Il convient donc de préciser ceci :

● L'aérodrome de Berne-Belpmoos ne pourra plus demeurer là où il se trouve, tout près de la capitale, dans six ou dix ans. Il y a de sérieux handicaps à l'atterrissage et au décollage, la place étant entourée d'obstacles divers. L'exploitation du trafic par les bimoteurs est constamment entravée et est loin de se faire normalement.

● Il faudra déménager et, depuis dix à quinze ans, les responsables sont à la recherche d'une région susceptible de recevoir une piste d'aviation.

● Pour le canton de Berne, il ne peut évidemment s'agir que des régions situées entre Neuchâtel, Bienne et Berne, autrement dit le Mittelland, par le dégagement que ces régions offrent.

● Ces régions sont au nombre d'une dizaine, dont celle de Witzwil.

● Il s'agirait d'un aérodrome à caractère strictement régional, avec une piste de 2 km (suggérée par la Swissair) pouvant recevoir des bimoteurs et non, comme on a pu le lire, des avions supersoniques intercontinentaux !

● Rien n'est décidé pour le moment. Une commission spéciale du Grand conseil bernois étudie tous les emplacements retenus.

● Cet aéroport régional serait à même de desservir le trafic régulier qui serait établi avec Genève, Zurich, Bâle et, éventuellement, avec quelques aéroports européens tels que Paris, Londres, Francfort, Rome, Barcelone. En plus, sur le plan touristique et économique, la nouvelle place d'aviation pourrait satisfaire un certain nombre de vols à la demande de vacanciers ou d'industriels désireux de venir en séjour ou en affaires en Suisse et, particulièrement dans la région industrielle du Mittelland bernois et de l'Entre-deux-Lacs neuchâtelois, ou dans la région horlogère du Jura neuchâtelois ou du pied du Jura (Bienne, Langnau, etc).

● Si Witzwil était finalement une région particulièrement intéressante, il faudrait évidemment être sûr que la proximité de l'aérodrome militaire de Payerne soit acceptable, sur le plan de la sécurité aérienne.

On le voit, on est bien loin d'un super-Cointrin ou d'un maxi-Kloten dans la région des Trois-Lacs ! Ça viendra peut-être un jour. Car, il faut être réaliste et dire qu'aussi bien Cointrin que Kloten n'ont plus guère de possibilités de s'agrandir !

Mais, pour l'heure, nous n'en sommes qu'à un modeste aéroport régional capable de prendre la relève du Belpmoos mal placé.

Deux membres du sauvetage Bas-Lac reçus moniteurs

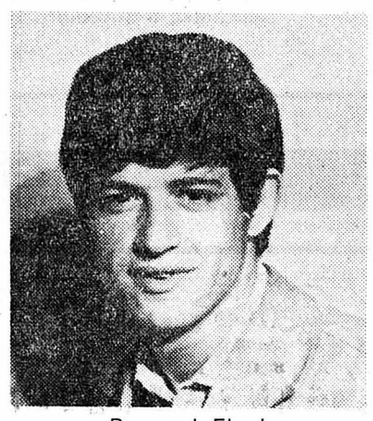

Bernard Fluck.

Le fait était assez rare pour qu'il mérite les félicitations du président de commune, jointes à celles de la société... Deux jeunes membres de la société de sauvetage du Bas-Lac de Saint-Blaise, viennent, en effet, de décrocher à Genève, le brevet II de moniteur-expert décerné par la Société suisse de sauvetage.

Leurs premières armes, Bernard Fluck et J-Claude Lorenz les ont faites à la SSBL, voici sept ans, dans les différents concours de rame, de plonge, de nage d'endurance, des épreuves où ils ont cueilli bien des lauriers et également au cours de leurs premiers sauvetages, par gros temps, en portant secours à des navigateurs en détresse, avec d'autres équipiers.

Pourtant chacun d'eux s'était fait à l'idée, comme tous les connaisseurs du lac, que certains exploits, la chance parfois ne suffisent pas à sauver des vies humaines. En matière de secours, que ce soit sur l'eau, dans la rue ou en montagne, il faut être la « tête et les jambes » pour assurer à son intervention le maximum de chances de succès.

— ...A quoi sert-il de ramener un naufragé sur terre ferme, au prix d'un effort parfois, si l'on est incapable par la suite de le ranimer, dit Bernard Fluck !

La voie était tracée. Il fallait commencer par le commencement. Bons nageurs, physiquement bien préparés, Bernard Fluck et Jean-Claude Lorenz ont suivi tout d'abord des cours de samaritains à Saint-Blaise, avant d'en obtenir le certificat. En 1962, leurs premiers efforts étaient récompensés : ils obtenaient le brevet I de sauveteur expérimenté, après un entraînement intensif à la piscine du Red Fisch, à Neuchâtel.

L'étape suivante exigea des efforts encore plus soutenus, sous l'experte direction de M. Vacheron, de la Société de sauvetage de Neuchâtel. L'entraînement assorti d'épreuves théoriques s'est poursuivi quotidiennement de juin à octobre à la piscine de Neuchâtel.

Octobre : minute de vérité aux Vernets, à Genève. Les deux candidats de la SSBL étaient reçus moniteurs après deux jours d'examens avec une septantaine de candidats de toute la Suisse. Sz

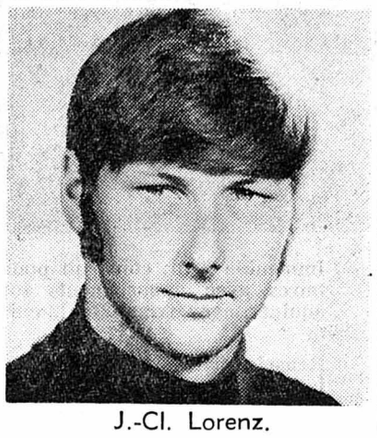

J.-Cl. Lorenz.

Informations horlogères

L'INDUSTRIE HORLOGÈRE S'ADRESSE AUX JEUNES : « L'AVENIR, C'EST TON MÉTIER ! »

Chaque automne, le commerce, l'industrie et l'artisanat s'efforcent de gagner les faveurs des jeunes gens et des jeunes filles qui sortiront de l'école le printemps suivant. Avec les sollicitations dont les jeunes sont l'objet de toutes parts, il est de plus en plus difficile d'éveiller en eux un écho satisfaisant. Ebauches S.A. s'est soucié de ce problème, et des enquêtes et études systématiques lui ont permis de se faire une idée réaliste de cet état de fait et d'adopter des méthodes inédites, originales et constructives pour la recherche des apprentis.

La campagne lancée par Ebauches S.A. vise plusieurs objectifs. Par une information très vivante des jeunes gens comme de leurs parents, des milieux professionnels comme des profanes, sur l'une des branches industrielles les plus importantes du pays, l'industrie horlogère verra sa réputation se confirmer et son image se raffermir. Et puis, il était aussi urgent qu'indispensable d'engager une campagne de relations publiques afin de dissiper le scepticisme des jeunes à l'égard de l'industrie horlogère et de donner une image réaliste de ses professions qui gagnent chaque jour en modernisme et en possibiltés nouvelles.

UN ESPRIT FUTURISTE

Un groupe d'étude de la Fédération horlogère a scruté les perspectives d'avenir de l'industrie horlogère. Conclusion : la consommation mondiale de montres au cours des années à venir augmentera en moyenne de 4 à 5 % par an et pourrait atteindre quelque 180 millions en 1975 et environ 270 millions en 1985. Dans cette évolution, la montre électronique devrait jouer un rôle de premier plan. Chacun s'intéresse à l'avenir, c'est une chose certaine. Voici les faits les plus marquants de notre époque : la conquête de l'univers, l'émigration sur d'autres planètes, la marche des cosmonautes dans l'espace, les rendez-vous spatiaux à des vitesses de 24.000 km/h, les alunissages et les promenades à la surface de la lune, l'exploration du monde sous-marin, l'horloge atomique et sa précision, l'électronique, etc... Tout cela passionne et fascine les jeunes. Or les professions de l'industrie horlogère suisse sont étroitement liées à toutes ces questions. En effet, l'électronique, la mesure du temps et, par là, les instruments de mesure du temps et les instruments de précision sont indispensables à ces réalisations contemporaines.

Les succès obtenus jusqu'à ce jour par les pionniers modernes n'ont été possibles que grâce à l'extrême précision des instruments de mesure et de mesure du temps qui équipent les véhicules spatiaux, les capsules ou les ordinateurs sur terre et sous terre, dans l'espace et dans l'eau. On s'aventurait autrefois à l'autre bout du monde armé d'un simple sextant, en évaluant le temps d'après les astres. Aujourd'hui les capsules spatiales, les fusées porteuses, les véhicules sous-marins sont équipés d'instruments de mesure et de chronomètres de la plus haute précision. C'est dans cet esprit qu'a été conçue la campagne d'information dans son ensemble.

Sous le titre « L'avenir, c'est ton métier », la brochure éditée par Ebauches S.A. est divisée en deux parties indépendantes l'une de l'autre, artifice qui permet au lecteur d'enregistrer rapidement l'essentiel ou ce qui l'intéresse au premier chef. La partie supérieure des pages permet au lecteur de pénétrer de plain-pied dans l'ère des ordinateurs et de la conquête de l'espace, dans l'ère électronique et supersonique. Ces thèmes, dont on sait qu'ils exercent la plus forte fascination sur la génération contemporaine et plus particulièrement sur la jeunesse, sont l'occasion d'expliquer le sens de la mesure scientifique du temps, ce qui constitue une transition toute trouvée pour parler de la fabrication des montres.

Dans le bas des pages, on trouve des renseignements sur les différentes professions de l'industrie horlogère, du micromécanicien à l'ingénieur, car il était nécessaire de commenter les aspects et les particularités de ces professions. Le but de cette brochure est donc d'éveiller le désir de participer indirectement pour l'instant, et peut-être plus tard directement, à ces perspectives d'avenir en choisissant une profession qui s'y rapporte. Les métiers de l'horlogerie apparaissent ainsi débarrassés des tares qu'on leur impute trop souvent : la monotonie, l'automatisation et l'esprit tâtillon. Ils retrouvent en revanche un attrait en raison de leur modernisme axé sur l'avenir.

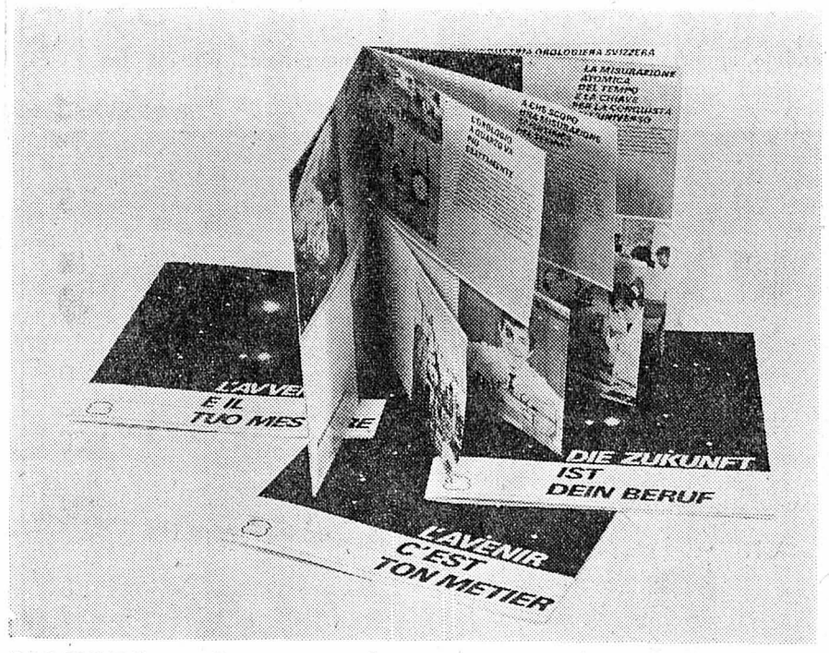

BROCHURE. — Pour mieux faire comprendre un métier d'avenir.

Le professeur J.-F. Aubert et M. Max Petitpierre hôtes de l'Université populaire de Berne

Pour marquer d'une façon tangible le cinquantième anniversaire de la création de l'Université populaire de Berne, un cycle de conférences qui couvre le semestre d'hiver a été organisé sous le thème « Là Suisse depuis 1945 ». Dans l'esprit des initiateurs, les historiens sont restés plutôt chiches en ce qui concerne cette tranche de vie du pays. Treize conférenciers figurent au programme de cette série dont six de langue française, parmi lesquels le professeur Jean-François Aubert, de l'Université de Neuchâtel.

Alors que la semaine dernière, M. H. von Greyerz, professeur à l'Université de Berne, avait ouvert ce cycle de conférences par un exposé sur la Suisse à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, c'est M. Jean-François Aubert qui, hier soir, a présenté un raccourci de l'histoire constitutionnelle de la Suisse de 1945 à 1969. Le thème est d'autant plus à l'ordre du jour que l'on parle beaucoup d'une révision de la constitution fédérale. Sera-t-elle totale, ou partielle, comme le furent les vingt et quelques révisions intervenues depuis un quart de siècle ? Parallèlement, plus de vingt révisions ont été, dans le même temps, rejetées. D'autre part, il y a de grandes questions constitutionnelles qui, pour maintes raisons, n'ont pas fait l'objet d'une consultation populaire pendant la période considérée, ainsi le problème jurassien, ou l'intégration européenne. Ces questions n'en existent pas moins, et elles influent, elles aussi, notre histoire.

Parmi les autres orateurs prévus, on trouve le professeur J.-P. Vouga, architecte de l'Etat de Vaud, qui parlera de l'espace et de son aménagement, et M. Max Petitpierre, ancien conseiller fédéral qui, le 12 janvier, évoquera la politique étrangère de la Suisse : restée fidèle à sa politique de neutralité, elle s'est efforcée en revanche, de donner un caractère positif et actif à cette neutralité sur les plans tant mondial qu'européen. Le 26 janvier, le conseiller national G.-A. Chevallaz, de Lausanne, parlera d'une politique intérieure qui présente, de 1945 à 1969, toutes les apparences de la stabilité voire de l'immobilité, bien que les mutations de tous ordres, qu'elles soient sociales, économiques et culturelles déterminent une évolution plus profonde qu'il n'y paraît à première vue. Enfin, les 9 et 16 février, MM. F. Jotterand et P. Cordey, respectivement rédacteurs en chef de la « Gazette littéraire » et de la « Feuille d'avis de Lausanne », traiteront l'un de la politique culturelle de la Suisse, l'autre de la presse et de l'information.

J.-Cl. Lorenz.

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE TECHNIQUE
NEUCHÂTEL

Mise au concours

La Commission de l'Ecole Technique de Neuchâtel met au concours les postes suivants :

CONSTRUCTEUR EN ÉLECTROTECHNIQUE

Exigences : diplôme d'ingénieur-technicien ETS en électrotechnique ou en électronique ou titre équivalent. Plusieurs années d'expérience industrielle dans le domaine de la construction de machines et appareils électriques.
Obligations : légales.
Traitement : légal.
Entrée en fonction : début 1970 ou date à convenir.

MAITRE DE PRATIQUE
de la classe d'électricité courant fort

Exigences : maîtrise fédérale — éventuellement certificat fédéral de capacité — de monteur électricien ou de mécanicien-électricien ou titre équivalent. Plusieurs années d'expérience dans le domaine des machines électriques, appareillage et installations.
Obligations : légales.
Traitement : légal.
Entrée en fonction : dès que possible.

CONTROLEUR DE FABRICATION ET OUTILLAGE

Exigences : certificat fédéral de capacité de mécanicien ou de dessinateur ou titre équivalent. Expérience industrielle du contrôle métrologique et de l'outillage.
Obligations : légales.
Traitement : légal.
Entrée en fonction : début 1970 ou date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées du curriculum vitae et des copies de certificats, sont reçues par le directeur de l'Ecole, M. P. Indermühle, jusqu'au 22 novembre 1969.

Les candidats sont priés d'aviser de leur postulation le département de l'Instruction publique, château de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de l'Ecole, rue Jaquet-Droz 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 18 71.

Neuchâtel, 8 novembre 1969.

La Commission.

IMMEUBLES

agence 13 ★ 13
Tél. 5 13 13
Neuchâtel
Epanceurs 4
offre à vendre

Terrains

Bevaix
1700 m2 pour villas, plat, services publics sur place, situation tranquille.

Cressier
1744 m2, légèrement en pente, zone villas, vue imprenable.

A vendre à Saint-Aubin (NE), situation dominante, très belle vue sur le lac, et les Alpes, deux parcelles de

terrain à bâtir

pour villas : 672 m2 à 28 fr. le m2 et 1039 m2 à 22 fr. le m2.

PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 *Yverdon.*
Tél. (024) 2 51 71.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
R. Jobin
Treille 5
Tél. 5 17 26

Offre à vendre

LOCATIFS

à l'est et à l'ouest de Neuchâtel ; construction récente, ascenseur, belle situation tranquille.
Fonds propres Fr. 485,000.— et Fr. 360.000.—.
Rendement brut : 7,95 % et 7,72 %.

Terrain

Nous cherchons parcelle pour villa familiale.
Adresser offres écrites à DL 2745 au bureau du journal.

TERRAIN

Plusieurs belles parcelles à vendre à Colombier.
Ecrire sous chiffres CH 2718 au bureau du journal.

A LOUER

LOCATION-VENTE

Immeuble avec local pour bar, atelier, ou garage avec terrain attenant, env. 2000 m2.
Faire offres sous **chiffres P 42-143,381, à Publicitas, 1401 Yverdon.**

A louer, pour le 1er janvier 1970 à **la Neuveville,** magnifique

appartement de 3 pièces

avec tout confort. Situation très ensoleillée et tranquille. Loyer mensuel 290 fr. plus charges.
S'adresser au concierge au No (038) 7 85 98, ou pendant les heures de bureau **Robert Pfister, gérance, Neuengasse 17, Berne, tél. (031) 22 02 55.**

Echange

Joli petit appartement de 3 chambres mi-confort, loyer modéré, au centre, contre un de 3 grandes, 3 ½ ou 4 chambres, à Neuchâtel.
Adresser offres écrites à FN 2747 au bureau du journal.

A louer à Cortaillod, pour le 24 décembre 1969, dans quartier tranquille et ensoleillé

APPARTEMENT MODERNE

2 pièces, cuisine agencée, salle de bains / W.-C., 265 fr. par mois, charges comprises.
S'adresser : Fiduciaire & Gérances Bruno Muller, Temple-Neuf 4, 2000 Neuchâtel, tél. 5 83 83.

A louer tout de suite, pour 6 à 8 mois,

VILLA MEUBLÉE

tout confort, 3 chambres, chauffage central au mazout, à 8 km de Neuchâtel.
Renseignements : tél. (051) 48 07 52.

Terrain

plusieurs parcelles pour villas, situation magnifique.
Adresser offres écrites à AW 2615 au bureau du journal.

BAUX A LOYER
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

Dem. à louer

On cherche à louer tout de suite

appartement

de 4 pièces ou petite maison, à Auvernier ou aux environs. Tél. 8 22 28.

Nous cherchons à louer tout de suite

appartement moderne

de 5 à 6 pièces, à Neuchâtel ou au Landeron.
Faire offres sous chiffres G 23 284 à Publicitas S. A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne, ou tél. (032) 4 25 66.

OFFRES D'EMPLOIS

PROCHIMIE

cherche

employée de bureau

pour son service de commande.

Travail intéressant et varié.

Excellente rémunération et prestations sociales.

Faire offres ou prendre rendez-vous à PROCHIMIE, la Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 117 a. Tél. (039) 2 01 01.

Grands magasins

armourins neuchâtel

cherchent

TÉLÉPHONISTE

Situation intéressante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (038) 5 64 64.

Nobellux
WATCH CO S.A.

cherche, pour son atelier,

HORLOGER COMPLET

pour décottages et contrôles.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., rue du Seyon, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 4 16 41.

Vous êtes une habile

secrétaire

parfaitement au courant de la

dactylographie et capable de sténographier **en français et en allemand,**

et désirez travailler

au sein d'une équipe jeune et dynamique, recevoir un salaire en relation avec votre formation et votre expérience.

Dans ce cas nous serions heureux de faire votre connaissance.

Département cuisine de la maison

MAREX

Appareils sanitaires S.A., 26, rue Dufour, 2500 Bienne, tél. (032) 3 79 71.

HK HAEFLIGER & KAESER S.A.

cherche, pour entrée à convenir, pour son service de Matériaux de construction,

un employé

désirant assumer des responsabilités, s'intéresser à l'introduction du système I.B.M. et à la documentation de la branche « Matériaux ».
Spécialisation non exigée.
Faire offres : rue du Seyon 6, Neuchâtel. Tél. 5 24 26.

FAVAG

cherche :

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

spécialisés dans la fabrication des étampes ;

OUVRIERS

pour divers travaux d'atelier, et comme magasiniers.

Faire offres écrites à :

FAVAG SA

Tél. (038) 5 66 01

2000 NEUCHATEL - Monruz 34

Visitez les appartements
en propriété par étage

et devenez propriétaire d'un splendide appartement sur la base d'un financement offrant les meilleures garanties de sécurité.

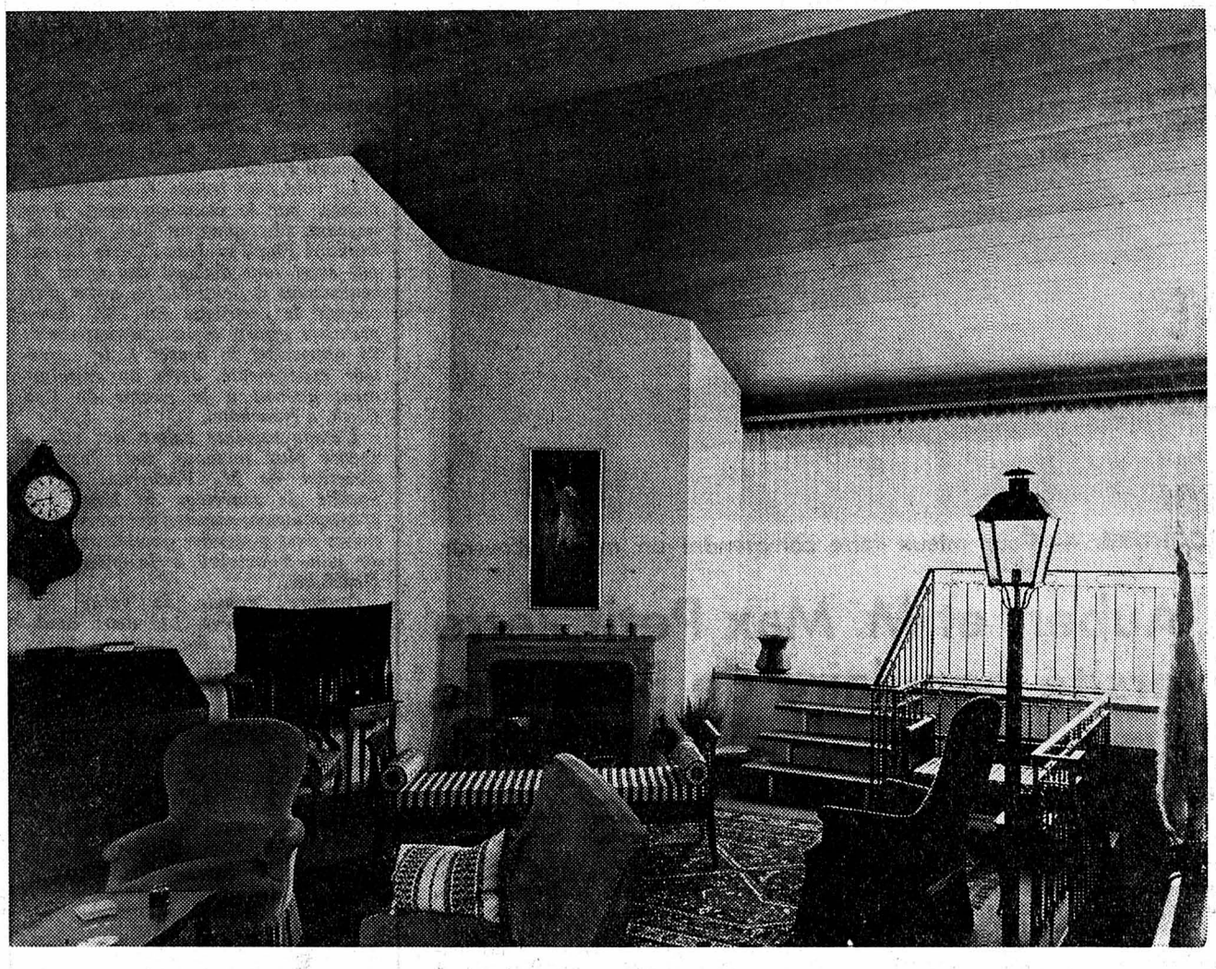

Immeuble neuf, construit pour de futurs propriétaires avec appartements tout confort, cuisine équipée avec frigo 245 l, cuisinière, four encastré, machine à laver la vaisselle. Plan de financement inédit avec hypothèque *assurée*.

Renseignements et documentation sur place et par TOURAINE société anonyme pour la promotion immobilière, Pierre-de-Vingle 14, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 8 49 79 ou 3 11 70.

Salon de coiffure du centre de la ville cherche

shamponneuses

pour les vendredis et samedis ou seulement les samedis.

Débutantes acceptées.

Adresser offres écrites à GL 2722 au bureau du journal.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S. A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir :

OUVRIERS

pour le travail d'équipe ou le travail de jour ;

mécaniciens et tourneurs qualifiés

pour les réparations et l'entretien des machines.

Les personnes intéressées, de nationalité suisse, ou étrangère avec permis d'établissement, voudront bien écrire ou se présenter à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières.
Tél. (038) 5 75 75.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 5 74 01

Ebauches S.A., Neuchâtel

cherche pour son service des forunitures une

FACTURISTE

pour travail sur machine « National » électronique.
Débutante serait formée par nos soins.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à Ebauches S.A., Direction générale, fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

PLACEMENT ASSURÉ ou ARGENT REMBOURSÉ

Nous offrons à toutes et à tous la possibilité de

GAGNER BEAUCOUP PLUS

Suivez nos cours de formation « CARTES PERFORÉES »
A l'obtention du certificat final,
— **cours gratuits de perfectionnement**
(auprès de grands constructeurs d'ordinateurs)
— **possibilités de travail par ADIA INTERIM**
— et **placement assuré** ou **argent remboursé**
Des cours **PROGRAMEX** ont lieu dans **TOUTE LA SUISSE**

BON pour une orientation gratuite et sans engagement à envoyer à :
INSTITUT PROGRAMEX
Av. Morges 78, 1004 Lausanne
Tél. (021) 24 00 46.
Nom :
Rue :
Lieu :
Profession :
Tél. : NF 109

Youthcraft

Des articles frais, jeunes, confortables, fabriqués en Suisse dans un tulle suisse de Bally. Youthcraft est toujours à l'avant-garde

Une conseillère est à votre disposition à notre rayon spécialisé, au 1er étage, du 10 au 15 novembre

armourins neuchâtel

En blanc, noir, rose, ciel, jaune, marine (et rouge) tailles : small, médium, large, extra-large.

Le slip Fr. 19.90
La panty Fr. 19.90
Balconnet Wonder Bra Fr. 27.50

UNE NOUVEAUTÉ EFFICACE!
La ligne BLEUE de soins NOCTIS Dr N. G. PAYOT

BON

Contre tout achat de produits du Dr N. G. PAYOT, vous recevrez en cadeau un précieux coffret NOCTIS, contenant des modèles d'essai de lotion, crème et masque.

Nom :

Adresse :

KINDLER

En RADIO-TÉLÉVISION-HI-FI, etc.

C'est chez

Radio MELODY
L. POMEY-NEUCHATEL
FLANDRES 2 - TEL. 5.27.22

que vous trouverez l'objet de vos désirs à des conditions intéressantes.

Pour l'automne et l'hiver
très belle collection de
JUPES
Tissus mode
Coupes impeccables
JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

5 89 79
auto école
J. Rey
FIAT 125
Voiture automatique DAF 55

A la boucherie

Marchés MIGROS, rue de l'Hôpital et av. des Portes-Rouges

PRIX MIGROS
PRIX NETS
PRIX CLAIRS

Un repas de saison : une délicieuse choucroute ou compôte aux raves bien garnie.

Choucroute en vrac, le kg -.80

Compote aux raves en vrac, le kg 1.-

Offre spéciale:
Lard maigre fumé les 100 g -.55
Lard maigre salé les 100 g -.50

ainsi qu'un beau choix de palettes fumées, jambonneaux fumés, langues de bœuf fumées, saucissons.

Dans tous nos magasins
Nouveau:
MIGROS Multipack
Jarrets de dinde, surgelés
le paquet de 400 g = 2.70
2 paquets = 5.-
(au lieu de 5.40)

MIGROS

MACHINE A LAVER LE LINGE
INDESIT
Export 100 % automatique, 5 kg.
NOTRE PRIX
220 V= 690.-
380 V= 790.-
Autres marques à votre choix
+CIE Cretegny
COMPTOIR MÉNAGER
FBG. DU LAC 43 – NEUCHATEL
Ø 5 69 21

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

L'exposition «La Bible pour tous les hommes» à Fleurier, une manifestation dynamique...

Comme nous l'avons signalé dans notre édition de lundi, une intéressante exposition se tient actuellement à la maison de paroisse de Fleurier, sous le thème « la Bible pour tous les hommes ».

Il s'agit d'une manifestation vivante, dynamique, actuelle. Elle s'ouvre sur d'anciens registres paroissiaux de Fleurier. Pourquoi ? De façon à mieux faire comprendre que la Bible est un recueil de soixante-six livres historiques du peuple de Dieu et, de surcroît, un message.

Et puis on démontre par quels moyens scripturaux et auditifs, d'époques différentes, les textes ont été propagés. Ainsi peut-on voir une Bible du XVIIe siècle appartenant au Musée local, des dessins d'enfants d'aujourd'hui, le modèle réduit d'un tabernacle reconstitué selon des documents précis, par un horloger du Locle.

PARTICIPATION

Une série de diapositives souligne la participation que doit prendre le chrétien dans les mille et une activités de la vie contemporaine.

Ce n'est donc pas un rôle passif qui est proposé mais une présence constante que ce soit dans le tiers monde, les conflits armés, les catastrophes et, de même, dans des activités plus souriantes et aussi essentielles, de l'ère contemporaine.

Cette exposition, qui se terminera vendredi soir, à Fleurier, d'autres villages auront aussi l'occasion de l'apprécier et surtout de la méditer.

G. D.

ST-SULPICE

Pour l'instruction publique

(sp) Le budget 1970 pour la section de l'instruction publique, se présente comme suit :

Recettes. — Allocation annuelle de l'Etat, 30,000 fr., récupération sur haute-paie, 3240 fr., écolage payé par Boveresse 600 francs, soit 33,840 francs.

Dépenses. — Traitement du personnel enseignant, 55,000 fr., traitement du personnel administratif, 170 fr., du personnel médical, 300 fr., du concierge, 4800 francs, lavage de linge 50 francs, charges sociales AVS, caisse de pension et caisse de maladie, 6320 fr., allocation aux retraités, 6400 fr., chauffage et éclairage des locaux, nettoyage et fourniture, 6300 fr., fournitures scolaires, 2500 fr., bibliothèque, 50 francs, assurance-accident 300 fr., frais dentaires 200 fr., cantine 200 fr., colonies de vacances, 200 fr., frais divers, 100 francs, courses scolaires, 600 fr., cinéma, 50 fr., transports d'écoliers, 4000 fr., enseignement ménager, 500 fr., enseignement secondaire, 18,000 fr., enseignement professionnel 3000 francs, bourses d'études et d'apprentissages, 1500 fr., ce qui donne en tout 110,540 francs, laissant un excédent de dépenses de 76,700 francs à la charge de la caisse communale.

NOIRAIGUE

Contacts avec les Ponts-de-Martel

(sp) Il n'existe pas de jumelage officiel les Ponts-de-Martel - Noiraigue, mais les contacts sont nombreux et très fraternels entre nos deux villages, particulièrement sur le plan des Eglises. C'est dans le cadre de ces contacts que notre pasteur Jean-Pierre Barbier, est allé aux Ponts donner une conférence sur l'histoire de la Bible au Pays de Neuchâtel. Cette conférence a été suivie de la présentation de Bibles de valeur, telle la vénérable Bible d'Olivétan, imprimée en 1535, en français, à Neuchâtel-Serrières. Le pasteur Maurice-Edmond Perret des Ponts a présenté le conférencier avec une grande cordialité.

Conférence sur les Arméniens

(sp) Lundi soir, le pasteur Daniel Sahagian de Valence et Agent de jeunesse des évangéliques arméniens, a présenté un excellent exposé, illustré de diapositives, sur l'Eglise évangélique arménienne de France et la jeunesse très vivante de cette Eglise. Les rescapés du terrible génocide de la première partie de ce siècle, se sont regroupés là où ils ont pu s'installer, ils forment des Eglises vivantes auxquelles la jeunesse est particulièrement attachée.

Le pasteur de la paroisse, membre lui-même du comité de la Fédération suisse d'aide aux Arméniens, a introduit le jeune pasteur de Valence et l'a assuré de nos sentiments fraternels.

Blessé à la patinoire

(c) Le jeune Pierre-William Susini (11 ans), domicilié chez ses parents, à la rue de l'Industrie, à Fleurier, a fait une chute à la patinoire. Souffrant de contusions à un genou, il a été conduit à l'hôpital de Couvet.

Bloc de pierre contre auto

(c) En montant la route Vuitebœuf-Sainte-Croix, un bloc de pierre, détaché de la montagne, a heurté l'arrière d'une voiture fleurisane qui a subi pour plusieurs centaines de francs de dégâts.

Le Conseil général de Couvet aura à voter un crédit de 180,000 fr. pour l'entretien des bâtiments communaux

Le Conseil général, dans sa séance de vendredi, aura à voter un crédit de 180,000 fr. pour l'entretien des bâtiments communaux. Dans son rapport, le Conseil communal fait remarquer que le devis détaillé montre qu'il s'agit uniquement de travaux d'entretien indispensables. Et que les renvoyer à plus tard ne ferait qu'en augmenter le prix. Mais l'autorité exécutive estime que procéder de cette façon, chaque année serait une solution de facilité et qu'il serait préférable de faire un inventaire complet des travaux nécessaires à la remise en parfait état de tous les bâtiments communaux. Cet inventaire sera établi ultérieurement et donnera suite à la motion de MM. Gilbert Bourquin et consorts développée en séance du 5 septembre dernier.

Dans l'immédiat, le Conseil communal propose :

a) Hôtel communal : réfection de la façade nord ; transformation complète de la vitrine des SI ; aménagement de WC (pour le public et pour les employés communaux) ; devis : 56,000 fr. — b) **Ecole de mécanique et d'électricité :** remplacement de 3 fenêtres dans la cage d'escaliers ; chauffage, pose d'un brûleur à mazout ; total : 11,960 fr. — c) **Vieux Collège :** aménagement d'une salle destinée au sous-directeur du Collège régional 5250 fr. ; aménagement d'une salle réservée au personnel enseignant (salle des maîtres 6500 fr.) ; réfection complète de la ferblanterie, remise en état de la couverture (25,000 fr.) ; masticage des fenêtres métalliques de la face ouest et peinture (1200 fr.) ; traitement de la charpente 3900 fr.) ; divers (750 fr.) ; total : 42,600 fr. — d) **Nouveau Collège :** remise en état de la salle des travaux manuels (sous-sol 9000 fr.) ; remise en état de la salle de dessin et de la bibliothèque ; remise en état complète de la couverture et de la ferblanterie 628,20 fr. total : 37,200 fr. — e) **Immeuble des services industriels :** remise en état des fenêtres face est, des contrevents face est, ouest et sud ; peinture aux 3 façades ; total : 4000 fr. — f) **Salle de spectacles :** traitement des portes extérieures en chêne, de la charpente ; remise en état des contre-marches de l'escalier extérieur, nettoyage des cheneaux ; total : 7550 fr. — g) **Pavillon scolaire :** peinture fenêtres faces sud-ouest et est ; peinture grand vitrage nord et des ferblanteries ; total : 3050 fr. — h) **Halle de gymnastique :** peinture des fenêtres ouest, sud et est ; réfection du mur de clôture est ; diverses retouches à l'extérieur ; total : 5000 fr. — i) **Immeuble Grand-Rue 18 :** remise en état de la couverture et de la ferblanterie de la partie est ; diverses retouches intérieures ; total : 6400 fr. — j) **Immeuble Louis Pernod 6 :** réfection de la terrasse sud-ouest ; remise en état de la buanderie ; total : 2950 fr.

Ces différents postes additionnés les uns aux autres font un total de 180,000 fr. Au cas où l'arrêté serait voté par le Conseil général, le montant nécessaire sera trouvé par voie d'emprunt ou sera prélevé, si possible, sur les recettes courantes. La dépense sera comptabilisée au chapitre des immeubles administratifs et productifs.

F. Jt

L'exposition de l'artisanat romand de Couvet a remporté, cette année, un grand succès

L'exposition de l'artisanat romand, organisée par la Société d'émulation de Couvet, qui a fermé ses portes dimanche soir, à 22 heures, a connu un immense succès.

Le résultat d'ensemble de cette exposition est excellent ; le but de l'ARC, celui d'obtenir une large audience de la manifestation sur le plan romand, a été atteint. Les visiteurs sont venus de Genève, Bâle, Berne, Bienne, Yverdon, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Montreux, Vevey, etc.

Les commandes prises pendant les 5 jours de l'exposition en font foi. Au nombre de 457, elles représentent 1002 objets vendus. L'augmentation du chiffre d'affaires de l'ARC, par rapport à 1967, a été d'environ 80 %.

Les pièces vendues représentent le pourcentage suivant selon les régions de la Suisse romande et des cantons limitrophes : Val-de-Travers : 31,6 % ; district de Neuchâtel : 31,8 % (le record !); Val-de-Ruz : 4 % ; la Chaux-de-Fonds (district) : 14 % ; Berne (canton) : 5 % ; Vaud : 6 % ; Genève (canton) : 3 %, divers : env. 4,5 %.

Les organisateurs estiment que plus de 3500 personnes ont visité l'ARC. Parmi elles, le conseiller d'Etat Rémy Schlaeppy et le consul d'Italie à Neuchâtel, M. Manfredo Incisa, de Camerana (pour ne citer que ces deux personnalités), ont pris un vif intérêt à la visite de l'ARC. Dimanche après-midi, le parc à voitures de la place des Collèges de Couvet était complet !

Le bar ouvert au 1er étage de la Salle de spectacles, en faveur des colonies de Champ-Petit, a connu une grande animation et nul doute que le bénéfice de la vente ne soit important.

L'ambiance de l'exposition a été sensationnelle ; les artisans ont donné le ton ! Le tour de démonstration en matière de céramique n'a pas été employé seulement par celle qui l'avait apporté mais par ses concurrents aussi ce qui donne la preuve que l'entente a été magnifique entre les exposants.

La Société d'émulation ne saurait s'arrêter en si bon chemin. Son exposition a été remarquée et fort appréciée. Elle sera certainement mise sur pied en 1971.

Pour terminer, signalons que ce sont 70 personnes qui ont aidé et apporté leur concours à la préparation et au succès de l'ARC. Une belle somme de dévouement !

F. Jt.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Remous provoqués par la nouvelle estimation cadastrale

(c) Le 31 octobre, les propriétaires fonciers de la Côte-aux-Fées recevaient du Service de la résestimation cadastrale de Neuchâtel, les feuilles sur lequelles étaient inscrites les nouvelles estimations cadastrales en regard des anciennes. Rien n'a échappé au fisc : immeubles, champs, prés, pâturages, pâturages boisés, forêts, aisances, etc.

Chacun admet, certes, un relèvement des estimations. Mais bien des valeurs semblent avoir été réévaluées d'une manière incompréhensible. Ainsi, un immeuble taxé 20,000 fr. est évalué 80,000 fr. alors que le propriétaire sait fort bien que jamais il ne pourrait le vendre plus de 50,000 francs, car il s'agit d'un vieil immeuble. Par ailleurs, une pâture voit sa valeur passer de 38,480 fr. à 138,800 fr. tandis que sa valeur locative a à peine doublé depuis son estimation initiale. Ainsi, certains champs, fort peu appréciés des exploitants (Crêt-Pierreux) voient leur valeur quadrupler.

Au vu des réactions de la population, M. Jean-Claude Barbezat, notre grand conseiller, s'est approché du chef du département des finances et lui a demandé de revoir les normes utilisées. En ce qui concerne les immeubles notamment, les frais d'entretien et de construction sont souvent plus élevés en montagne qu'en plaine. Nous ne sommes pas à proximité d'une voie de chemin de fer. Où la disparité devient flagrante, c'est à propos de la valeur locative des appartements et maisons. Il n'y a pas de commune mesure avec les immeubles du Val-de-Travers ou du littoral neuchâtelois. Nous sommes très conscients que si l'on veut retenir notre population active, il faut lui offrir au moins un avantage locatif. La position géographique du village a obligé (souvent à contrecœur) les « Nikelets » à se procurer une automobile...

Le délai de 14 jours pour les réclamations va expirer ces prochains jours. Tous ceux qui ont des revendications à faire valoir doivent donc faire diligence. Nous osons espérer que les autorités seront compréhensives à l'égard de la Côte-aux-Fées.

L'alcool au volant

(c) Vendredi soir, dans la grande salle de la Côte-aux-Fées, devant un auditoire attentif, le capitaine Stoudmann, chef de la gendarmerie neuchâteloise, a exposé, sous les auspices de la Société de la Croix-Bleue, un sujet fort actuel, celui de l'alcool au volant.

En une synthèse claire, précise et nuancée, il a rappelé le processus de retardement des réflexes consécutifs à l'absorption de boissons alcooliques.

Les normes indiquées, en quantités alcooliques, de bien des boissons, sont tolérées en raison de l'accoutumance, du poids des personnes et aussi dans les conditions où elles ont été ingurgitées.

La démonstration des appareils perfectionnés, utilisés par la police et les laboratoires sont un peu décourageants pour les automobilistes arrêtés et suspectés d'ivresse au volant.

VAUD - VAUD - VAUD

Elections vaudoises : résultats définitifs

POUSSÉE VERS LE CENTRE-GAUCHE

Il est certes toujours difficile de tirer une leçon globale d'élections communales. D'une part, la vie d'une commune obéit à des critères qui n'ont souvent rien de commun avec des impératifs politiques plus généraux. D'autre part, il n'y a pas équivalence entre les résultats d'une grande agglomération et ceux d'une petite localité. Enfin, les nombreuses alliances, les partis locaux, les groupuscules empêchent de dresser une statistique réaliste de la force des partis traditionnels.

Cependant, les élections qui viennent de se dérouler dans le canton de Vaud et dont on connaît maintenant presque tous les résultats définitifs, ne manquent pas d'intérêt et permettent de situer les tendances de l'électorat vaudois à quelques mois des élections cantonales.

La première constatation qui s'impose est le réveil encore timide, mais réjouissant des citoyens et des citoyennes. On note, en effet, dans la plupart des communes, une forte hausse de la participation. Des exemples : 10 % de plus à Montreux, 6 % de plus à Vevey, 7 % à la Tour-de-Peilz, 3 % à Lausanne. Certes, au chef-lieu, la participation reste faible (43 %), mais le progrès est sensible. Ce point positif méritait d'être mis en évidence. Si l'on considère la carte politique, on constate une poussée vers le centre-gauche avec un recul de la droite et un maintien communiste. Il est certain que la parti radical, après une période délicate, s'est nettement repris et retrouve progressivement ses troupes traditionnelles. Il enregistre ses résultats les plus percutants à Lausanne, Nyon, Pully, Morges, Montreux, La Tour-de-Peilz, Aigle et Renens. Ce succès n'est pas une surprise pour qui sait les efforts (réorganisation, rajeunissement, propagande) qu'accomplissent les responsables de ce parti.

Les socialistes, eux aussi, sont en progrès malgré leurs déconvenues de Sainte-Croix, de Nyon et de Montreux. Les popistes maintiennent leurs positions malgré la dissidence qui vient de les secouer. Ils reculent à Lausanne et à Vevey, mais progressent à Prilly et à Nyon. A Morges, ils n'atteignent pas le quorum.

Les chrétiens-sociaux marquent un léger progrès notamment à Vevey, à Morges et à Pully, mais reculent à Lausanne.

Enfin, le parti libéral recule d'une façon sensible, les électeurs ayant souvent préféré voter plus au centre. Notons cependant à son actif une avance à Nyon et à Morges. Mais ce parti devra revoir ses méthodes et sa prospection s'il entend retrouver ses troupes au printemps prochain.

Ainsi, ces élections communales n'ont finalement provoqué aucun bouleversement dans les grands centres. Parmi les changements les plus spectaculaires, citons Nyon qui se tourne vers le centre-droit, Renens qui met gauches et bourgeois en équilibre (avec la disparition des libéraux), Sainte-Croix qui met un terme à plus de vingt ans de majorité socialiste et Chavannes-Renens qui penche à gauche.

Et maintenant les partis peuvent préparer leur offensive de printemps. Ils connaissent le pouls de l'électorat. A eux de tirer les conclusions.

J. My

PRINCIPAUX RÉSULTATS

● MOUDON (65) : 35 radicaux (— 5), 21 socialistes (+ 3), 9 libéraux (+ 2).

● **YVERDON** (100) : libéraux 14 (—), radicaux 38 (—), socialistes 41 (— 1), popistes 7 (+ 1).

● **VEVEY** (100) : entente radicale-libérale 45 (46), parti socialiste 31 (29), parti chrétien-social 14 (13), parti ouvrier et populaire 10 (12).

● **NYON** (100 au lieu de 90) : parti radical 30 (24), parti ouvrier et populaire 24 (23), parti socialiste 15 (22), parti libéral 13 (11), liste indépendante nyonnaise 13 (10), groupe des « citoyens libres » 5 (0).

● **PULLY** (100) : union nationale démocratique 41 (57), parti socialiste 23 (23), parti radical 17 (0), parti radical indépendant 11 (20), parti chrétien-social 8 (0).

● **PRILLY** (100) : union radicale-libérale-indépendante 53 (58), parti socialiste 35 (33), parti ouvrier et populaire 12 (9).

● **LA TOUR-DE-PEILZ** (90 au lieu de 85) : parti libéral 35 (38), parti socialiste 23 (18), parti radical 21 (17), parti chrétien-social 6 (6), union communale indépendante 5 (6).

● **SAINTE-CROIX** (80 au lieu de 85) : parti socialiste 33 (45), parti radical 28 (30), groupe « opinion libre » 12 (0), parti libéral 7 (10).

● **AIGLE** (80 au lieu de 75) : parti radical 34 (29), parti socialiste 29 (25), entente libérale-agrarienne 17 (21).

● **PAYERNE** (80) : radicaux 32 (35), socialistes 19 (14), chrétiens-sociaux 15 (15), libéraux 14 (16).

● **MORGES** (100 jusqu'ici 95) : parti radical 37 (33), parti socialiste 22 (20), « entente morgienne » hors parti 20 (23), parti libéral 13 (12), parti chrétien-social 8 (7).

● **CONCISE.** — Votants 270, soit 63 %. Bulletins rentrés 270, valables 269, nul 1. Majorité : 135 (système majoritaire).

Sont élus :

Georges Dagon, 240 ; Etienne DuPasquier, 239 ; Georges Jacot, 239 ; Alfred Gaille, 231 ; Samuel Gaille, 230 ; Ulysse Debetaz, 228 ; François DuPasquier, 227 ; Rémy Rigoli, 222 ; Daniel Réguin, 219 ; Léon Duvanel, 216 ; André Cousin, 212 ; Fernand Jaquet, 212 ; Clément Cousin, 211 ; Arlette Devenoge, 209 ; Freddy Jaquet, 209 ; Jean-Pierre Evard, 206 ; Claude Vuillermet, 205 ; Walter Roggli, 200 ; Henri Sandoz, 197 ; Eddy Vuillème, 197 ; Gilbert Schaller, 196 ; Eric Oppliger, 185 ; Bernard Wittwer, 179 ; René Kleck, 178 ; André Sandoz, 176 ; Madeleine Pavlovitch, 168 ; Marc-André Evard, 162 ; Jean-Claude Héritier, 160 ; Hans Sprunger, 153 ; Cyprien Cochard, 148 ; Georges Cornaz, 144 ; Jean-Blaise Jaccard, 136 ; Roger Nicolier, 136.

Le Conseil étant constitué de 35 membres, deux membres devront être élus lors du 2me tour fixé à dimanche 16 novembre.

● **Les résultats définitifs, à Montreux et à Lausanne, ne seront connus que ce matin.**

MONTMAGNY

(c) Electeurs inscrits : 101 ; votants : 83 ; participation : 83 %. Cinq sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : Louis Verdon, syndic, Marcel Vuillemin, Gilbert Piguet, J.-P. Loup, John Jaquenoud.

MUR

(c) Electeurs inscrits 78 ; votants 33 ; participation 42 %. Cinq sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : MM. Max Lauper, syndic, Ernest Aubert, Albert Amiet, J.-P. Besse, Marcel Pouly.

OLEYRES

(c) Electeurs inscrits (?) ; votants 59 ; cinq sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : MM. Jean-Paul Miauton, Auguste Charmey, René Nicollier, Edmond Charmey, nouveau syndic, Gilbert Gonin.

VALLAMAND

(c) Electeurs inscrits 161 ; votants 73 ; participation 45,3 %. Cinq sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : MM. W. Gutknecht, Roger Piquilloud, syndic, Marcel Champod, H.-D. Piquilloud, Raymond Vincent.

VILLARS-LE-GRAND

(c) Electeurs inscrits 181 ; votants 148 ; participation 81 %. Cinq sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : MM. Marcel Blaser, Jean Bardet, syndic, Gérard Oulevey, Alfred Bardet, Henri Bardet (2me tour).

PROVENCE

Sont élus : Louis Delay, 104 suffrages ; René Gaille-F., 99 ; David Jeanmonod, 98 ; René Guilaume, 91 ; Louis Gaille, 91 ; Ami Favre, 89 ; René Perrin, 89 ; Olivier Vuillermet, 86 ; Eugène Vautravers, 86 ; Gilbert Jeanmonod, 84 ; Justin Favre, 83 ; Jean-Claude Delay, 82 ; Daniel Favre, 81 ; Fritz-Ami Allisson, 80 ; Roland Jeanmonod, 79 ; Jean-Louis Guillaume, 76 ; Bernard Favre, 72 ; Marc Gaille, 70 ; Paul Vuillermet, 69 ; Marc Gacond, 69 ; Fernand Favre, 69 ; Roland Favre, 68 ; Paul Liechti, 67 ; Georges Gaille, 67 ; Alfred Perrin, 67 ; Michel Vuillermet, 66 ; Raymond Perrin-Zaugg, 65 ; Roger Perrin, 63 ; Jean Roulin-J., 62 ; René Gaille-V., 58.

GRANDCOUR

(c) Surprise, à Grandcour, au cours des élections communales de dimanche. En effet, si les 45 conseillers composant le Conseil communal ont pu être élus au premier tour, on doit déplorer l'échec de M. Henri Oulevey, syndic et député, qui semble avoir été la victime d'une cabale des jeunes citoyens du village.

MISSY

(c) Electeurs inscrits 178 ; votants 134 ; participation 75 %. Il y avait cinq sièges à repourvoir. Sont élus : MM. Gérard Quillet, Philippe Blanc, Edmond Thévoz, syndic, André Thévoz et Gaston Combremont.

TREY-SUR-PAYERNE

(c) Electeurs inscrits 145 ; votants 109 ; participation 75 %. Sept sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : MM. Auguste de Crousaz, syndic, Jean Thonney, Edouard Chatelanat, Pierre Cornamusaz, Edouard Schafroth, Robert Fague, J.-J. Estoppey (2me tour).

FAOUG

(c) Electeurs inscrits 288 ; votants 198 ; participation 68,75 %. Quarante-cinq sièges à repourvoir, au système majoritaire. 43 élus. Un second tour est nécessaire pour élire deux conseillers.

BELLERIVE

(c) Electeurs inscrits 243 ; votants 152 ; participation 62,5 %. Cinq sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : MM. Emile Fioretta, Mme K. Hochuli, René Parisod, syndic, René Tombez, Gilbert Grandjean.

CHAMPMARTIN

(c) Electeurs inscrits 17 ; votants 11 ; participation 64 %. Trois sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : MM. Roger Chuard, syndic, Eugène Beck et Rodolphe Gaumann.

CONSTANTINE

(c) Electeurs inscrits : 128 ; votants : 94 ; participation : 75 %. Cinq sièges à repourvoir à la municipalité. Sont élus : MM. Georges Loup, syndic, F. Gentizon, J.-Pierre Gentizon, Paul Marti, Gaston Borel.

YVERDON

Tentative d'évasion : deux blessés

(c) Dimanche, vers 17 h 30, le géôlier des prisons d'Yverdon, M. Sylvain Burdet, distribuait le repas du soir avec l'aide d'un détenu. Il fut brusquement attaqué par un détenu, d'origine française, qui le frappa avec un tuyau démonté dans les installations sanitaires. M. Burdet fut grièvement blessé. Le détenu qui aidait M. Burdet vola à son secours, mais fut également frappé et blessé à la tête. Entendant les appels de son mari, Mme Burdet alerta la police. Le détenu, voyant la partie perdue, n'opposa pas de résistance. Selon ses déclarations, il voulait assommer le géôlier, s'emparer de ses clés et s'évader.

Les deux blessés furent transportés à l'hôpital où on leur fit de nombreux points de suture. C'est la troisième fois depuis qu'il est gardien que M. Burdet subit les attaques de détenus.

Concert classique au Centre de loisirs

(c) Pour la première fois, le Centre des loisirs d'Yverdon avait organisé samedi soir un concert classique. Cet essai avait deux buts : initier les jeunes à la musique classique et attirer les adultes de ce centre, réservé d'abord aux jeunes. Le choix des organisateurs fut heureux, qui invitèrent un trio de professionnels neuchâtelois qui recueillit d'innombrables applaudissements. Composé de Mme Rosset, piano et de MM. Thiébaud et Scheidegger, violoncelliste et violoniste, ce trio est encore très peu connu, puisqu'il fêtait son troisi-me concert en public. Le succès remporté promet une réussite rapide et certaine. Au programme, étaient inscrites trois œuvres de Mozart, Mendelssohn et Brahms.

Renouveau du jazz

(c) Depuis le retour des Etats-Unis du pianiste de jazz yverdonnois, Jean-Claude Juvet, les fidèles adeptes du jazz moderne ont appris avec joie la reprise des concerts au « Boum ». Ainsi, pour la deuxième fois cet automne, de nombreux mélomanes se sont déplacés samedi dernier pour applaudir un quatuor formé de Jean-Claude Juvet, piano, Bruno Dürring, batterie, Jean-Claude Buhlmann, guitare et Alain Corthésy, basse. Ces quatre musiciens fort connus en Suisse ont interprété avec brio de nombreux morceaux, pour la plus grande satisfaction de l'auditoire.

Collision

(c) Hier, à 12 h 10, un accident s'est produit entre deux voitures dont l'une quittait l'avenue de Grandson à Yverdon pour s'engager dans la rue Edouard Verdan, alors qu'un autre véhicule survenait en sens inverse. Dégâts matériels, pas de blessé.

Début d'incendie

(c) Hier à 9 h 45, un début d'incendie s'est produit dans la salle de gymnastique de la rue Pestalozzi, à Yverdon, dans le local des lutteurs. De la sciure en fermentation, en état de combustion, provoqua une très forte fumée. Le P.P.S. fut alerté, creusa une tranchée dans la masse de sciure après l'avoir copieusement arrosée, ce qui permit de circonscrire le sinistre rapidement. Dégâts peu importants.

La tempête fait des siennes

(c) De gros dégâts ont été provoqués par la tempête dans la journée de dimanche à Yverdon. La grande porte d'un bâtiment a été littéralement arrachée de ses gonds. Un chéneau de la rue de l'Ancienne-Poste également arraché, est retombé sur une auto qui a été endommagée. De nombreuses tôles d'un baraquement de chantier sont tombées sur une auto.

MOUDON

Mort d'un centenaire

(ATS). — M. John Cherpillod, agriculteur au hameau de la Rapaz, à Vucherens, est mort dans sa 100me année. Né à Vucherens, le 7 juillet 1870 il avait été l'un des fondateurs du parti paysan vaudois.

BUTTES

Camion renversé

(c) Hier après-midi, le camion d'une entreprise de Sainte-Croix, qui transportait du matériel à la station de départ du futur télésiège, a basculé et s'est renversé avec sa charge. Il n'y a pas eu de blessé.

Tous à skis !

(c) C'est en présence de 25 membres que le Ski-club de Couvet a délibéré, vendredi soir, à l'hôtel Central, sous la présidence de M. Jean-Pierre Zurcher. L'assemblée a voté, au bulletin secret et à l'unanimité, les admissions de MM. Jean-Louis Béguin, architecte à Auvernier et Jean-Philippe Roy de Couvet. Dans son rapport, le président de la commission du chalet, M. Paul Martin, a indiqué que la liste de garde pour la saison 1969-1970 est en train de s'établir et a demandé aux membres de lui faire parvenir leurs désirs.

Le Ski-club de Couvet organisera, l'hiver prochain, deux manifestations importantes : le concours régional des Ski-clubs du Val-de-Travers les 17 et 18 janvier prochains et une course à skis, les 28 février et 1er mars 1970. Ces deux manifestations sont mises sur pied par la commission technique du Ski-club que préside M. Heinz Heiniger et quelques membres dévoués de la société.

Le téléski du Ski-club sera installé samedi prochain 15 novembre, à sa place habituelle, sur les pentes du Haut de Riaux. Le moteur du téléski a été revisé et le câble changé ; la dépense sera inscrite au compte d'exploitation de ce moyen de remontée mécanique. Au chapitre de l'activité, la société organisera son match au loto le 22 novembre, un cross pédestre à l'intention des membres OJ, juniors et actifs, samedi prochain 15 novembre et tiendra une nouvelle assemblée un vendredi de décembre.

Dans les divers, plusieurs membres ont déploré la faible participation des actifs aux assemblées et envisagé les mesures à prendre pour remédier à cet état de fait.

Derniers devoirs

(c) Une délégation de la fanfare l'Avenir, de Couvet, conduite par son président, M. Ernest Pétremand, a pris part, hier après-midi à la cérémonie funèbre qui s'est déroulée au crématoire de Neuchâtel, à la mémoire de M. Alfred Sciboz. Le défunt avait été, et avec succès, pendant plus de 10 ans, le directeur de l'Avenir. A ce titre et au moment où il avait quitté la direction de cette société en raison de son état de santé, M. Sciboz avait été nommé membre d'honneur de la fanfare l'Avenir, dont les membres ne l'ont point oublié.

Signalons que le défunt avait dirigé en son temps, la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers.

TRAVERS

Nouveau conseiller général

(sp) A Travers, le Conseil communal a élu tacitement, au Conseil général, M. André Currit, troisième suppléant de la liste radicale en remplacement de Mlle Monique Jacot-Descombes, qui a dû quitter la localité pour des raisons de santé.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — **Colisée** (Couvet), 20 h 15 : Les Bérets verts.

CONFÉRENCE. — **Couvet,** réfectoire Dubied, 20 h : La spéléologie, par Pierre Bichet.

Pharmacie de service : Perrin (Fleurier).

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

AVIS DIVERS

Fleurier
Maison de paroisse

Mercredi 12 novembre, à 14 h 30

Rencontre des aînés et des isolés

Le soir à 20 h 15

Conférence avec film

« La bible aujourd'hui »
PAR M. P. FUETER.

Exposition biblique chaque soir de 19 à 21 heures.

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame
Cécile PERRINJAQUET-GYGI

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs et leur exprime sa profonde gratitude.

Un merci tout spécial à Sœur Alaina, Sœur Lucie, Madame Dubied, Mademoiselle Franel et à tout le personnel du Home Dubied, pour leur grand dévouement.

Lausanne, Fleurier et Couvet, le 7 novembre 1969.

PAYERNE

Un couple fribourgeois blessé

(c) Dimanche après-midi, M. Charles Pache, domicilié à Fribourg, accompagné de sa femme, circulait au volant de sa voiture, de Vers-chez-Perrin en direction de Payerne. Peu avant le carrefour de Boulex, en voulant dépasser un véhicule arrêté au bord de la route, il fit une violente embardée et vint se jeter contre un talus. Blessés au visage, M. et Mme Pache ont été conduits à l'hôpital de Payerne, où, après avoir reçu les soins d'un médecin, ils purent regagner leur domicile. L'auto est hors d'usage.

Fin du Comptoir payernois

(c) Lundi soir, après avoir reçu pendant cinq jours de très nombreux visiteurs, le Comptoir de Payerne a fermé ses portes. Ce XXIe Comptoir a connu un succès considérable et chacun s'est plu à en louer la belle ordonnance.

Ils regagnent leurs foyers

(c) Samedi matin, trois écoles de recrues ont pris fin sur la place de Payerne. Il s'agit de l'école de recrues d'aviation 230, de l'école de DCA 232 et de l'école de DCA 252 (transports). Plus de mille jeunes soldats ont ainsi regagné leur foyer, après avoir accompli leurs quatre mois d'instruction.

LA CHAUX-DE-FONDS

Evolution de l'enseignement mais pénurie d'enseignants

De notre correspondant :

Dans le rapport de la commission scolaire de la Chaux-de-Fonds, la réforme de l'enseignement est l'objet d'un paragraphe spécial. Elle n'a pas uniquement touché le niveau secondaire, mais aussi considérablement modifié, sinon la structure, du moins les programmes et les méthodes de l'enseignement primaire. D'après un rapport du département de l'instruction publique, les conférences officielles, les cours de moniteurs, la large diffusion de nouveaux moyens d'enseignement aident à cette évolution. Ainsi le corps enseignant le premier est touché par les impératifs des temps modernes. On va, conclut le rapport, vers une formation continue du corps enseignant, formation entreprise et poursuivie par les instituteurs eux-mêmes, plus exactement par ceux d'entre eux qui se spécialisent dans les orientations qui leur sont assignées.

DIFFICULTÉS

On sait désormais ce que font les instituteurs de leur vacances. L'école secondaire a, elle, des problèmes d'un tout autre ordre d'idée : la pénurie du corps enseignant se fait sentir et le directeur ne cache pas les difficultés.

D'année en année, écrit-il, nous espérons pouvoir apporter des informations plus rassurantes concernant la composition et la stabilité du corps enseignant, d'autant plus que les responsables du département de l'instruction publique semblent afficher un certain optimisme en la matière, en raison de l'augmentation réjouissante du nombre des étudiants qui se préparent à l'enseignement, augmentation particulièrement sensible au niveau du BESI, mais cet espoir semble encore lointain et le directeur de l'Ecole secondaire doit faire avec ce qu'il a. La conclusion de son rapport révèle une certaine inquiétude : « Force nous est de constater, dit-il, que l'augmentation du nombre d'étudiants qui se destinent à l'enseignement n'a pas encore été ressenti par les écoles secondaires de la Chaux-de-Fonds. La direction, précise-t-il, éprouve toujours les mêmes difficultés à assurer valablement l'enseignement et continue à devoir faire face à de nombreuses mutations en cours d'année. Ces changements ne sont pas sans apporter de grands inconvénients ».

A quand une solution durable à ce lancinant problème ?

PROBLÈMES SCOLAIRES

«La science-fiction, réalité de demain?»

De notre correspondant :

Mercredi prochain comme dans tout le canton, se dérouleront pour les élèves de cinquième année, les épreuves psychologiques. Seuls les bons résultats seront retenus : ils pourront aider certains élèves qui n'auraient pas très bien réussi les épreuves de connaissance à entrer malgré tout dans la section secondaire.

Les examens de connaissance des élèves de cinquième année auront lieu dans la dernière semaine de novembre.

Le département de l'instruction publique a fixé les conférences officielles d'automne du corps enseignant primaire et préprofessionnel des districts du Val-de-Ruz, du Locle et de la Chaux-de-Fonds au jeudi 20 novembre. Cette journée sera centrée sur le thème « La Science-fiction est-elle la réalité de demain ? ». Le corps enseignant entendra le matin dans la salle de la Croix-Bleue, à la Chaux-de-Fonds, une conférence de M. Pierre Versins, homme de lettres, spécialiste de la science-fiction, et un exposé d'Eric Schaerlig, journaliste scientifique bien connu des spectateurs du petit écran et des auditeurs de la Radio romande. L'après-midi aura lieu au cinéma Plaza, la projection d'un film qui illustrera les exposés du matin : 2001, l'Odyssée de l'espace ».

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Les examens de fin d'année scolaire 1969-1970 auront lieu les jeudi 12 et vendredi 13 mars. Pendant la période qui s'étendra des examens à la fin de l'année scolaire se tiendront les conférences de printemps du corps enseignant. Enfin, les épreuves complémentairess de connaissances (5me année primaire et 1re MP) et celles d'information (1re MP) se dérouleront le mardi 17 mars.

CERTIFICAT PÉDAGOGIQUE

M. Michel Rognon, de Fontainemelon, s'est vu délivrer le certificat pédagogique pour l'enseignement primaire et préprofessionnel.

Après un accident mortel, victime identifiée

(c) Samedi soir, vers 23 heures, un piéton était fauché par une voiture à la rue Numa-Droz et décédait peu après des suites de ses blessures. La victime n'ayant aucun papier d'identité sur elle et personne ne s'étant manifesté pour signaler une disparition, dimanche soir la police cantonale demandait aux journaux de publier un communiqué afin de permettre l'identification de la victime. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Hier matin déjà, de nombreux coups de téléphone renseignaient la police cantonale. Le piéton tué par un automobiliste, dont le permis de conduire a d'ailleurs été séquestré après une prise de sang, put ainsi être identifié. Il s'agit de M. John Richard, 74 ans, retraité et qui habitait la rue Cernil-Antoine, soit assez près du lieu de l'accident.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

MARIAGES CIVILS : Rérat, Claude-Louis, peintre en bâtiment et Perret-Gentil-dit-Maillard, Jacqueline. Jacot, Yvan-Vital, graveur et Kaufmann, Francine. Hunziker, Hans-Peter, employé de bureau et Bingeser, Josiane-Angèle. Kirchhof, André-Pierre, photographe-hélio et Grisel, Josette-Françoise. Leuba, Charles-Henri, employé CFF et Nussbaumer, Sylviane-Angèle. Wermeille, Daniele-Marco-Francesco, électricien-mécanicien et Patelli Margherita. Vuilleumin, Jean-Michel, mécanicien de précision et Isler Yvolène-Suzanne. Grbic, Milan, médecin et Méroni, Danièle-Andrée.

Piéton imprudent renversé

(c) Hier, en fin d'après-midi, à 17 h 30, un piéton, M. Marc Erard, qui traversait l'avenue Léopold-Robert, vers le carrefour de l'hôtel Moreau, mais en dehors des passages protégés a été renversé par la voiture conduite par R. I. de Villiers. Blessé, M. Erard qui est âgé de 70 ans, a été transporté à l'hôpital. Il souffre d'une commotion et de contusions multiples.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

THÉATRE. — **Casino-Théâtre,** 20 h 15 : « L'Avare » de Molière, avec G. Chamarat, de la Comédie française.

EXPOSITIONS. — **Centrexpo :** Mme Oppliger, paysanne-peintre.
Musée des beaux-arts : Alfred Huguenin, aquarelliste.

Pharmacie d'office : Coopérative.

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — **Corso :** Oscar.
Eden : Cérémonie secrète.
Plaza : Spartacus.
Ritz : Duel dans le Pacifique.
Scala : Le Grand Silence.

THÉATRE. — **Au Théâtre,** 20 h 30 : Le Médecin malgré lui, par la troupe du Théâtre de Carouge.

VARIÉTÉS. — **Cabaret 55 :** nouveau programme de variétés internationales.

EXPOSITIONS. — **Galerie du Manoir :** Jean-Claude Schweizer.
Galerie du Club 44 : Herman Braun.

Pharmacie d'office. — Pharmacie Coopérative, Paix 72.

Permanence médicale et dentaire. — Le 2 10 17 renseignera.

LE LOCLE - LE LOCLE

LES PILIERS DU SAVOIR

De notre correspondant :

Actuellement, sur la place du Technicum ont lieu les travaux de « pilotage » qui permettront d'asseoir sur une base stable le futur centre scolaire, destiné à l'enseignement secondaire. Ce centre dont la construction ne commencera qu'au printemps a été selon un devis indicatif estimé à huit millions cinq cents mille francs.

Selon la critique qui avait été faite par le jury du projet de Montmollin (notre photo), il ressortait que ce projet présentait l'avantage de pouvoir faire du centre scolaire un centre culturel extra-scolaire ouvert à toutes sortes de manifestations.

La conception générale du projet, simple et rationnelle a séduit. Si l'ensemble s'intègre bien dans le quartier, laissant suffisamment d'espace entre les bâtiments, nombre de Loclois regrettent encore leur ancienne place. Où se dérouleront désormais les manifestations ? La Combe-Girard semblant écartée, il reste à trouver un nouvel emplacement. Contenter chacun n'est pas chose aisée. Gageons cependant que le jour où sera inauguré ce centre scolaire bien des rancœurs seront déjà éteintes.

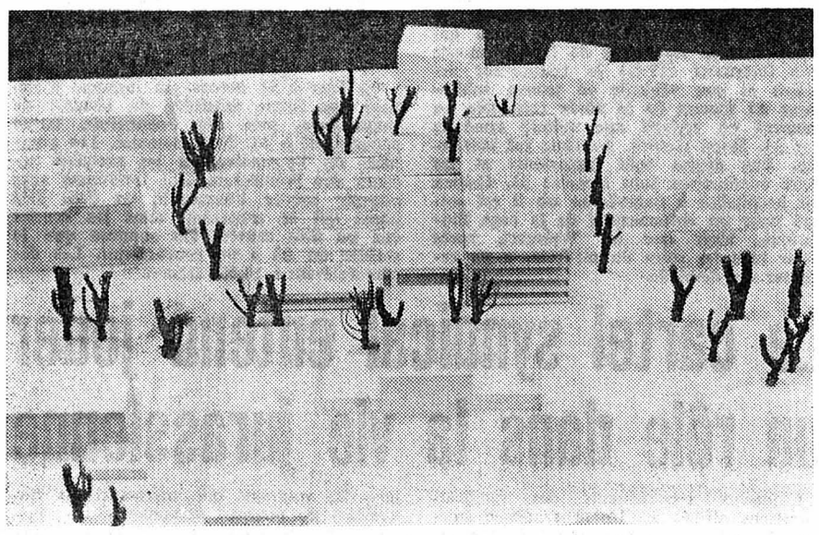

La maquette du futur centre. (Avipress - Bernard)

En pleins travaux. (Avipress - Bernard)

L'aquarelliste Alfred Huguenin au Musée des beaux-arts

D'un correspondant :

Le vernissage de l'exposition de l'aquarelliste Alfred Huguenin a eu lieu samedi après-midi en présence des nombreux amis du peintre, des fervents de l'art pictural et de quelques personnalités de la région et de l'extérieur.

Alfred Huguenin est un authentique Loclois. Il a déjà exposé plusieurs fois chez nous et en dehors. Dès son tout jeune âge, il se passionna pour le dessin. Il avait de qui tenir. Son père, Jules Huguenin-Courvoisier, était un graveur fort habile et un modeleur portraitiste à ses heures. Son fils a marché dans ses traces. Ne pratique-t-il pas actuellement une belle carrière de maître de dessin au bénéfice des écoliers loclois ? Alfred Huguenin pourrait pratiquer d'autres techniques que la difficile aquarelle : celle-ci correspond plus particulièrement à son tempérament précis, à son talent net et franc, à sa facture vigoureuse tempérée par un goût exquis et une belle sensibilité. De plus Alfred Huguenin semble avoir le génie du lieu. Son exposition, qui comprend plus de nonante toiles, en est la vivante démonstration. C'est-à-dire qu'Alfred Huguenin saisit d'emblée ce qui, dans la lumière, l'air et l'eau (le peintre a de nombreuses marines) est propre à telle région. C'est avec aisance qu'il exprime le pittoresque, la beauté de petits coins peu connus d'Italie, d'Espagne, de France, sans parler des lieux de chez nous et du Valais, dans une excellente mise en page. Son œil exercé recherche avant tout la lumière et la poésie d'une région. Presque toutes ses aquarelles débordent de vie. Elles révèlent une réelle aptitude d'observation. Le peintre a un faible pour l'impromptu, le décidé, le pris sur le vif. Tout cela est solidement construit. Voyez « Numana », ce gros bourg accroché à une colline ou cette « Ruelle à Castelfidardo » riche de couleurs et de vie, elle contraste comme tons avec le « Torrent tumultueux d'Unterbäch », sans parler des paysages méridionnaux si nettement différenciés quoique sous la même lumière. Le visiteur fera bien d'autres découvertes au cours du voyage auquel le convie le peintre. Il ne se lassera pas des nombreux sujets évoqués sans aucune miévrerie ni du style plaisant avec lequel ils ont été conçus.

C.

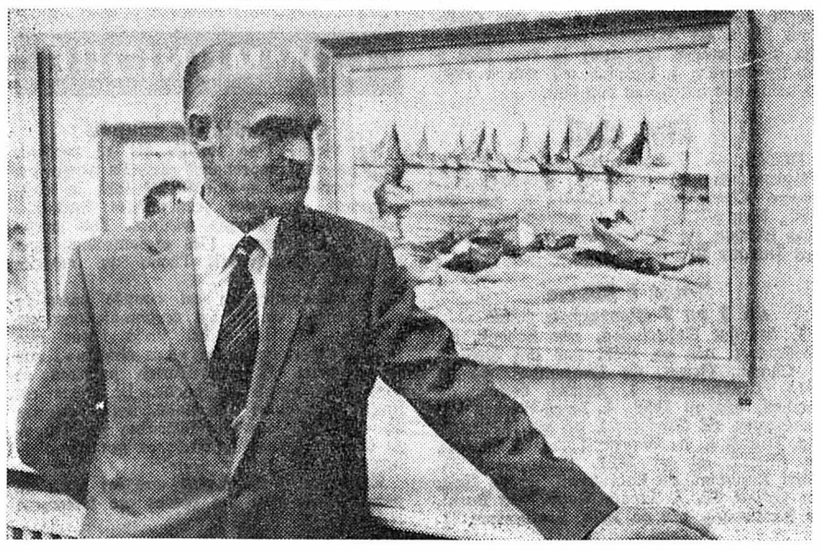

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Les forêts publiques et privées en Suisse : une superficie de 1,061,589 hectares en 1967

Le Bureau fédéral de statistique vient de nous faire parvenir le 3me fascicule élaboré par l'inspection fédérale des forêts et consacré à la situation forestière suisse en 1967 (1). De cette intéressante publication, nous avons tiré les éléments essentiels pouvant retenir l'attention de nos lecteurs.

En 1967, les forêts publiques et les forêts privées suisses recouvrent une superficie totale de 1,061,589 hectares (ha). Quant à la superficie productive des forêts publiques seulement, elle s'est élevée à 680,546 ha (augmentation de 1162 ha par rapport à l'année précédente). Les forêts publiques aménagées recouvraient 607,138 ha, ce qui correspond à 89,2 % de la surface boisée totale appartenant à des collectivités de droit public.

En 1967, on a exploité dans l'ensemble des forêts publiques suisses 3,460,784 mètres cubes (m3) de bois. Les exploitations ont depuis 1966 augmenté de 32,8 % dans les forêts domaniales, de 29,7 % dans celles des communes et autres collectivités de droit public et de 30 % pour la moyenne de toutes les forêts publiques. Les forêts publiques livrèrent 3,257,999 m3 de bois (dont 1,796,390 m3 de chablis). Dans la totalité des forêts publiques, le volume de bois exploité à l'ha a, en raison des chablis, augmenté de 30,8 %, passant de 3,9 m3 en 1966 à 5,1 m3.

Recettes : les recettes totales à l'hectare pour les forêts publiques ont augmenté de 7,1 % depuis 1966. En raison de la forte baisse des prix intervenue en 1967, l'exploitation augmentée de 30 % au regard de 1966 n'a eu que peu d'influence sur les recettes totales à l'ha. Chiffrées les recettes totales ont atteint 376 fr. 50 en 1967 par ha et 73 fr. 80 par mètre cube (période 1955-1959 par ha 275 fr. 80 et 77 fr. 30 par m3).

Les dépenses totales ont atteint 328 fr. 30 par ha et 64 fr. 30 par m3 en 1967 (160 fr. par ha et 44 fr. 80 par m3 en 1955-1959).

Par rapport à 1966, les recettes totales ont diminué de 17,5 % en raison de la baisse des prix du bois intervenue à la suite des ouragans qui ont abattu, en Suisse allemande surtout, un million trois quarts de m3 de bois. Conséquence fâcheuse des tempêtes catastrophiques de février et de mars 1967, les surexploitations dans les forêts publiques aménagées se sont élevées à 1,154,217 m3 et qui représente 52,1 % de la possibilité annuelle.

Semis et plants : la surface des pépinières forestières s'est réduite de 1,7 ha par rapport à 1966 pour tomber à 231,8 ha. Les pépinières ont livré 18 millions de plants dont 13,7 millions destinés aux cultures en forêt et 4,3 millions pour des reboisements.

Le nombre total des plants mis à demeure est de 2,6 millions inférieur à celui de 1966. On a livré 2,4 millions de plants de moins pour les cultures en forêt et 0,2 million de moins pour le reboisement.

Importation et exportations : il y a deux ans, on a importé en Suisse 563,553 tonnes (T) de bois dont 170,965 T de bois en grumes feuillus. Les deux tiers des importations provenaient des pays du Marché commun. Quant aux exportations, elles ont atteint au total 245,984 T dont 33,534 T de bois de feu, 179,710 T de bois en grumes et 32,740 T de sciage. On a exporté environ 80,000 T de plus qu'en 1966 grâce aux subsides fédéraux.

Consommation de bois : la consommation totale de bois en Suisse en 1967 — les fluctuations des stocks n'étant pas prises en considération — s'est élevée à 5,776,000 m3, soit 709,000 m3 de plus qu'en 1966. Cette augmentation concerne uniquement le bois d'œuvre, alors que la part du bois de feu n'a guère changé. Par habitant, la consommation de bois a atteint 0,95 m3 contre 0,84 m3 en 1966.

J. de la H.

(1) Statistiques de la Suisse, 439me fascicule, série Ct 38.

La forêt neuchâteloise en 1967

Surface totale		Bois livré
Forêts domaniales	2432 ha	12,383 m3
Forêts communales et corporatives	12,609 ha	60,717 m3
	15,041 ha	73,100 m3
Nouveaux boisements	226,003 plants	
Cultures en forêts	188,993 plants	
Pépinières surface	183 ares	

Débardage en forêt.

(Avipress - ASD)

Suites mortelles après l'accident de Boudevilliers

(c) La jeune Adèle Del Savio, née en 1956, en vacances chez M. Remo Pazzarelli, qui avait été grièvement blessée dimanche après-midi entre Boudevilliers et Malvilliers, est décédée dans la nuit des suites de ses blessures sans avoir repris connaissance.

Etat civil de Boudevilliers y compris l'hôpital de Landeyeux

NAISSANCES. — 6 octobre. Henchoz Matthieu, fils de Jean-Marc, constructeur de décors à Chézard-Saint-Martin et de Josette-Marie, née Dejugnat. 11. Tripodi, Giovanna-Daniela, fille d'Antonio, aide de garage à Boudevilliers et de Maria-Annunziata, née Paonna. 12. Sunier, Isabelle, fille de Michel-Ami, ouvrier aux travaux publics, à la Chaux-de-Fonds et de Hanna, née Boesch. 23. Ducommun Nils-Jean, fils de Jean-Willy, agriculteur à la Joux-du-Plâne, et de Marlyse-Gertrude, née Roth. 25. Verardo Sandro, fils de Domenico, mécanicien aux Geneveys-sur-Coffrane et de Suzel-Marguerite, née Gretillat.

DÉCÈS. — 10. Jaccard, Marie-Louise, institutrice retraitée, 89 ans, célibataire, à Cernier. 19. Bays, Jean-Louis, sacristain, 81 ans, époux de Emma-Clara, née Liniger, à Neuchâtel.

COFFRANE

Après un tragique accident de la route

(c) Une nombreuse assistance se trouvait réunie au crématoire, samedi, pour entourer la famille et rendre les derniers devoirs à Mme Boris Seitz, décédée des suites d'un tragique accident survenu à Neuchâtel, le 6 novembre. Mme Seitz était née à Coffrane où son père fut pasteur pendant 42 ans. Elle était la cadette d'une famille de cinq enfants dont quatre frères ; l'un de ceux-ci est décédé il y a quelques années. Nature énergique, vive, primesautière, elle attirait l'amitié, la sympathie. Suivant les traces de sa mère, elle devint maîtresse ménagère, enseignant à Cernier, Dombresson, Boudry — puis au moment de son veuvage entra à l'Ecole professionnelle de Neuchâtel. Elle fut membre de l'Association suisse pour le service de maison, faisant partie du comité de la commission neuchâteloise pour l'apprentissage ménager.

Son éducation, l'exemple familial lui avaient enseigné à se donner, se dévouer. Ses lundis de liberté, elle les consacrait au Club des aînés. La joie du lundi dont les responsables, les participants lui garderont un souvenir reconnaissant.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 5 65 01

met à votre disposition :

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

Assemblée générale des tireurs au petit calibre de Cernier

Réunis dernièrement en assemblée générale, les 14 membres des tireurs au petit calibre de Cernier, ont renouvelé en bloc leur comité sortant en le remerciant de sa gestion. C'est par applaudissement qu'ils ont manifesté leur confiance et leur reconnaissance à leur dynamique et dévoué président, W. Schneider.

Dans un rapport très complet, ce dernier fit revivre les hauts faits de coéquipiers dévoués et bien intentionnés, mais releva les difficultés toujours croissantes à grouper tous les membres lors des concours et surtout le recrutement de nouveaux tireurs, surtout chez les jeunes.

Pour terminer, le directeur des tirs, R. Favre, donna connaissance des classements des concours obligatoires à l'obtention du challenge F.H.F. dont voici les meilleurs résultats :

Journées cantonales, cible Section (max. 100 pts) : Otto Barfuss 96 ; Pierre Gacond et Jean-Claude Sermet 92 ; Bernard Zaugg 91 ; Charles Matile et Walter Gutknecht 90 p., etc.

Concours fédéral de section (max. 90 pts avec 1 passe à genou) : Richard Magnenat 86 ; Otto Barfuss 83 ; Jean-Claude Sermet 82 ; Charles Matile et André Mosset 80 p., etc.

Tir Populaire (passe Stand max. 100 pts, Tir populaire (passe Stand max. 100 pts, cond 95-35 ; Richard Magnenat 91-39 ; Walter Gutknecht 91-36 ; Werner Schneider 89-36 ; Michel Favre 87-38 ; Charles Matile et André Mosset 87-36, etc.

Quelques bons résultats ne figurent pas dans ce classement, les conditions de participation aux trois concours n'ayant pu être remplies pour raison de service militaire ou de maladie.

Classement général. — Obtient le challenge pour une année : Otto Barfuss 306 pts ; Richard Magnenat 304 pts ; Pierre Gacond 301 pts.

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Cernier est convoqué le jeudi 20 novembre 1969. L'ordre du jour est le suivant : 1. Appel nominal. 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre. 3. Demande de crédit de 75,000 fr. pour la construction d'un puits filtrant à grand diamètre aux Prés-Royer. 4. Adoption du nouveau tarif de vente de l'eau. 5. Ratification de l'arrêté pris par le conseil intercommunal du syndicat pour l'épuration des eaux usées du Haut-Val-de-Ruz concernant l'octroi d'un crédit de 255,000 fr. destiné à la 2me étape de construction des canalisations. 6. Vente de deux parcelles de terrain à M. Hans Biéri. 7. Adoption d'un arrêté concernant un échange de terrain. 8. Préavis au sujet de la destination du collège actuel. 9. Infirmotion au sujet du Centre de secours du Val-de-Ruz. 10. Examen du règlement pour la construction de chalets à la montagne de Cernier et divers.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Rencontre intéressante

(c) Mercredi soir, à la salle de télévision de l'hôtel des Communes, six adultes désirent affronter les jeunes gens et les jeunes filles libérés de la scolarité et de moins de 20 ans.

N'ayant pas de programme, ni aucune intention, ces six « croulants », comme ils se sont appelés, souhaitent rencontrer les jeunes pour discuter avec eux des problèmes de la drogue, du cinéma, de la sexualité... Ils attendent qu'en toute liberté, les jeunes puissent s'exprimer et dire ce qu'ils espèrent de la génération qui les précède. Enfin, si quelque chose doit se faire, ils l'établiront ensemble.

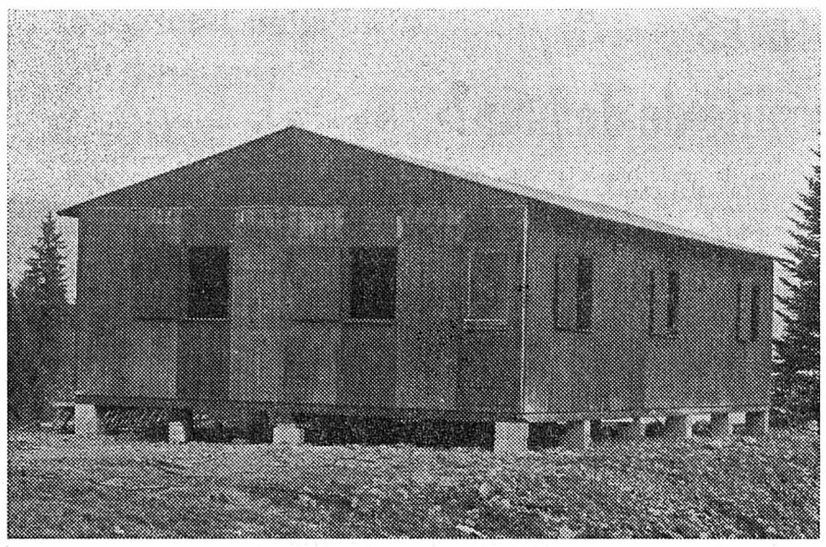

Une buvette a été construite

LE GRAND VAL VEUT DEVENIR UNE VÉRITABLE STATION D'HIVER

La station du Grand Val, qui dispose de deux remontées mécaniques et qui vient de se rendre acquéreur d'une machine à damer les pistes, aménage actuellement une buvette, où les skieurs et promeneurs se rendant sur ces hauteurs, trouveront de quoi se restaurer. Cette construction est située à proximité même des deux stations de départ et du champ de ski réservé aux enfants et à l'école de ski qui sera ouverte cet hiver.

(Avipress - adg)

Les traductions françaises au Grand conseil : motion acceptée

UN VICE-CHANCELIER DE LANGUE FRANÇAISE SERAIT NOMMÉ

« La durée de la session de novembre du Grand conseil bernois a été fixée à un maximum de trois semaines malgré la pléthore des interventions (85) parlementaires », a déclaré hier après-midi le président du législatif, M. Fritz Rohrbach (PAB, Mittelhaeusern), à l'ouverture de la session. L'expérience d'une session de quatre semaines, tentée en octobre dernier, a donc porté ses fruis, et la conférence des présidents a maintenant fixé une durée maximale.

Le canton doit-il ou non financer, selon certaines modalités à définir, les partis participants aux élections cantonales du Grand conseil et du Conseil exécutif ? Telle est la question qu'a soulevée M. Pierre Gassmann (soc - Delémont), dans sa motion.

De plus en plus, a-t-il affirmé, les frais des partis s'élèvent et il serait très regrettable de devoir constater, à l'avenir, que les partis, qui sont les « piliers » de la démocratie ne puissent plus assumer leur tâche pour des raisons financières.

La somme correspondante à cette aide, a encore ajouté M. Gassmann, devra être inscrite la première fois au budget 1970. Cette dernière phrase n'a cependant pas plu à tous les députés, le budget pour l'année prochaine étant déjà élaboré et devant être examiné au cours de cette session.

M. Moser, président du Conseil exécutif, déclare ne pouvoir accepter la motion, la Confédération se préoccupant actuellement de l'examen d'une proposition semblable. Aussi, a ajouté M. Moser, il faut attendre la législation fédérale.

La plupart des orateurs, tout en acceptant le fond de la motion, s'opposent à introduire avec effet immédiat, l'aide demandée par M. Gassmann et les PAB refusent même la première partie, soutenant ainsi leur représentant au gouvernement.

Saisissant l'occasion de cette divergence au sein du Conseil, le député delémontain propose de transformer sa motion en postulat et de la diviser en deux parties pour le vote : 1) vote sur le fond ; 2) vote sur l'entrée en vigueur. La première partie a été acceptée par 112 voix contre 26 et la seconde refusée par 83 contre 15 voix.

M. Schorer (rad., Berne) s'est penché sur la Constitution cantonale, notamment en ce qui concerne les langues officielles du canton, le français et l'allemand. Le député bernois a constaté que, si au Grand conseil, tous les textes sont publiés dans les deux langues, ce n'est pas le cas dans les commissions. Fondant son affirmation sur un exemple, M. Schorer déclare alors qu'au sein de la commission de l'économie publique, le maire de Porrentruy, M. Parietti, n'a jamais de traduction française de textes écrits en allemand. Cette situation doit être modifiée le plus tôt possible.

Aussi le motionnaire propose-t-il de nommer un vice-chancelier qui soit en même temps chef de la section de langue française, de développer le service de traduction à la chancellerie d'Etat et de présenter, si nécessaire, des propositions au Grand conseil.

M. Moser ne voit pas la chose du même œil. Il est d'avis que la proposition de M. Schorer est trop vague en ce qui concerne le vice-chancelier. Il faudrait préciser que ce poste doit être détenu par un Romand lorsque le chancelier est de langue allemande, et refuse la motion au nom du Conseil exécutif.

La motion est cependant soutenue par M. Haltiner, président du groupe radical, qui relève l'exactitude des propos de M. Schorer. M. Haltiner va plus loin, puisqu'il affirme que l'Office des relations publiques est surchargé et qu'il ne s'occupe que des affaires concernant le Jura, et qu'il ne remplit pas les fonctions qui lui sont dévolues, c'est-à-dire la documentation et les relations avec la presse. Par conséquent, il est nécessaire de modifier l'organisation actuelle du service de traduction et de documentation. Le Grand conseil est également de cet avis, puisqu'il accepte la motion par 53 voix contre 17.

En fin de séance, le Conseil aborde l'examen de la modification de la Constitution cantonale, modification devant permettre l'introduction du référendum facultatif en matière financière et augmentant les compétences du Conseil exécutif sur ce point.

M.-G. CHELNIQUE

SONCEBOZ

Deux blessés et deux voitures démolies

(c) Dimanche soir, à 22 h 40, une collision s'est produite entre deux automobiles à la sortie de Sombeval. Une voiture conduite par M. Frédéric Weingart, arrivait de la gare, dans l'intention de se rendre à Sonceboz. Comme la route qui passe vers le restaurant de la Clé monte très fortement (27 %) le conducteur accéléra et son véhicule se trouva subitement en travers de la route cantonale au moment où arrivait une voiture conduite par M. Horst Gchick. Le choc fut inévitable. Les dégâts sont importants et les deux conducteurs sont blessés ; M. Gchick est hospitalisé à Saint-Imier où il est soigné pour un enfoncement de la cage thoracique, alors que M. Weingart, après avoir reçu les soins du médecin, a pu regagner son domicile.

VAUTENAIVRE

Une ferme détruite par le feu

(c) Hier à 11 heures, un incendie a détruit une ferme inhabitée du hameau de Vautenaivre, près des Pommerats, ferme appartenant à M. Fritz Sommer. Les pompiers de Vautenaivre et les premiers secours des Pommerats sont intervenus sans pouvoir sauver l'immeuble en feu. Dix porcs qui se trouvaient dans les écuries ont pu être sauvés. On suppose que le sinistre est dû à un court-circuit. Les dégâts s'élèvent à 10,000 francs.

LES JUMEAUX HAINEUX AVAIENT ATTAQUÉ L'AVOCAT RESPONSABLE DE LEURS DÉBOIRES

De notre correspondant :

Présidé par M. Claude Dumas, à Romont, le tribunal criminel de la Glâne a jugé hier près-midi deux frères jumeaux âgés de 49 ans, agriculteurs à Romont, Michel et André B. En avril dernier, le premier avait exigé de M. Fasel, avocat et député à Romont, qu'il lui signe une reconnaissance de dette de 1000 fr., sous la menace d'un pistolet d'ordonnance chargé et désassuré. L'avocat refusa courageusement, mais reçut alors un coup de poing qui le blessa au visage, puis d'autres coups dont l'un d'André B., qui le conteste. Il fut également insulté.

L'affaire se déroula le 29 avril dernier à l'hôtel de la Couronne, à Romont. Il était près de midi ; les frères B. étaient attablés au café lorsqu'arriva l'avocat. Tous les témoins affirment qu'on sentit la tension monter. On savait d'ailleurs que les jumeaux en voulaient à l'avocat, pour la raison qu'il avait défendu avec succès leurs adversaires, dans divers procès. Ce jour-là, ils venaient précisément de payer une partie des frais résultant de l'une de ces causes perdues par eux, pour des « histoires » peu graves. Alors que l'avocat ignorait sciemment la présence des frères, l'un de ceux-ci lui coula un regard menaçant qui impressionna vivement un témoin. Michel B. sortit alors du café et alla chercher son pistolet 7,65 mm. Il suivit l'avocat qui se rendait aux toilettes de l'établissement, et c'est là que l'agression se produisit.

Les jumeaux continuent d'ailleurs de vouer une haine farouche à celui qu'ils estiment être responsable de leurs déboires devant la justice.

Le procureur général, Me Jos.-Daniel Piller retient naturellement cette absence de repentir, ainsi que la préméditation, pour s'opposer à l'octroi du sursis. Il requiert 12 mois d'emprisonnement, 2000 fr. d'amende et 4/5 des frais contre Michel B., et 45 jours ferme, ainsi qu'un cinquième des frais contre son frère.

Le jugement fut celui de l'apaisement et de la mesure. André B. est acquitté. Il se chargera pourtant d'un sixième des frais. Michel B. est reconnu coupable de lésions corporelles simples, de port d'arme sans autorisation et de tentative d'extorsion, ainsi que d'injures. Il est condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans, à 2000 fr. d'amende, à la confiscation de deux pistolets et à cinq sixièmes des frais. Les conclusions civiles sont admises intégralement. Elles comprennent 5000 francs d'indemnité pour tort moral, que l'avocat s'est engagé à verser par moitié à l'hôpital de Billens et à la société fribourgeoise d'hygiène mentale.

Décisions du Conseil d'Etat

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé M. Marcel Muller, à Fribourg, géomètre-technicien ETS, adjoint technique du commissaire général.

Il a institué une commission chargée de l'étude des problèmes posés par le carrefour de Bertigny.

Il a modifié le statut des proviseurs du collège Saint-Michel.

Il a approuvé le plan de quartier « Les Vuarines », à Belfaux.

Il a autorisé les communes de Bulle, Guin, Lovens, Saint-Aubin et Vully-le-Haut à procéder à des oérations immobilières ; celles de Bœsingen, Ecublens et Estavanens à prélever des impôts.

LAC-NOIR

Sauvetage in extremis

(c) Deux étudiants qui se trouvaient sur un voilier, dimanche matin, sont parvenus à sauver un habitant de Kœniz qui avait chaviré avec son propre voilier sur le lac Noir, à la suite d'un brusque coup de vent. Lorsqu'ils parvinrent à hisser le naufragé dans leur embarcation, il était à la limite de la résistance. Ils le réconfortèrent, puis le firent ramer lui-même jusqu'à la rive pour lui éviter une congestion.

BULLE

« In memoriam »

(c) La traditionnelle manifestation organisée chaque année à la mémoire des soldats défunts a eu lieu hier à Bulle. Après le dépôt d'une couronne devant le monument si près de l'église de Bulle, une messe commémorative a été célébrée par le capitaine-aumônier Armand Perrin, curé de Bulle. Un concert a été donné par une fanfare militaire, à l'issue de l'office sacré.

Route d'accès au nouveau pont de Sugiez : c'est parti !

(c) On sait que le nouveau pont de Sugiez traversant le canal de la Broye élargi est terminé depuis bientôt deux ans, mais qu'il est toujours inutilisable, faute de route d'accès.

Or, les travaux d'aménagement de la route d'accès au pont, sur la rive gauche, viennent de commencer et sont activement menés, ceux de la rive droite devant commencer également prochainement. Si l'hiver ne se montre pas trop rude, on peut espérer que le pont pourra être mis en service au mois de février 1970.

Certains, pourtant, sont contre le suffrage féminin

De notre correspondant :

Tout ce que Fribourg compte de partis, de syndicats, d'associations économiques et de groupements intégrés à la vie publique, s'est prononcé en faveur de la reconnaissance de l'égalité civique des femmes. Les derniers en date sont les appels du Cartel syndical fribourgeois, du Mouvement populaire des familles et du parti paysans et indépendants. Des sportifs connus, des hommes politiques, des gens obscurs et valeureux sont interrogés : tous sont favorables. Un courant d'opposition existe pourtant, d'autant plus difficile à contrer qu'il relève davantage de l'instinct que de la raison. Il n'est pas exclu que cette opposition finisse par s'exprimer en dernière heure, sous une forme sans doute inattendue. Mais on ne voit pas qui pourrait la patronner ouvertement. On ne se fait pas volontiers le champion d'arguments qui ne tiennent pas devant la simple logique.

De même, on n'en finirait pas de citer toutes les manifestations qui se dérouleront cette semaine, dans tout le canton, pour appuyer la cause des dames. La plupart sont annoncées à grand renfort de papillons, et dans les journaux locaux. Des conférenciers de l'extérieur parleront : Mme Marie-Laure Beck, député au Grand conseil genevois, sera à Bulle et à Broc jeudi soir, et Roger Nordmann animera une conférence-discussion mercredi soir, à l'école de Cormanon, à Villars-sur-Glâne. Certains papillons annoncent un débat contradictoire...

A la Société cantonale des chanteurs fribourgeois

(c) C'est à l'hôtel du Vanil-Noir, à Grand-Villard, qu'a eu lieu l'assemblée des délégués de la Société cantonale des chanteurs fribourgeois. Les débats se sont déroulés sous la présidence de M. Henri Mauron, de Fribourg. Une nouvelle société a été admise au sein de la cantonale : il s'agit de l'« Avenir » de Granges-Veveyse. La prochaine assemblée cantonale aura lieu à Montreux, où elle sera organisée par les « Amis fribourgeois ». Quant à la fête cantonale de 1972, elle se déroulera à Estavayer-le-Lac.

Un grand vin vaudois...

(c) Commencées le 15 septembre, les vendanges viennent de prendre fin dans les vignobles de l'hôpital des Bourgeois de Fribourg. La grêle et les conditions météorologiques défavorables de la première moitié de l'année ont eu une influence sur la récolte à Riex et dans le Dézaley (Lavaux). On a toutefois compté 11,850 litres de Riex blanc, 1600 litres de Riex rouge et 4000 litres de Dézaley blanc. La récolte est inférieure à la moyenne.

Dans le vignoble de Béranges, en revanche, la récolte est supérieure à la moyenne, en produisant 12,200 litres de Dorin blanc.

Quant à la qualité, elle est excellente. La vinification a commencé, et l'on peut dire d'ores et déjà que le « 1969 » de l'hôpital des Bourgeois se classera parmi les grands vins vaudois.

Soutien pour une initiative

De notre correspondant :

Une initiative populaire est actuellement lancée dans notre pays, qui demande l'établissement d'un contrôle renforcé des industries d'armements et l'interdiction de l'exportation des armes. La Suisse, pays de la Croix-Rouge, ne saurait, en effet, jouer sur le double tableau de la fraternité humaine et du profit réalisé par le commerce des armements.

A Fribourg, un groupe de personnes provenant de milieux différents s'est chargé d'appuyer la campagne en faveur de l'initiative et de recueillir des signatures dans le canton. Une action toute spéciale sera entreprise à l'occasion de la votation cantonale du 16 novembre.

Les personnes suivantes, entre autres, appuient cette initiative à Fribourg : MM. G. Ayer, président du parti socialiste fribourgeois, Noël Ruffieux, professeur, Joseph Rey, vice-président de la Fédération suisse « Pro Familia », G. Leuenberger, pasteur, P. Currat, député, R. Morisod, secrétaire, H. Morisod, institutrice, Cl. Ducarroz, vicaire, Félicien Morel, secrétaire syndical, Henri Pilloud, technicien, Gertrude Chablais, secrétaire du MPF de Fribourg, Auguste Rody Jr, professeur, Paul Lauper, professeur et Adolphe Aebischer, curé de Saint-Nicolas.

VAULRUZ

Fillette grièvement blessée par une voiture

Hier, vers midi, une automobile conduite par un habitant de Romont, circulait de Bulle en direction de Romont. Près du garage des Ponts, une fillette de six ans qui revenait de l'école, Danielle Seydoux, fille d'André, domiciliée à la Joux-des-Ponts, à Vaulruz, se jeta contre la voiture et fut grièvement blessée. La fillette venait d'apercevoir sa mère venant à sa rencontre en voiture et s'élança alors sur la chaussée, sa mère horrifiée étant témoin de l'accident.

Souffrant d'une fracture du crâne, ainsi que d'un bras, et fortement contusionnée, elle est soignée à l'hôpital de Billens.

Plusieurs cambriolages : des arrestations

La police a arrêté trois hommes et une femme qui avaient commis un cambriolage il y a quelques jours, à Monterschu, dans le district du Lac. Ils avaient dérobé des objets qu'ils comptaient vendre à des antiquaires.

D'autres cambriolages sont aussi signalés à Morat même, notamment dans le quartier de la gare. A un endroit, un cambrioleur s'est emparé d'un appareil de photo. Il a mis par ailleurs à sac un atelier de réparation de machines agricoles, mais sans trouver d'argent. Il fut plus heureux dans le bureau où il déroba quelques centaines de francs mais négligea quelques pièces d'or. La police de sûreté de Fribourg enquête.

Le cartel syndical entend jouer un rôle dans la vie jurassienne

Cinquante représentants des syndicats jurassiens affiliés à l'Union syndicale suisse se sont réunis récemment à Moutier pour prendre part à l'assemblée générale ordinaire des délégués du cartel syndical jurassien. Cette organisation couvre les six districts romands du Jura et groupe dix mille travailleurs.

Deux points importants à l'ordre du jour : remplacement du président démissionnaire, études des nouvelles prescriptions fédérales en matière de prévention des accidents.

M. André Mottaz, secrétaire FOMH de Delémont a été désigné pour succéder à M. Marcel Kaelin à la présidence. Dans une déclaration d'intention qui précéda son élection, M. André Mottaz rappela que le cartel syndical jurassien est reconnu en tant que cartel cantonal par l'Union syndicale suisse. Il souligna notamment que face au patronat et aux pouvoirs publics, le cartel syndical jurassien devait pouvoir jouer le rôle qui lui revient pour défendre plus efficacement les « intérêts légitimes de la classe ouvrière jurassienne ». Par exemple, il devrait prendre position lors des votations qui intéressent les travailleurs et pourrait revendiquer la représentation des syndicats jurassiens au sein des commissions cantonales qui traitent des problèmes socio-économiques.

En fin d'assemblée, M. Yves Junod, de l'inspectorat cantonal de l'industrie et de l'artisanat, entretint les délégués des nouvelles prescriptions fédérales en matière de prévention des accidents. Il insista particulièrement sur la responsabilité pénale qu'ont les employeurs et les travailleurs vis-à-vis de la loi fédérale sur le travail. Il regretta de voir si peu de patrons instruire le personnel pour la prévention des accidents et encouragea les syndicats à le faire.

TRAMELAN

Une automobile en feu

(c) Hier, à 12 h 45, une automobile qui circulait de Tramelan en direction des Reussilles, a subitement pris feu à la hauteur du réservoir. Le conducteur, M. Werner Jourdain, domicilié à la Paule, a réussi à sortir de sa machine qui a été complètement détruite.

LES JEUNES BANDITS DU « COUP » DE LA BULOVA DEVANT LEURS JUGES

De notre correspondant :

Hier s'est ouvert devant la Chambre criminelle siégeant à Bienne (hôtel de la préfecture) le procès du vol de 150,000 francs au préjudice de la manufacture d'horlogerie Bulova, dans lequel sont impliquées 7 personnes.

Pour la circonstance, la cour est présidée par M. Leist, assisté de MM. Falb et Rauber, alors que le siège du procureur est occupé par M. Wittwer.

RAPPEL DES FAITS

On se souvient que, le 3 août 1967, un vol d'une incroyable audace avait lieu devant la Banque cantonale de Berne à Bienne. Une somme de 150,000 fr. avait été arrachée des mains de Mme Erika Eggli, employée de la manufacture d'horlogerie Bulova, somme destinée à la paie des ouvriers. Le voleur s'attaque à l'employée au moment où cette dernière s'apprêtait à déposer la valeureuse serviette dans sa voiture, et il prit la fuite. Après une chasse à l'homme spectaculaire, à laquelle participèrent de nombreux civils, le voleur réussit à fausser compagnie à ses poursuivants.

Le 8 août déjà, trois des cinq inculpés étaient arrêtés et un certain nombre de billets de banque volés étaient récupérés. Quant aux deux principaux accusés, ils avaient réussi à fuir à l'étranger.

Le 13 août, les deux derniers voleurs étaient arrêtés à Rome, l'un dans un hôtel, l'autre sur une plage. Les deux jeunes gens étaient en possession de billets d'avion en vue d'une randonnée autour du monde.

Leur coup réussi, les jeunes gens se partagèrent la somme volée. C'est ainsi qu'Ueli Graf, 25 ans, employé à Bulova, qui avait fourni tous les renseignements à ses camarades, reçut 40,000 francs. Tony Graf, 23 ans, cerveau principal du vol, Jörg Mast, 27 ans, récidiviste (c'est lui qui, en 1964, avait tenté de voler des caisses de montres dans la camionnette « Omega »). Ces deux compères s'étaient attribué 87,000 francs. Mlle A. P., 25 ans, qui conduisait l'automobile qui permit aux deux voleurs de se rendre à l'étranger avait touché 14,000 fr., Mlle M. V., 25 ans, amie de A. P., reçut 4000 fr. pour avoir accompagné l'équipe. Mme R. Mast, mère d'un des voleurs, avait touché 5000 francs.

A l'époque, l'enquête que nous avions menée disait que Mme P., mère d'A. P., à l'annonce de ce vol, avait immédiatement restitué à la police une somme de 10,000 francs que sa fille lui avait confiée. Quant au jeune J., on ne sait pas trop ce qu'il a fait dans cette affaire. Sept jours après le hold-up, une somme de 63,000 fr. avait été récupérée.

UN COUP BIEN PRÉPARÉ

Jörg Mast, après une condamnation, avait réussi à trouver des admirateurs qui s'émerveillaient de ses exploits passés. On parlait souvent dans les réunions de monter des coups qui rapporteraient beaucoup d'argent. C'est ainsi qu'on tenta, en compagnie d'amies et d'amis, d'attaquer la fourgonnette de la fabrique d'horlogerie « Omega », coup qui, d'ailleurs, échoua. On ne perdit pas courage et en juillet 1967, on murmurait qu'un sale coup allait avoir lieu. Tout n'étant pas au point, l'affaire fut retardée de quelques semaines. Elle eut lieu comme déjà dit le 3 août à 9 h 25.

En cours d'instruction, Tony Graf avait réussi à s'échapper des prisons de Bienne, mais il n'avait pas couru longtemps et au moment de l'arrestation des deux derniers cambrioleurs, on avait récupéré 80,000 fr., le solde ayant été couvert par les assurances, soit 70,000 francs.

Les 7 accusés sont présents. Jörg Mast est détenu à Thorberg alors qu'Ueli et Tony Graf sont arrivés de Witzwill.

L'interrogatoire de la première journée a porté uniquement sur la vie privée des accusés.

Au cours de cette première audience, on a entendu cinq des sept accusés. On s'est surtout occupé de questionner Mast, les deux frères Graf, Mlle A. P. et J., sur leur vie privée avant le coup du 3 août 1967. Ce long interrogatoire qui a duré toute la journée, serait trop long à énumérer ici. Nous nous contenterons donc de le résumer comme suit. Jörg Mast a eu une vie assez triste entre un père buveur et une mère plus jeune que son mari. Il a notamment été placé plusieurs mois dans une famille de Boveresse. C'est un récidiviste. Ueli et Tony Graf sont deux garçons de bonne famille qui ont reçu une excellente éducation. Cependant, Tony a lui aussi eu une vie très mouvementée. Il apprend cuisinier, quitte son métier, s'engage dans la marine suisse où il devient le « steward » du capitaine. Il revient au pays et recommence un apprentissage de cuisinier qu'il quitte quelques mois plus tard. Garçon très instable qui n'a, jusqu'au 3 août, jamais eu maille avec la police. Pour le jeune J., on reconnaît qu'il a eu des parents bien trop bons ; il a cependant à son actif plusieurs fautes, dont plusieurs en tant que mineur. Pour la jeune A. P., elle n'a pas été condamnée jusqu'à ce jour. Elle a cependant eu une vie très mouvementée. Elle a eu un enfant dont le père n'est autre que le jeune Mast. Ils pensent se marier une fois la peine terminée.

Aujourd'hui, suite de l'interrogatoire sur la vie privée des deux derniers accusés. A ce rythme, le procès risque de se prolonger en tout cas jusqu'à vendredi.

Grand succès de « Quarante carats »

(c) Après Neuchâtel, le public biennois s'est laissé charmer par cette œuvre amusante, parfois vaudevillesque, mais qui ne tombe jamais dans le vulgaire, et qui bénéficiait d'une distribution de premier ordre. Il a apprécié la gentillesse d'un comique qui s'élève parfois jusqu'à la satire, mais sans aller jusqu'à la cruauté.

Une critique plus détaillée paraîtra dans notre prochaine édition.

R.W.

Soirée de « La Lyre »

(c) Excellente soirée au Cercle romand où la société valaisanne et chœur d'homes « La Lyre » ont présenté un programme de chant fort apprécié, alors que la Société vaudoise prêtait son concours pour la partie théâtrale. Une partie dansante a mis fin à ces quelques heures de détente.

Passante blessée par une automobile

(c) Hier, à 7 h, une passante, Mme Marguerite Hauri, domiciliée à la rue Gottstadt 51, a été renversée par une automobile alors qu'elle traversait la rue. Elle a été transportée à l'hôpital où elle a reçu les soins que nécessitait son état.

Etat civil

DÉCÈS. — 8 novembre. Oscar Fueg, d'Epiquerez, né en 1881, Lerchenweg. Pierre Chevalier, de Moutier, né en 1907, Haute-Route 79. 9 novembre. Karine Bähler, de Wattenwil, née en 1966, rue Dufour 23.

Décès à Bienne du 3 au 7 novembre 1969

3. Martha Kaltschnied, née Schenk, de Niederdorf, née en 1908, rue des Oeillets 4. Charles Geiser, de Langenthal, né en 1914, Lengfeldweg 3. Bertha Gehri, de Seedorf, née en 1888. 4. Jules-Werner Althenberger, de Sumiswald, né en 1891, Ch. des Truites 8. 6. Georges-Ernest Reymond, de Chenit, né en 1891, Seevorstadt 71. Hans Ramseier, de Lauperswil, né en 1902, Im Grund 32. 7. Emma Rupp, née Burki, de Steffisburg, née en 1874, Seevorstadt 71.

COMMUNIQUÉ

Communication coupée

Un vieux. Une vieille. Ils se parlent, mais ne se comprennent pas. Ils attendent, mais personne ne vient. Ils font la conversation avec des personnages invisibles assis sur des chaises visibles. Des questions sans réponses. Des exclamations sans réactions. Quelquefois l'écho qui renvoie les mots.

La communication est coupée entre le vieux et la vieille. La communication est coupée entre les êtres. Voilà l'idée que Ionesco développe dans « Les chaises », que le « Théâtre 58 » de Zurich présente ce soir, au Théâtre de poche. La pièce est jouée en version allemande, mais le texte ne comporte pas de difficultés de langage pour qui possède quelques notions d'allemand.

Rappelons d'autre part que les soirs de première, le prix des places est fortement réduit.

Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/344

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ℗ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ℗ 051 230330

844

Nous avons des obligations

et des obligations de caisse à

5¼% d'intérêt

Avec une obligation de caisse UBS de Fr. 1000.– à 5 ans, vous encaissez chaque année Fr. 52.50 d'intérêts (l'impôt anticipé est récupérable).

Les obligations de caisse UBS constituent un placement absolument sûr. Vous pouvez les acheter sans formalités à tous les guichets de l'UBS. C'est une manière vraiment pratique de placer son argent.

S UBS G
UNION DE BANQUES SUISSES

Dettes = Soucis

Débarrassez-vous-en par la
gestions de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discrétion : absolue

Fribourg Tél. (037) 9 24 04
Lausanne 1, rue Tunnel, Tél. (021) 22 36 82
Genève Tél. (022) 44 54 97

Dr. Bernhard Weck
7, rue Chaillet, Fribourg
Tél. 037/9 24 04/05

La perfection de l'authentique Cognac Roffignac vous est garantie par

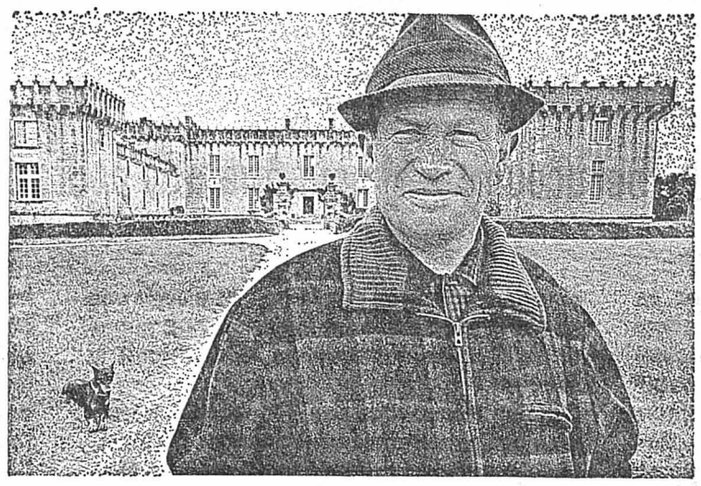

le Comte Jean de Roffignac, seigneur du Château-Chesnel, propriétaire de vastes vignobles, expert en cognac par ancienne tradition.

COGNAC ROFFIGNAC
véritable fine Champagne.
Signes d'authenticité: Treillis de fil doré et étiquette de garantie plombée.

LAR 18f

La belle CONFECTION pour enfants, de la naissance à 6 ans, à des prix sympathiques. Windjacks - reporters - pantalons - robes, pulls, etc.
Wettstein
Grand-Rue 5
Seyon 16
Neuchâtel

Achetez *Louez* *Vendez*

GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

MIGROS Multipack

Jeans manchester/coton

gr. 104-170, 5 coloris

1 paire = 13.50

2 paires = **24.–** (au lieu de 27.-)

MARCHÉS MIGROS et principaux libres-services

71

Le répondeur téléphonique qui peut tout faire

Alibi-Nota ne réunit pas seulement les avantages de tous les répondeurs téléphoniques traditionnels en un seul appareil, mais offre en outre toute une série de perfectionnements révolutionnaires:
Jusqu'à 6 heures d'enregistrement commandé par la parole.
Temps d'enregistrement réglables au choix de 20 sec. à 6 min.
Pur répondeur avec cassettes magnétiques interchangeables.
Authentification des conversations et prise de dictées.

...et comme grande nouveauté:
le téléquestionnement
Où que vous soyez, vous pouvez former votre numéro, transmettre un signal codé secret... et Alibi-Nota vous renseigne à partir de votre bureau abandonné sur tous les appels reçus pendant votre absence.

Alibi-Nota Fr. 1980.-
avec téléquestionnement Fr. 3650.-

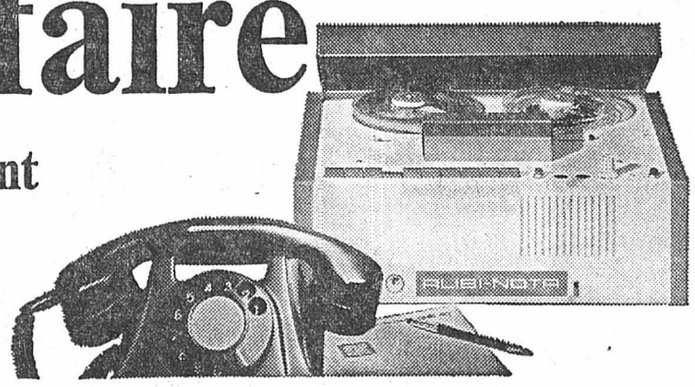

Autres modèles:
A-Zet et **Alibicord** — répondeurs et pour enregistrement des conversations.

Vente dans le canton de Neuchâtel :
Elexa S.A., avenue de la Gare 12, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 4 45 21
Représentant général :
Telion S.A., 8047 Zurich
tél. (051) 54 99 11

Coupon
Nous nous intéressons au répondeur téléphonique Alibi-Nota et désirons:

☐ démonstration sans engagement
☐ documentation

Nom FN 7
Adresse

NOTRE FEUILLETON

L'AMOUR VIENT QUAND IL VEUT

Par BARBARA CARTLAND

7

— Je suis heureuse qu'il ait été content.

Sans savoir pourquoi, Aria était réellement heureuse. Elle eut brusquement chaud au cœur. Tout important, riche et séduisant qu'il fût, il avait aimé les tableaux de Queen's Folly. Vaguement, elle se demanda si elle le reverrait jamais, puis elle se moqua d'elle-même.

Demain commencerait une nouvelle aventure pour elle. Peut-être serait-ce la première page d'un nouveau chapitre de sa vie. Elle partait pour Londres ; elle allait trouver du travail. Qu'importait après tout, qu'un homme dans une Bentley grise ait aimé ou non les tableaux du château ?

CHAPITRE II

Aria s'immobilisa au pied de l'escalier qui menait au bureau de placement de Mrs Benstead. Le cinquième depuis le début de la matinée, se dit-elle non sans lassitude. Un miroir poussiéreux, accroché au mur, lui renvoya un reflet quelque peu flou et incomplet d'elle-même, mais elle y remarqua malgré tout sa pâleur et ses traits tirés.

Elle avait quitté Queen's Folly pleine d'espoir, croyant, naïve, qu'en matière d'emploi on avait l'embarras du choix. Mais elle n'avait pas tardé à perdre ses belles illusions. Ah ! des emplois, il n'en manquait pas, mais rien ne correspondait à ses espérances, car les salaires de famine qu'on lui proposait ne lui auraient pas permis d'aider Charles efficacement.

Or, c'était la raison principale de son voyage à Londres : contribuer à l'entretien de la maison que tous deux aimaient, diminuer un peu les soucis de Charles, qui creusaient sur son visage des rides si profondes, alléger la tension qui lui faisait serrer les lèvres dans un effort surhumain pour garder son calme.

« Votre frère ne doit se faire aucun souci ! » Combien de fois Aria n'avait-elle pas entendu ces mots prononcés par leur médecin de famille ! Cela revenait tout simplement à lui demander l'impossible.

Charles était un nerveux. Au moindre prétexte, il se mettait dans un état terrible et se retrouvait presque aussi mal en point qu'à son retour de captivité. Or, ce qui le minait le plus, c'étaient les soucis d'argent !

Aria savait que la peur de ne pas pouvoir conserver Queen's Folly, d'être contraint à vendre ne le quittait jamais. Les terres étaient déjà lourdement hypothéquées. On avait bien du mal à payer les intérêts chaque année et ils ne réussissaient à vivre, chichement, que grâce au travail acharné de Charles à la ferme.

L'argent ! L'argent ! L'argent ! Ce mot Aria croyait l'entendre constamment résonner à ses oreilles ; il la hantait toute la journée et ne la quittait même pas dans ses rêves.

Dans le train qui l'emmenait à Londres, elle s'était livrée à des calculs pour savoir ce que lui coûterait la vie dans la capitale. Dans le plus humble des « Foyers » pour femmes seules, elle ne payerait pas une chambre moins de trois guinées par semaine ; en plus il fallait compter la nourriture. Elle soupira, un peu honteuse de son appétit. Elle avait souvent faim mais heureusement rien de ce qu'elle mangeait ne la faisait grossir. Bien des jeunes filles de son âge lui auraient envié sa ligne.

Elle jeta encore un coup d'œil dans le miroir. Le manteau noir et la jupe, achetés à Paris lors du dernier hiver qu'elle y avait passé avec son père, faisaient encore très chic et à la mode. Heureusement qu'elle avait choisi du noir, car ses autres vêtements lui donnaient trop l'aspect d'une écolière.

Lors du décès de la grand-mère d'Aria, Sir Gladstone avait commencé par lui interdire de porter le deuil, mais Aria s'était habillée en noir, juste pour recevoir une cousine qui passait par Paris après l'enterrement.

Après le départ de cette dernière pour l'Afrique du Sud et le décès de leur père, Aria et son frère s'étaient trouvés seuls au monde. Si, peut-être, il leur restait encore de la famille, ils ne la connaissaient pas.

« Nous sommes deux pauvres orphelins sans famille », se dit Aria à haute voix, mais, en voyant ses lèvres remuer dans la glace, elle s'adressa un petit sourire comme pour se moquer de sa propre sottise.

Elle ne cédait jamais longtemps à la tristesse. Déjà elle reprenait courage et penchait coquettement sur ses boucles rousses son petit chapeau noir ; puis elle sortit son poudrier et se repoudra le nez. Il fallait paraître à son avantage pour se présenter dans ce bureau de placement. Qui sait ce qui l'attendait au haut de cet étroit escalier ?

Encore perdue dans ce que Nounou appelait ses « rêveries ». Mais soudain, elle aperçut un couple qui descendait l'escalier en devisant :

— Il ne nous reste qu'une chose à faire, disait l'homme : donner nos revenus aux domestiques et leur demander de nous allouer quelques shillings d'argent de poche.

Oh, ne sois pas ridicule, John, riposta nerveusement la femme. Tu sais bien qu'il nous faut quelqu'un. On ne peut continuer ainsi.

Elle bouscula Aria au passage avec un air renfrogné, suivie de son mari à l'expression maussade, et la porte cochère claqua derrière eux.

Aria jeta un dernier regard à la glace et monta l'escalier. Le bureau de placement de Mrs Benstead ressemblait en tous points à ceux qu'elle avait vus dans la matinée. Il y régnait la même odeur de chauffage au gaz et de tabac refroidi ; les murs y arboraient la même peinture brunâtre et défraîchie et le tout laissait une impression de morne tristesse.

Aria s'adressa à une employée indifférente, à la lèvre boudeuse, qui leva quand même la tête quand elle sut qu'Aria cherchait du travail et ne venait pas demander du personnel.

— 'seyez-vous. Mrs Benstead va vous recevoir dans un instant.

Aria s'installa sur une chaise bancale et dure, tout près de la porte. La dactylo reprit son travail et le martèlement de ses doigts sur la machine rendait un son ironique, comme si elle se moquait des pauvres gens assez naïfs pour chercher ici un emploi intéressant.

A l'autre extrémité de la pièce, une porte s'ouvrit et une femme aux allures voyantes, très fardée et arborant un chapeau à grande plume verte, traversa le bureau avec un salut désinvolte à la dactylo, accompagné d'un clin d'œil familier.

(A suivre)

Copyright Opera Mundi

Toujours en tête Rabus

RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ FBG DE L'HÔPITAL 3 NEUCHÂTEL TÉL. 5 11 38

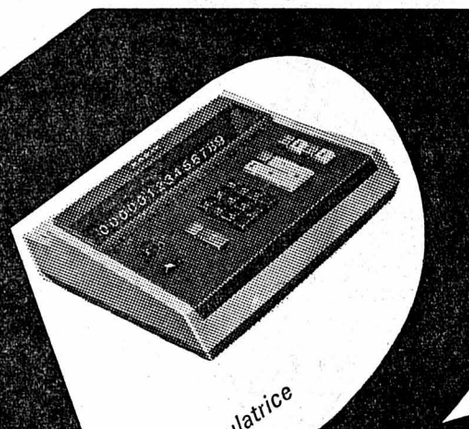

FACIT calculatrice électronique

BALDEGGER vous invite à un essai sans engagement d'une FACIT électronique. Aussi petite qu'une machine à écrire portative, elle est sûre (virgule automatique), ultrarapide et fonctionne sans le moindre bruit. Un ou deux accumulateurs directs, arrondi, mémoire de constante en multiplication et division, élévation et extraction de racine. Il n'y a vraiment rien de plus simple qu'une FACIT électronique!

Machines de bureau, caisses enregistreuses
Bienne rue de la Gare 4 Tél. 032 37791
Berne Kapellenstr. 22 Tél. 031 25 55 33

Baldegger

PETIT ORDINATEUR RUF — INFORMATION 4

Un ordinateur rend beaucoup peut-être trop pour vos besoins

C'est pourquoi beaucoup d'entreprises en viennent à se poser froidement la question: compte tenu de nos besoins, un petit ordinateur ne serait-il pas plutôt ce qu'il nous faut? RUF-PRAETOR par exemple! puisqu'on nous le propose déjà à partir de Fr. 28000.-. Ses possibilités, comparables à celles d'un grand ordinateur, seraient suffisamment exploitées pour qu'il devienne une acquisition rentable. Encore un point important: RUF-PRAETOR n'est pas seulement facile à employer mais il a cet avantage incontestable d'enregistrer les écritures en clair sur les fiches de compte. Son adaptation étant purement organique n'entraîne pas de profonds changements d'organisation.

Pourquoi ne pas étudier une fois toute la question et examiner RUF-PRAETOR, surtout si vous n'éprouvez pas le besoin d'avoir une machine qui additionne cent mille ou même un million de nombres de 18 chiffres à la seconde?

Ou bien n'avez-vous pas — encore — besoin d'un ordinateur mais d'instruments de travail capables d'exécuter mécaniquement et électriquement dans votre entreprise des travaux d'une façon qui soit tout à la fois sûre, rationnelle, claire, nette et précise. Dans ce cas vous pouvez aussi profiter du grand choix que RUF vous offre et qui va de l'appareil comptable manuel en passant par la RUF-Portative et la RUF-Intromat jusqu'à la machine comptable automatique RUF-Intracont aux multiples possibilités d'emploi.

Il vaudrait sans doute la peine d'examiner avec nous, sans aucun engagement de votre part, les problèmes que pose l'aménagement d'une comptabilité rationnelle et qui doivent être résolus de manière strictement individuelle, en fonction du caractère particulier de chaque entreprise. C'est une chose que nos organisateurs connaissent parfaitement.
Consultez-nous donc — Consultez RUF.

RUF

COMPTABILITÉ RUF, Société Anonyme
1001 Lausanne, Tél. 021-227077
Pont-Bessières 3/rue St-Martin 3

Représentant régional F. Huber, 2001 Neuchâtel, case postale 669, Tél. 038-62233
D'autres agences à Aarau, Bâle, Berne, Coire, Lugano, Lucerne, St-Gall, Zurich

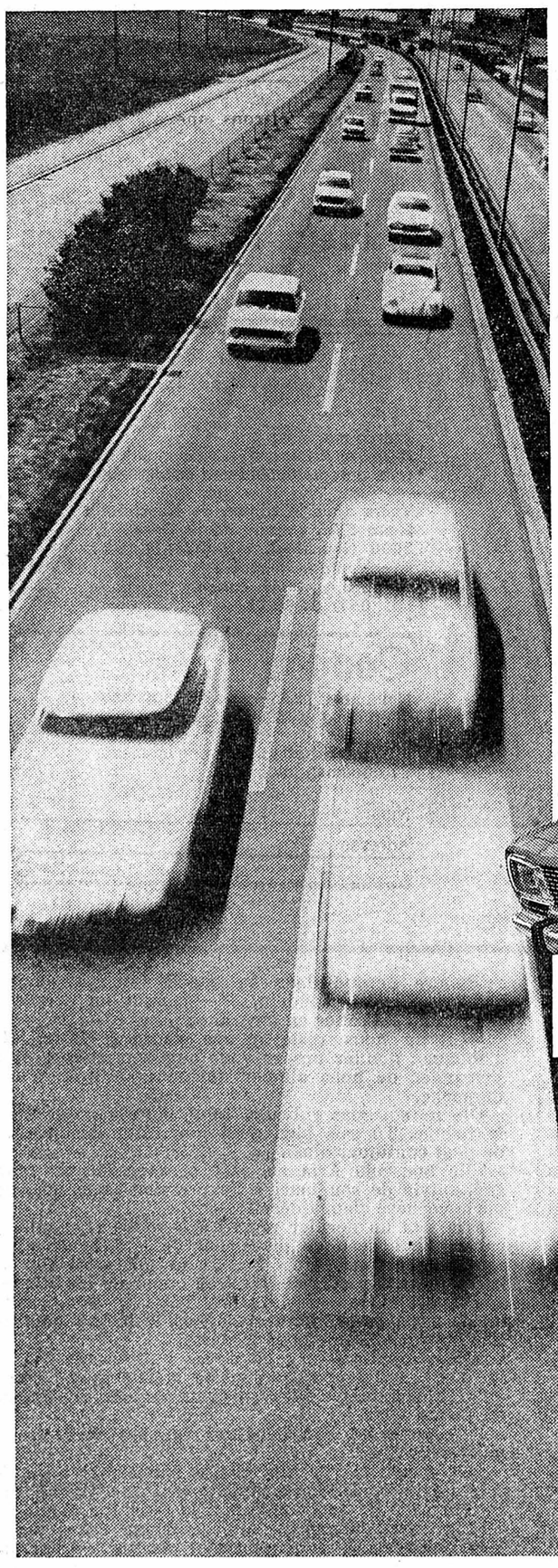

1 heure d'autoroute en 504, c'est plus court!

Pourquoi?

Parce que vous ne vous fatiguez pas dans la 504 qui vous offre un confort extraordinaire, de hautes performances et des qualités routières de premier ordre.
L'heureuse conjonction de ces trois caractéristiques de la 504 a permis de dire que cette voiture était supérieurement équilibrée. Elle a justifié le titre de ‹voiture de l'année 1969›, accordé à la 504 par des journalistes professionnels.
De plus, c'est une très belle voiture, construite pour une clientèle de classe.

En 504, le kilomètre est plus court!

PEUGEOT 504

Peugeot 504 à carburateur 1796 ccm, 87/9,15 CV (limousine livrable également avec boîte automatique ZF)

à injection 1796 ccm, 103/9,15 CV, (limousine, coupé, cabriolet)

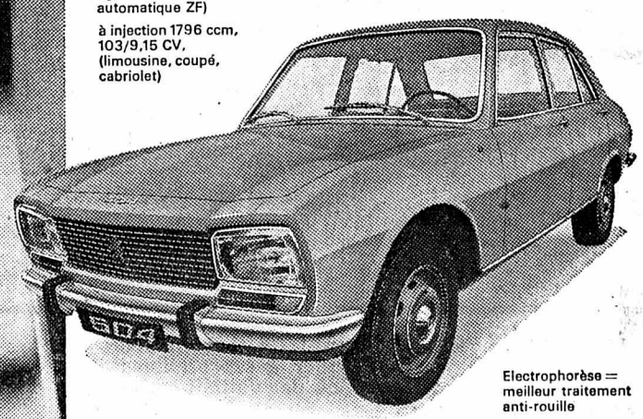

Electrophorèse = meilleur traitement anti-rouille

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Concessionnaires: J.-L. Segessemann & Fils
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-59991

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage, Dombresson

service tapis
mode
neuchâtel tél. 5 31 83 / 5 31 93

L'annonce reflet vivant du marché

PEAUX DE MOUTONS

Le plus grand choix de la région chez le vrai spécialiste.
Luxueuses pièces sélectionnées (120 x 80 cm).
Prix avantageux pour commande directe.
Tissage du Jura, 2300 la Chaux-de-Fonds, Tél. (039) 2 41 97, ou (039) 2 00 10.

Vins de qualité à la Coop

Vins rouges suisses

Dôle pinot noir
Provins 1968
la bouteille 5.80

Neuchâtel rouge Cortaillod
1967-1968
caves des coteaux
la bouteille 6.10

Gamay Salvagnin
1967-1968
la bouteille 3.90

Avec timbres ou 10% par 12 bouteilles

coop coop

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

elexa S. A. cherche

1 monteur-électricien

qualifié.

Place stable, bien rétribuée, indemnité de déplacement, caisse de retraite, etc.

Faire offres à ELEXA S. A., électricité-téléphone, avenue de la Gare 12, Neuchâtel.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., Neuchâtel,

cherche pour son service de comptabilité industrielle

un jeune comptable

qualifié, auquel la possibilité serait offerte de se familiariser avec tous les problèmes de la comptabilité analytique, dans le cadre d'une réorganisation complète de ce service, en rapport avec l'introduction de l'électronique.

Nous offrons place stable et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière d'adresser offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, téléphoner au No (038) 5 72 31.

GARAGE MODERNE ET BIEN AGENCÉ

cherche

MÉCANICIEN AUTOS

de première force, ayant quelques années de pratique. Travail intéressant avec apprenti à former.

Salaire au-dessus de la moyenne.
Date d'entrée à convenir.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec pièces habituelles et curriculum vitae, sous chiffres PX 904,250 à Publicitas, 1002 Lausanne.

BOREL SA

fabrique de fours électriques industriels

cherche

serruriers-soudeurs

suisses ou étrangers

capables de travailler seuls ou en équipe, pour fabrication de bâtis de fours de formes diverses, bacs de trempe, etc. Selon qualifications, formation sur aciers inoxydables.

Faire offres à la direction de BOREL S. A., 2034 Peseux (NE), tél. (038) 8 27 83.

DERBY *electronic*

MAISON AFFILIÉE A ÉBAUCHES S.A.

engage maintenant déjà, dans l'optique de son futur agrandissement à Marin,

FOURNITURISTE

pour travail varié et intéressant, dans le domaine de l'entrée et de la sortie de fournitures d'horlogerie ;

OUVRIÈRES

pour travaux faciles d'horlogerie électronique.

En plus d'une activité très propre et intéressante, nous tenons compte d'un horaire pour le personnel domicilié à l'extérieur.

Téléphoner ou se présenter à Derby S.A., 4, place de la Gare, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 74 01, interne 335.

L'Institut de Physique de l'Université de Neuchâtel offre un poste à repourvoir de

mécanicien de précision

Nous cherchons un jeune collaborateur consciencieux et d'esprit ouvert pour participer à la construction d'appareils de recherche et d'enseignement en physique. Ce travail exige de la précision et une conception rapide des problèmes.

Entrée : 1er janvier 1970.

Faire offres manuscrites avec certificats et curriculum vitae, à la Direction de l'Institut de Physique, université de Neuchâtel, rue A.-L. Breguet 1, 2000 Neuchâtel.

Nous engageons

fournituriste

(employé (e) de fabrication)

Nous souhaitons la collaboration d'une personne connaissant déjà la branche horlogère, au courant de la sortie et de la rentrée du travail. Place stable.

Fabrique d'horlogerie
VILLARD WATCH,
av. Soguel 1a, 2035 Corcelles
Tél. (038) 8 41 48.

Je cherche

SOMMELIÈRES

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Bar Grand-Georges, fbg de l'Hôpital 44, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 94 55.

Par suite de réorganisation de ses services, la Clinique générale de Genève — Florissant S.A. — cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

infirmières veilleuses

Travail intéressant.
Semaine de 5 jours.

Faire offres, avec copies de certificats et curriculum vitae, à l'infirmière-chef.

Nous cherchons
pour le début 1970 ou date à convenir.

vendeuse capable

Chaussures
BALLY AROLA

Hôpital 11 - Neuchâtel
Tél. 5 16 35

On cherche

ferblantier appareilleur

Rémunération intéressante.

Faire offres à G. Sydler, tél. (038) 5 15 15, atelier Tertre 30.

On cherche

jeunes représentants

Débutants seront mis au courant.

Possibilité de gain très élevé.

Tél. (037) 31 16 23, le soir dès 20 h ou le samedi.

Nous cherchons

jeune homme

pour divers travaux d'atelier.
Se présenter à la fabrique Biedermann S.A., Rocher 7, Neuchâtel. Tél. 5 16 31

La Chambre suisse de l'horlogerie engagerait pour date à convenir :

une secrétaire sténodactylographe

douée d'esprit d'initiative, apte à travailler de manière indépendante et consciencieuse pour exécuter des travaux variés de secrétariat ;

une perforatrice de cartes IBM

à laquelle nous aurons à confier, en plus de son activité, différents travaux découlant de l'exploitation d'un centre mécanographique. Pour ce dernier poste une mise au courant peut être envisagée.

Adresser les offres de service, avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire, à *la Direction de la Chambre suisse de l'horlogerie, service du personnel, avenue Léopold-Robert 65, 2300 la Chaux-de-Fonds.*

BOREL SA

fabrique de fours électriques industriels, cherche, pour son département de vente, une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle allemande ayant des connaissances de français.
Faire offres à la direction de BOREL S.A., 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 83.

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX
engage pour travaux de décalque

PERSONNEL FÉMININ

Possibilité de formation pour personnes non qualifiées(place disponible pour une étrangère).

Prière de téléphoner au 8 23 31 ou de se présenter à la fabrique en face de la gare de Corcelles.

---

meubles perrenoud sa

cherche pour son magasin de NEUCHATEL

vendeur en meubles

qualifié, dynamique, connaissant la branche.

Place stable et bien rétribuée, caisse de retraite.

Faire offres à la Direction des
MEUBLES PERRENOUD S.A., 2053 CERNIER (NE)
Tél. (038) 7 13 41

ELECTRONA

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

OUVRIÈRES

pour travaux sur circuits imprimés, ainsi que pour soudage et montage.

Travail à plein temps ou à la demi-journée.

Semaine de 5 jours. Formation assurée par nos soins.

Suissesses ou candidates étrangères avec permis d'établissement ou hors plafonnement sont priées de faire offres, se présenter ou téléphoner à **Electrona S.A., 2017 Boudry (NE)**

Tél. (038) 6 42 46

ELECTRONA

Industrie du bois neuchâteloise engagerait

chauffeur

possesseur du permis A pour la conduite et l'entretien d'un tracteur industriel Unimog et d'un engin de manutention Hyster.
Bon salaire et avantages sociaux.
Appartement à disposition.
Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres écrites et références sous chiffres PH 37973 à Publicitas, 1002 Lausanne.

ROBERT MONNIER
OFFICE EQUIPMENT
2000 NEUCHATEL
✆ 038 538 84

engage pour entrée à convenir

MÉCANICIEN

SUR

MACHINES DE BUREAU

A personne capable, connaissant la branche et désireuse de se perfectionner sur les calculateurs automatiques, nous offrons une place d'avenir avec grandes possibilités de développement.

Permis de conduire auto indispensable. Discrétion assurée.

Faire offres détaillées écrites ou par téléphone à

ROBERT MONNIER
OFFICE EQUIPMENT
2000 NEUCHATEL
✆ 038 538 84

Micromécanique S. A.

cherche

manœuvre

pouvant également s'occuper de la

conciergerie

Bonnes conditions sociales.

Faire offres à Micromécanique S. A., Draizes 77, 2006 Neuchâtel. Tél. 8 25 75.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

SICODOR S. A.

Rue des Tires (gare) Peseux
engage pour date à convenir

OUVRIER/OUVRIÈRE

pour son atelier d'avivage et travaux divers

Se présenter au bureau de SICODOR S.A. PESEUX

Fabrique Maret, 2014 Bôle

cherche, pour entrée immédiate

ouvrier

à la demi-journée, pour travaux fins et délicats.
Se présenter. Tél. 6 20 21.

Entreprise horlogère du Vignoble neuchâtelois

cherche jeune

employé de commerce

connaissant tous les travaux de bureau, correspondance anglaise, sachant travailler seul. Connaissances d'horlogerie souhaitées, mais pas indispensables. Entrée à convenir.
Pour son bureau de

Londres

cherche également jeune employé de commerce sortant d'apprentissage ou études similaires, désirant se perfectionner en anglais. Engagement d'une année. Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à LR 2727 au bureau du journal.

FABRIQUE MARET

2014 Bôle, tél. 6 20 21,

cherche pour entrée immédiate,

ouvrière

pour travaux soignés. Poste indépendant, à responsabilités.

Se présenter.

Nous offrons une activité intéressante à

une employée de commerce qualifiée

de langue allemande (ou de langue française ayant de bonnes connaissances d'allemand), sachant travailler avec exactitude.

Entrée : si possible immédiatement.

Prière de prendre rendez-vous par téléphone (5 74 44, interne 286).

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
Rue du Bassin 16
2001 **Neuchâtel.**

Bar-dancing de Neuchâtel engagerait une

BARMAID

5 soirs par semaine. Bonne présentation et entregent demandés.

Faire offres sous chiffres BJ 2743 au bureau du journal.

PTT

La division du personnel de la direction générale des PTT, à Berne cherche une

assistante sociale

familiarisée avec toutes les activités ressortissant à sa profession.

Exigences : Diplôme d'une école de service social. Pratique de la profession. Langue maternelle : le français ; bonnes connaissances d'allemand.

Lieu de service : Lausanne.

Les personnes qui désirent des renseignements complémentaires sont priées d'appeler le numéro de téléphone (031) 62 23 93.

Les lettres de candidature, accompagnées des documents habituels et d'une photographie, seront adressées à la division du personnel de la direction générale des PTT, 3000 Berne.

choix
Margot
qualité
service
BOUCHERIE · CHARCUTERIE · SEYON 5 TEL. 5 14 56 5 06 21

MENUISERIE
Schray Frères
NEUCHÂTEL
rue de la Côte 11
Ø 5 16 41

Carrosserie d'Auvernier
L. GROSJEAN
Répare vite et bien
Tél. 8 45 66

TERMARIN
ceinture chauffe reins

Tout pour le HOCKEY
et le patinage artistique
Aiguisage de patins
RENÉ SCHENK
VÉLOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15 2000 NEUCHATEL
Ø 5 44 52

Autocars
WITTWER
Transports

Milo GOLAZ S.A.
J.-C. DEFOREL
• Eaux minérales
Bureau : rue du Musée 6
Neuchâtel
Tél. (038) 5 68 69

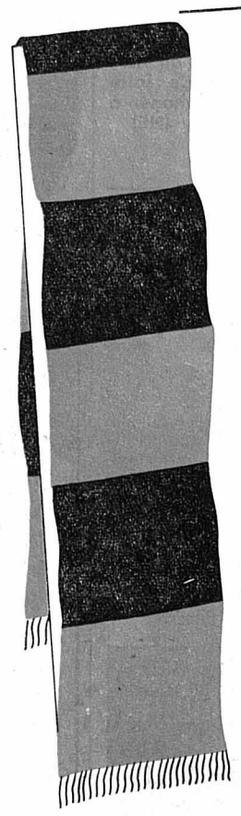

Patinoire de Monruz
Ce soir à 20 h 30
Thoune
Young Sprinters
Championnat suisse
ligue nationale B

Centre Velosolex
PIERRE JAQUES
Place des Halles 8
NEUCHÂTEL

MULLER
la bonne bière

Helvetia Accidents
Zurich
une assurance moderne
JAMES ISELY
agent général
Seyon 10
NEUCHATEL

visitez
A NEUCHÂTEL
LE PARADIS
DU MEUBLE
meubles meyer
Faubourg de l'Hôpital
✆ (038) 5 75 05
Choix grandiose
sur 6 étages
200 chambres à coucher, salles à manger, studios - Plus de 1000 meubles divers.
30 VITRINES

Nussbaumer clichés
NEUCHATEL

Classement

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Lausanne	3	2	0	1	14	7	4
Villars Cham.	3	2	0	1	12	6	4
Fribourg	3	2	0	1	10	8	4
4. Bienne	3	1	1	1	11	12	3
Thoune	3	1	1	1	11	14	3
6. Y. Sprinters	3	1	0	2	7	9	2
Sion	3	1	0	2	11	12	2
Lucerne	3	1	0	2	7	15	2

Service dans
Pressing
jacques desaules
neuchâtel rue des moulins 15 5 83 81
les 3 heures

Jean Cuanillon
au centre
NEUCHATEL
PESEUX
Le plus grand choix à Neuchâtel

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
Neuchâtel
VW - Audi - Porsche - Chrysler-Valiant

Bien sûr, ce n'est pas encore le Pérou ! Mais, cette victoire acquise contre Langnau c'est déjà la promesse de lendemains heureux. C'est le rayon de lumière de l'espoir. Sans atteindre un résultat rêveur, les « poulains » de Delnon ont tout de même renoué avec la victoire — même si elle n'entre pas en ligne de compte pour l'établissement du décompte final. Battre les Bernois, même incomplets, n'est pas à la portée de tout un chacun.

Ce soir donc, il s'agira de poursuivre sur la lancée en s'octroyant la totalité de l'enjeu, une nouvelle défaite devenant quelque peu gênante aux entournures avant le déplacement en Valais où il n'est guère facile de s'imposer, à Sion en particulier.

Deux points en trois rencontres n'est pas un bilan que l'on brandit avec plaisir. Il n'est pas catastrophique non plus. Perdre contre deux adversaires que tout le monde donne comme favoris du championnat n'a rien de déshonorant, même si on n'a pas affiché de très grandes qualités pour contrer ces gens réputés. En revanche, Thoune n'est pas classé, dans la hiérarchie du groupe ouest de ligue B, à un échelon élevé. On le considère comme un honnête représentant. Raison pour laquelle Young Sprinters doit s'imposer.

La saison passée, avec une constance que nul ne reniera, les habitués de Monruz avaient remporté un double succès : 4 à 2 à Monruz, 4 à 2 à Thoune. « Jamais deux sans trois » affirme le proverbe (« Deux c'est assez trois c'est trop » pour consoler les pessimistes et autres chagrins de nature...) Cette rencontre s'annonce donc sous les meilleurs auspices.

CRÉDIT SUISSE
Place Pury Ø 5 73 01
votre banque

Hôtel-Restaurant du Marché
Restauration soignée
Service sur assiette et à la carte
Place des Halles
Fermé le dimanche
Tél. 5 30 31

Vuilliomenet
le magasin d'électricité des mieux assortis
Neuchâtel Grand-Rue 4

CARROSSERIE DROZ VAUSEYON

TERMARIN
ceinture chauffe reins

Garage la SKODA DE Balance
SKODA
A. Lugon rue du
Neuchâtel Pommier 13

TEXTILES
TAPIS - RIDEAUX
AMEUBLEMENT
APPAREILS MÉNAGERS
PHOTO - CINÉMA - RADIO
CAMPING - JOUETS
ARMES DE SPORT
UNITEX S.A.
av. de la Gare 39
Neuchâtel

COMPAGNIE ASSURANCE CAP PROTECTION JURIDIQUE
C. Salvadé
& F. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 4 03 44

Une qualité parfaite
Un service impeccable
Des conseils de connaisseur et des prix raisonnables
Une seule adresse :
Boucherie W. Schmied
rue de l'Ecluse
Neuchâtel
Tél. 5 42 32

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

VÉLO POUR FILLETTE de 8 à 10 ans ; patins blancs No 34 ; manteau lainage bleu, robe velours rouge, pour fillette de 8 ans. Tél. (038) 3 15 96.

SALLE A MANGER complète, à l'état de neuf. Tél. 9 10 30.

SOULIERS DE SKI, 1 paire Raichle No 8 EE, portés une fois, 40 fr. ; 1 paire Bally No 6 E, 20 fr.; pour jeune homme, souliers noirs No 39, 15 fr. ; souliers bruns No 37, 15 fr. Tél. (038) 5 55 62.

2 PNEUS NEIGE 165 x 45, peu roulé. Tél. 5 32 38.

MANTEAU NOIR, col astrakan, robe noire, taille 48 ; manteau pour monsieur, taille 54. Tél. 7 73 43.

BEAU MANTEAU D'HIVER pour homme, taille 46 ; 1 paire de souliers Vasano, No 39. Tél. 3 21 20.

2 JANTES VOLVO 121 avec pneus neige ; réchaud électrique deux plaques. Tél. 5 78 68, heures de bureau.

2 PNEUS NEIGE montés sur jantes 519-13, pour Taunus 17 M + 2 chambres à air. Tél. 8 48 35.

SUPERBES ROBES crimplène, petites et grandes tailles, bas prix. Tél. (038) 4 61 55.

FRIGIDAIRE Therma d'occasion, en bon état. Tél. 8 18 94.

POUSSETTE Wisa-Gloria. Tél. 8 49 82.

POUSSETTE (Peg) à l'état de neuf ; pousse-pousse, le tout 120 fr. Tél. 8 27 76.

MAQUETTE réseau complet Lima HO, avec matériel roulant électrique. Tél. (038) 5 99 62.

ÉQUIPEMENT DE SKI : skis Attenhofer 190 cm, fixations de sécurité, bâtons, chaussures double laçage No 39 - 40, pantalon taille 38. Tél. 4 07 29, après 19 heures.

4 PNEUS XN CLOUTÉS pour Break Ami 6. Tél. (038) 4 08 24.

SKIS MÉTALLIQUES Attenhofer Jet Corvette, 205 cm, avec fixations de sécurité. Tél. 6 37 02, heures des repas.

SOULIERS DE SKI Raichle, à boucles, No 42, à l'état de neuf ; pantalon de ski Feller, noir, pour homme, taille 1 m 75. Tél. 5 45 75, heures des repas.

Demandes à louer

STUDIO OU PETIT APPARTEMENT meublés ou non, est cherché tout de suite ou pour date à convenir. Prière de téléphoner au 5 77 12.

STUDIO OU CHAMBRE meublés pour jeune homme. Tél. 5 89 89.

STUDIO non meublé ou appartement de 2 pièces, à Hauterive, libres tout de suite ou à convenir. Demander l'adresse sous chiffres P 300,706 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

LOGEMENT 3 à 4 pièces, Neuchâtel ou environs. Tél. 5 80 12, Mme Schmid, (la journée).

GARAGE, région Neuchâtel, avec chauffage et électricité. Tél. 5 25 30.

ANCIENNE MAISON ou ferme transformée. Tél. 5 91 30.

Demandes à acheter

PARC ROND et chaise d'enfant. Téléphone 4 40 15.

A louer

EA 2619, loué. Merci.

A SERRIÈRES, à jeune fille sérieuse, jolie petite chambre mansardée, chauffée, vue, soleil. Tél. 5 23 67.

A TRAVERS, dans petite ferme, sans confort, grande chambre, éventuellement part à la cuisine. Tél. (038) 9 70 45.

CHAMBRE MEUBLÉE à jeune homme sérieux, Suisse ; bains, libre tout de suite. Téléphone 5 90 72, dès 13 heures.

ADELBODEN, appartement de vacances libre du 10 au 24 janvier et du 7 au 21 mars. Tél. 5 63 51.

CORTAILLOD, pour le 1er décembre 1969, studio meublé. Tél. 5 83 83.

TRÈS JOLIE CHAMBRE en ville, à jeune fille sérieuse. Tél. 5 99 19.

APPARTEMENT MEUBLÉ, confort, 2 chambres. Tél. 5 98 52.

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES, cuisine, salle de bains moderne, chauffage central, à 4 km de la ville, pour le 24 novembre. Adresser offres écrites à CK 2744 au bureau du journal.

AU SEPEY, SUR AIGLE, chalet meublé, avec confort, prix modéré. Tél. (038) 8 26 97.

APPARTEMENT de 4 pièces, tout confort, libre immédiatement, à Diesse, 380 fr. Tél. 4 02 32.

PONCEUSE A PARQUET à la journée. Tél. 5 51 34.

BELLE VILLA non meublée, libre tout de suite, à Colombier. Case postale 544, Neuchâtel 1.

Demandes d'emplois

LEÇONS d'allemand et de français seraient données par étudiante. Tél. 5 64 42, dès 19 heures.

JEUNE FEMME consciencieuse cherche travail à domicile. Tél. 6 31 12.

CUISINIÈRE pour service de dépannage, libre jusqu'au 20 décembre. Tél. (038) 9 70 45.

ÉTUDIANTE SYMPATHIQUE accepterait baby sitting. Tél. 4 37 76 (heures des repas).

COUTURIÈRE prend travail confection haute couture. Tél. 5 52 88.

Offres d'emplois

DAME DE CONFIANCE est cherchée pour garder temporairement fillette de 5 ans. Quartier Beaux-Arts, centre de la ville. Tél. 4 49 48, de 12 à 13 heures.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée pour une demi-journée par semaine ou par quinzaine. Tél. 5 41 65.

Perdus - Trouvés

CHALE CROCHETÉ, franges roses, parcours le Locle - Noiraigue. Récompense. Tél. 9 42 23.

ÉGARÉ chatte à longs poils, tricoline, queue très fournie, partie de Neuchâtel pour retourner à Bienne. Tél. 5 12 95. Bonne récompense.

CHIEN BRUN FONCÉ, poil court, croisé, nom Taylor, région le Landeron. Tél. 7 89 99.

Divers

LE PÈRE NOEL se rendrait dans familles. Tél. 4 32 53, aux heures des repas.

Entreprise industrielle engage

ouvriers

pour travaux de gravure et d'atelier. Semaine de 5 jours, avantages sociaux. S'adresser à Gravure Moderne, Côte 66, Neuchâtel. Tél. 5 20 83.

FLUCKIGER & Co

Pierres fines
2, av. Fornachon, Peseux,
tél. 8 13 94,
cherchent

ouvrières et ouvrier

pour travaux très précis.

Entreprise d'installations électriques cherche pour son magasin de vente,

1 vendeuse qualifiée

Travail intéressant et indépendant.
Prestations sociales modernes et d'avant-garde.
Si vous avez du goût et de l'initiative, n'hésitez pas à faire vos offres, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, sous chiffres EM 2746, au bureau du journal.

Fille d'office

est demandée.
Confiserie Vautravers, tél. 5 17 70.

Entrèprise de nettoyage R. Schaffter cherche

ouvrier suisse

ou étranger hors plafonnement, pour ponçage de parquets, imprégnation. Tél. 4 09 46.

Magasin de Neuchâtel cherche

vendeuse

capable, à la demi-journée (après-midi).
Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres **P 900,286 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.**

Pour entrée immédiate on cherche

fille de cuisine

Congé le samedi et le dimanche.
S'adresser au Réfectoire Suchard, tél. (038) 5 01 21.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Dem. à acheter

De l'argent

en 24 heures. J'achète au prix fort, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants.
F. San, acheteur concessionnaire, Missionsstrasse 58, 4000 Bâle.

On cherche

PIANO

en bon état.
Tél. (038) 7 82 76.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres . . .

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Véhicules à moteur et accessoires

Opel Kadett

modèle 1964, 5,06 CV, blanche, 55,000 km, très bon état de marche et d'entretien en ordre d'expertise. Prix intéressant.
Tél (038) 4 18 44, Garage Mario Bardo, Sablons 47.

OCCASIONS

ALFA ROMEO 1600 Super 1968

ALFA ROMEO 1600 Super 1967

RENAULT MAJOR 1967

MORRIS 1000 1968

Voitures très soignées, expertisées et garanties.

GARAGE ÉLITE
29, fbg du Lac
Neuchâtel. Tél. (038) 5 05 61

Occasions

AUSTIN 1800, 45,000 km, 1967 ;
AUSTIN 1800, 50,000 km, 1968 ;
AUSTIN 1100, Station-Wagon, 1965, complètement révisée à neuf ;
AUSTIN 1100, Limousine, 1966, en très bon état, 45,000 km ;
AUSTIN 1000, 11,000 km, 1969 ;
BORGWARD, Isabelle, coupé, état impeccable.

Nous cherchons un

bon mécanicien

sur autos et un

manœuvre

de garage.

Garage Touring, à Saint-Blaise
Agence Austin pour le bas du canton. Tél. 3 33 15.

A vendre

FIAT 124

année 1967, en très bon état, prix intéressant. Tél. 6 11 23.

A vendre

Volvo 144 S

1967, 52,800 km. Expertisée. Prix intéressant.
Station Shell, Raoul Boichat, av. L.-Robert 147, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 70 44.

A vendre

AUSTIN 850

limousine
4 places, 4,3 CV.

Expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix Fr. 2500.-.
Grandes facilités de paiement.

Garage R. WASER
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 16 28.

A vendre

HONDA

sport, 250 cm3, modèle 1969, 11,000 km, 2500 fr. Tél. (038) 7 14 18, après 19 h 30.

BMW

1800 en parfait état, à vendre pour cause double emploi. Tél. (039) 2 26 40.

AVIS DIVERS

DÉTECTIVE PRIVÉ

Toutes missions Discrétion assurée. Sous chiffres AS 64 520 N Annonces Suisses S. A., 2000 Neuchâtel.

PRÊTS express

de Fr. 500.– à Fr. 10000.–

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution : Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom
Rue
Endroit

CHAUFFAGE À GAZ INFRAROUGE

Sur roulettes
1500 cal / h.
Double sécurité
Forme moderne

Fr. 185.- !

Livrable du stock

avantageusement chez
Voyez nos vitrines

UNITEX SA

NEUCHATEL
Avenue de la Gare 39

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune téléphoniste ou téléphoniste-réceptionniste

avec formation PTT, parlant le français et l'allemand, ayant deux ans de pratique dans la branche commerciale,

cherche place stable

dès janvier 1970 ou pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres 42-472, 444, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Suissesse allemande

de 17 ans, cherche place à Neuchâtel ou aux environs comme aide au ménage et au magasin (si possible laiterie ou épicerie), pour le 1er mai 1970.
Adresser offres écrites au G. O. 2748 au bureau du journal.

JEUNE FILLE

hollandaise, 21 ans, lycéenne, 1 semestre d'école hôtelière en Allemagne, cherche emploi comme dame de réception dans un hôtel ou agence de voyages.

Prière de répondre au plus vite, pour toutes informations utiles, logement, prestations sociales, etc. à CJ 2740 au bureau du journal.

Suisse, 25 ans, allemand, français, anglais, cherche, pour date à convenir, place intéressante dans une ambiance jeune et agréable comme

employé de commerce

dans commerce, bureau de propagande ou une section de publicité. Neuchâtel ou Bienne de préférence.
Adresser offres écrites sous chiffres P 350,142 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Sommelière

connaissant le service chercher place.
Entrée immédiate.
Tél. (065) 8 34 47.

Sommelière

Suissesse allemande de 19 ans cherche place dans café-bar ou tea-room.
Tél. 4 49 45 de 12 h 15 à 13 h 15 et le soir dès 18 h 15.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

jeune homme

comme commissionnaire et aide pour divers travaux ; entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à la boucherie E. Dubois, Colombier
Tél. 6 34 24

---

architecte ets dessinateur en bâtiment

qui désirez valoriser votre situation tout en collaborant à des réalisations d'envergure et d'avant-garde, en complétant une équipe jeune et dynamique :

une situation de premier ordre vous est offerte, qui vous permettrait de mettre en valeur vos talents

— (de réalisateur, détails de construction, plans d'exécution, devis)

— d'organisateur (conduite de chantiers)

les candidats sérieux, capables et offrant bonnes références ont la possibilité d'être placés à des postes clefs avec des responsabilités

entrée immédiate ou à convenir

faire offres à

claude rollier, architecte sia-epul
place pury 2, 2000 neuchâtel

Huguenin & Folletête
Portes-Rouges 163, Neuchâtel,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

ouvrières

pour travaux d'atelier faciles et propres.

Se présenter ou téléphoner au No (038) 5 41 09.

APPRENTISSAGES

Boulanger Pâtissier
Un beau métier

OCCASIONS

expertisées - crédit - échanges

VW 1500

grise, 60,000 km
expertisée.
Fr. 2500.—

Garages Henri Favre S.A. **Apollo** Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

OCCASION

MG-B Sport 1800 cmc

2 places, décapotable, 60,000 km, disponible immédiatement.
Prix : Fr. 3900.—.
Ecrire sous chiffres AI 2742 au bureau du journal.

OCCASIONS CITROËN

expertisées - crédit - échange

Ami 6

1964, expertisée
Fr. 2900.—

1963-64, non expertpisée
à partir de Fr. 500.—

Garages Henri Favre S.A. **Apollo** Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

OCCASIONS

Opel Kadett Rallye

1968, bronze, 28,000 km, état de neuf. Prix intéressant.

Garantie OK = 3 mois, 6500 km

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 311148

Herke

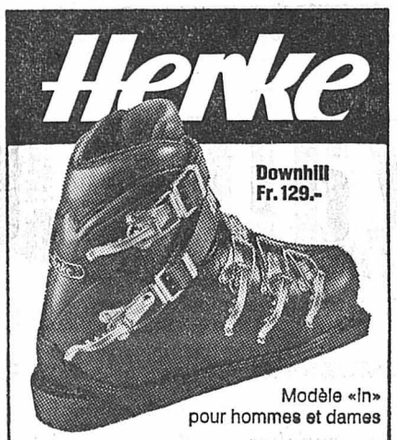

Modèle «In» pour hommes et dames

L'achat de chaussures de ski est un problème assez complexe. Alors faites confiance à des

SPÉCIALISTES ORTHOPÉDISTES

qui sauront vous conseiller entre 25 modèles différents.

DESPLAND SPORT

2022 BEVAIX P Tél. 6 62 46

HAVAS CONSEIL S. A., PARIS

6 1/2 %

Emission d'un emprunt 1969 de 10,000,000 de francs suisses,

assorti d'une garantie irrévocable et inconditionnelle de l'Agence Havas S. A., Paris,

destiné en premier lieu à la constitution d'un réseau européen d'agences de publicité en vue de donner à sa clientèle internationale un service complet et de haute qualité.

Selon les prescriptions légales actuellement en vigueur en Suisse, les intérêts sur ces obligations ne sont pas soumis à l'impôt anticipé suisse.

Durée : **maximum 10 ans**
Rendement : 6,67 %
Coupures : obligations de Fr. s. 1000.— au porteur
Service de l'emprunt : en francs suisses libres sans aucune restriction
Cotation : aux bourses de Lausanne, Bâle, Genève et Zurich.

99 %

Prix d'émission

net

Souscription : du 11 au 17 novembre 1969, à midi, auprès des sièges, succursales et agences des banques soussignées, qui tiennent à disposition des prospectus et bulletins de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
Lausanne

BANQUE COMMERCIALE à ZURICH
Zurich

BANQUE PRIVÉE S. A.
Genève

LA ROCHE & CO
Bâle

PAILLARD S A

Sainte-Croix, Yverdon, Orbe

EMISSION D'UN EMPRUNT 6% 1969 DE FR. 18 000 000

Le produit est destiné à financer sa prise de participation majoritaire au capital de la Société Belfortaine de Mécanographie à Beaucourt (France), ainsi que le développement de ses propres moyens de production et celui de son réseau commercial en Suisse et à l'étranger.

Modalités de l'emprunt:

Taux d'intérêt:	6% p. a.; coupons annuels au 1er décembre
Durée de l'emprunt:	au maximum 15 ans; avec faculté de remboursement anticipé pour la Société après 10 ans
Cotation:	aux bourses de Lausanne, Zurich, Bâle, Genève et Neuchâtel
Prix d'émission:	99,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100%
Délai de souscription:	du 11 au 17 novembre 1969, à midi

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées; elles tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus ainsi que le bulletin de souscription.

Union de Banques Suisses — **Banque Cantonale Vaudoise**
Crédit Suisse — **Société de Banque Suisse**
Banque Populaire Suisse

Rôti hâché aux morilles

3 jours seulement: mardi, mercredi et jeudi, cette spécialité vous est offerte dans toutes nos succursales. Servi dans des moules à gratin, la pièce Fr. 3.40 et Fr. 4.80.

Profitez, c'est un régal!

LA BELLE EPOQUE 1869 1969

SALLE DES CONFÉRENCES

Vendredi 14 novembre, à 20 h 15

RÉCITAL CHOPIN

ALAIN BERNHEIM

DE PARIS

Location : Agence Strübin, libraire Reymond, tél. 5 44 66.

Bons de réduction MIGROS ; réduction aux étudiants.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Brasserie City Neuchâtel

Choucroute alsacienne ★ Choucroute bavaroise ★ Choucroute zegedine

Boutefas et garniture ★ Saucisson vaudois et garniture

Une cruche de bière vous sera offerte pour accompagner ces mets...

Quinzaine Commerciale de Neuchâtel

du 28 mai au 6 juin 1970

Plus de cent entreprises et commerçants appartenant aux diverses branches d'activité de la ville de Neuchâtel se sont unis au cours des derniers mois pour constituer l'Association de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel. Leur but : donner à leur cité, à la fin du printemps prochain, l'allure d'une ville ouverte au bien-être et à la joie de vivre, en mettant en valeur ses ressources de toutes sortes, aussi bien dans le domaine du commerce et sur le terrain des loisirs et des divertissements. Au cours de plusieurs réunions, le comité de l'Association de la Quinzaine commerciale de Neuchâtel a mis au point un programme d'action, aux principaux chapitres duquel figurent notamment.

— une grande loterie, qui sera lancée selon une formule très originale et très populaire ;

— un défilé de mode « dans le vent » ;

— des manifestations sportives, théâtrales et artistiques ;

— des réjouissances et productions organisées par les sociétés locales ;

— des jeux pour les enfants ;

— des expositions, des concours, des dégustations de produits de la région, etc...

Quelques commerçants neuchâtelois n'ont pas encore saisi l'occasion que nous leur offrons de s'associer à une manifestation qui, nous l'espérons, attirera la foule de vingt lieues à la ronde. Qu'ils se hâtent d'adhérer à l'Association de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel, en nous retournant le bulletin ci-dessous. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 30 novembre prochain, dernier délai.

Association de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel
Tél. 038/5 65 01 Poste 243

Case postale 886
C.C.P. 20-4200
Neuchâtel

Bulletin d'adhésion

L'entreprise soussignée (raison sociale, adresse, No de téléphone)

_____

_____

_____

demande son admission comme membre de l'Association de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel.

Elle s'engage à verser la finance d'inscription, soit Fr. 20.— (vingt francs) et donne son adhésion aux statuts de l'Association.

Fait à Neuchâtel, le _____ Signature

(A retourner au Secrétariat de la Quinzaine Commerciale de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel, case postale 886).

Les maisons suivantes ont déjà donné leur adhésion:

Alpina, assurances
Américain, photos
Annonces suisses S. A.
Armand J., pharmacie
L'Armailli, produits laitiers
Aux Armourins S. A.
Au fil de l'eau, articles de pêche
Au Métro Bar
Au 21 Bar
Baillod S. A., quincaillerie
Beaulac, restaurant
Beau-Rivage, restaurant
A la Belette, confection
Biedermann & Cie S. A., maroquinerie
Bill W., laiterie
Bio, cinéma
Bise, boulangerie
Bornand J.-Cl., pharmacie
Boutique Madeleine
Boutique Epoca
Boutique du Trésor
Breisacher R., vêtements
Burkhalter A., droguerie
Buffet de la Gare
Canada Dry S. A.
Carnaby boutique
Carrard, machines à coudre Bernina
Cave Neuchâteloise, restaurant
Caves du palais & Cie S. A.
CCAP, assurances
Centre Clarins
Ceppi O., épicerie
Cercle National
Chappuis & Cie, transports
Cretegny & Cie, articles ménagers
Au Domino
Ducommun Cl., électricité
Enfant prodigue, confection
Elexa S. A., électricité
Fabrique de Tabac Réunies
Facchinetti & Cie, entrepreneurs
Fémina mode S. A., confection
Feuille d'avis de Neuchâtel
Frey S. A., vêtements
Gans-Ruedin E., tapis
Garcin A., chapellerie, chemiserie
Geiser A., épicerie
Gloor, photo-ciné
Godet & Cie, vins en gros
Golaz, bières
Gonset S. A.
La Grappe, restaurant
Grezet A., machines à coudre Turissa
Grisoni J., vins en gros
Les Halles, restaurant
Hess, P., boulangerie, confiserie
Hôtel-Golf Chaumont
Jacot R.-W., vêtements
Jura, restaurant
Kindler, droguerie
Knecht, boulangerie
Kreis K., pharmacie
Au Louvre
Maison du Tricot
Masserey Tapis
Müller Bières
Nagel, pharmacie
Palladium, bijouterie
Parfumerie du Théâtre
Perrot & Cie S. A., électricité
Pfister Ameublements S. A.
Pizzera S. A.
Prairie, restaurant
P K Z, vêtements
Rabus V., opticien

Avec la collaboration de

l'ADEN
l'Association des sociétés de la ville de Neuchâtel et du Groupement des clubs de football corporatif de Neuchâtel.

Rohrer A., boucherie
Richard, coiffure
Richelieu, restaurant
Schild S. A., vêtements
Schindler A., Aux Gourmets
Services Industriels
Société de Banque Suisse
Société Coopérative de consommation CO-OP
Société Coopérative Migros S. A.
Société Suisse des Employés de Commerce
Sollberger & Cie
Suchard S. A.
Tripet F., pharmacie
Au Tigre Royal
Union de Banques Suisses
Vêtements S. A.
Voyages et Transports S. A
Vuiliomenet & Cie S. A., électricité
Wittwen, vêtements
Walder H. fils, confiserie
Waldherr, auto-location

Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer

Pour le bien-être de bébé

Langes-crêpe en pur coton. Merveilleusement doux, très absorbants, ils sèchent rapidement.
Les 6
80 × 80 cm env.
9.50

Nouveau à MIGROS

MARCHÉS MIGROS
et principaux libres-services

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHATEL
Av. Rousseau 5 ✆ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

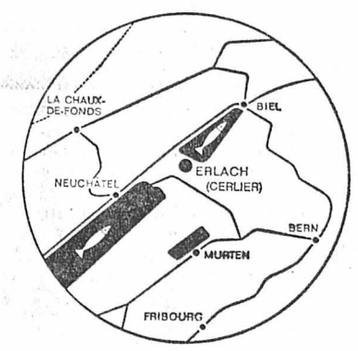

Même s'il faut parcourir 60 km, cela vaut la peine d'aller jusqu'à Cerlier car on y mange de manière exquise. Bien des gens, d'ailleurs, viennent de plus loin encore. Et tous trouvent que les prix sont étonnamment raisonnables.

HÔTEL GARNI * GRILL ROOM
Restaurant des gourmets
SCHLOSSBERG
CERLIER (LAC DE BIENNE)
Téléphone (032) 88 11 13
Fermé le mercredi

Si vous achetez
une fois un Maestrani
„William's"...

vous serez tenté d'y revenir sans cesse à cause de la délicieuse garniture de véritable Williamine.

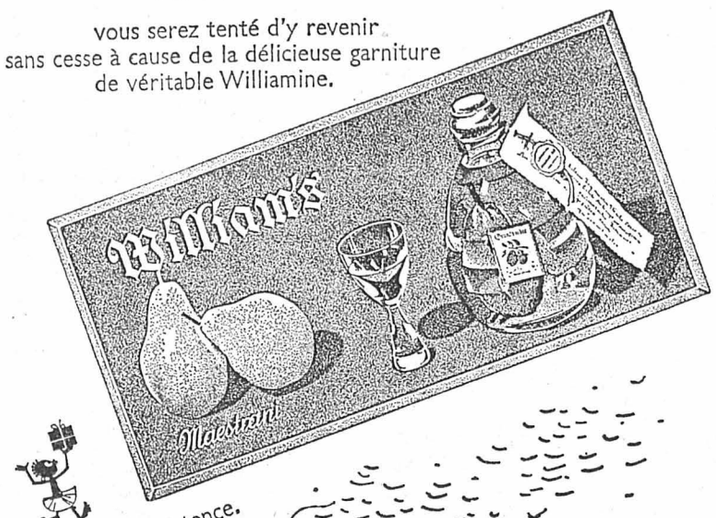

Maestrani adoucit l'existence.

Important:

Savourez votre café noir avec un petit morceau de chocolat Maestrani. Votre plaisir en sera doublé.

COUPE HARDY *Service soigné et rapide*

FRANÇOIS *coiffeur de PARIS*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. **5 18 73**

DISCOUNT-TEXTILES
Ruelle Dublé 3

FONDS de ROBES
Nylon
Jolie garniture dentelle
seulement
7.-

coop fermé le lundi coop

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
- de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:

Adresse:

Domicile:

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53 V/344

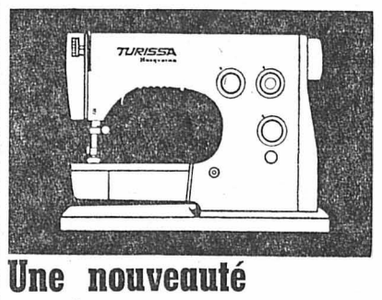

Une nouveauté pratique nous arrive de Suède

Husqvarna - qualité suédoise depuis 1689. Service après-vente dans plus de 100 pays.
A partir de Fr. 490.— vous obtenez déjà une machine TURISSA-HUSQVARNA avec bras libre.

Grandes facilités de paiement. Vente-échange de toutes marques. Location-vente.

Demandez documentation et démonstration sur simple coup de téléphone chez:

A. GREZET
Seyon 24a, Neuchâtel, tél. (038) 5 50 31

Châteaux de sable et chapeau pointu

Un seau, une pelle et un tas de sable. Bébé construit son fragile univers. Un univers de pâtés et de châteaux fabuleux. Bébé ne sait pas encore lire, qu'importe. Il ne s'en soucie guère. C'est l'affaire de papa et de maman qui, chaque jour, lisent leur journal. Au fait, à quoi peut bien servir un journal, sinon à faire des chapeaux pointus, des cocottes et des petits avions?
Mais petit enfant deviendra grand. Un jour, avec ses premiers sous, il achètera son premier journal et il comprendra. Il saura pourquoi toutes les grandes personnes lisent le journal et en font leur source d'information préférée.

Reflet de la vie de ce petit coin de terre où nous vivons, d'un marché riche de mille sollicitations, le journal est toujours là, à portée de main de chaque membre de la famille. A toute heure du jour et de la nuit.

Il informe l'acheteur, le conseille dans ses achats, guide ses pas.
Certes, il existe d'autres moyens d'information, commodes, agréables, distrayants, tels que la radio et la télévision. Mais ces moyens, qui s'adressent a la masse, ne sauraient remplacer le journal et, tout spécialement le journal local. Ce journal, le lecteur ne l'a pas choisi au hasard, mais selon ses aspirations, ses opinions, ses goûts, sa classe sociale, son habitat. En s'y abonnant, il lui a témoigné sa sympathie, accordé sa confiance, cette confiance qu'il reportera sur les annonceurs et les produits qui auront su choisir ce fidèle et sûr allié de leur cause.

L'annonce,
reflet vivant du marché

Grand choix
ALLIANCES
classiques et fantaisie
Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
CLAUDINE VUILLE
Portes-Rouges 46
immeuble Marché-Migros
Neuchâtel

Voyez nos meubles d'exposition avec rabais
O. VOEGELI
quai Ph.-Godet 14
NEUCHATEL
Tél. 5 20 69
Faites confiance à une maison centenaire.

Quinche
électricité
Rue du Bassin 8a, Neuchâtel
Rabais
10 à 50%
Selon articles en magasin

«Tu m'as dit des choses si gentilles aujourd'hui... alors je t'ai préparé quelque chose de bon pour le dessert!»

Une crème dessert
Stalden

chocolat, vanille, caramel, praliné, moka et ananas

hockey sur glace

Après une trêve de dix jours, le championnat suisse de ligue B reprend sa routine

Lausanne et Lugano passeront un sérieux examen devant, respectivement, Fribourg et Ambri-Piotta

Après le repos accordé à certains joueurs du fait de la triple confrontation entre les équipes A, des « espoirs » et des juniors de Suisse et d'Allemagne de l'Ouest du week-end passé, le championnat reprend sa routine. Un double tour (quatrième et cinquième journée) est inscrit au programme de la semaine. La première ronde se jouera demain soir, sauf en ce qui concerne Thoune qui affrontera, ce soir à Monruz, Young Sprinters. La seconde, elle, s'étalera sur trois jours puisque vendredi déjà Lausanne recevra Bienne, alors que dimanche Grasshoppers et Lugano d'une part, Ambri et Winterthour de l'autre, seront sur la brèche.

MATCH AU SOMMET

Pour l'heure, tentons de disséquer les huit rencontres de ce milieu de semaine. Dans le groupe ouest, Young Sprinters affronte Thoune (nous en parlons par ailleurs), Bienne reçoit Lucerne, Fribourg, dans un match au sommet, accueille Lausanne alors que Villars Champéry attend Sion sur les hauteurs d'Ollon.

La situation est telle, dans ce groupe, que deux points seulement séparent le trio de tête (Lausanne, Fribourg, Villars Champéry) des derniers (Young Sprinters, Sion, Lucerne).

Pour l'équipe valaisanne, le déplacement à Villars n'est pas de tout repos. Une défaite ne ferait que confirmer le pessimisme qui règne à son égard en vue d'une problématique qualification dans le tour de promotion. Quant à Villars Champéry, il possède des moyens techniques pour s'imposer, surtout après l'excellent entraînement de Daniel Piller, entre autres, avec l'équipe de Suisse.

OCCASION

A Bienne, se présente, pour l'équipe du Canadien Cruikshang, une occasion magnifique d'obtenir deux nouveaux points aux dépens de Lucerne cette fois. A moins d'un accident, ce sera chose faite.

Pour Lausanne, le déplacement de Fribourg prend l'allure d'un examen. Vouée aux tâches obscures, l'équipe de Picard est installée parmi les ténors, dont Fribourg. Au travers de cette rencontre, il sera possible de se faire une idée plus précise de la réelle valeur des deux formations. Le pronostic parle en faveur des pensionnaires des Augustins, mais un match nul serait déjà un succès pour les Vaudois.

EXAMEN POUR LUGANO

Ambri Piotta, le chef de file incontesté du groupe est, se targue d'être la seule formation de la ligue B à n'avoir pas égaré le moindre point. Or, ce soir, il descend de ses montagnes pour affronter Lugano encore invaincu — tout comme Davos — mais totalisant une longueur de retard après son remi contre l'équipe grisonne.

Tout comme Lausanne dans le groupe ouest, Lugano était voué à un rôle obscur avant le championnat. Aujourd'hui, il milite parmi l'élite. L'examen est donc d'importance et un nul serait une preuve de solidité.

Davos, pour sa part, attend Grasshoppers. L'équipe zuricoise se doit de gagner, sa position actuelle n'étant pas particulièrement brillante. Toutefois, prendre deux points à l'ex-pensionnaire de ligue A, n'est pas à la portée du premier venu. Grasshoppers le sait.

DERBIES

Le derby grison entre Coire — il est logé à l'enseigne des deux points — et Saint-Moritz (la lanterne rouge toujours créditée d'un zéro dans la colonne des gains) devrait revenir aux hommes de Fryzec ne serait-ce qu'en regard de la forme actuelle de la ligne Disch-Neininger-Koch ; elle s'est mise en évidence avec les « espoirs » helvétiques.

Toujours sous l'enseigne du derby, zuricois celui-là, Winterthour reçoit Kusnacht (encore des formations avec deux points). L'issue de cette confrontation est incertaine les deux équipes présentant des arguments à faire valoir. Et, comme les derbies sont souvent régis par des impondérables, on s'abstiendra d'émettre un pronostic.

P.-H. BONVIN

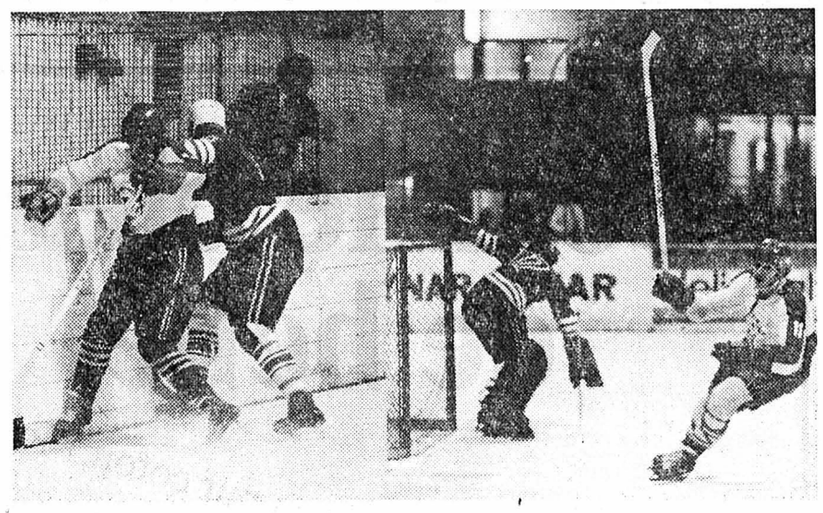

ATOUTS. — L'attaquant Beurer (à gauche), de Thoune, le Lausannois Rocatti, le gardien oberlandais Moritz et le Vaudois Wicky (11) tenteront de s'interposer sur le chemin des Fribourgeois et des Neuchâtelois. (A.S.L.)

CORCELLES-MONTMOLLIN

Le président démissionne

Un coup dur vient de frapper les hockeyeurs de la Côte ; leur président, M. Jean-Louis Glauser, remet son mandat avec effet immédiat pour raison de santé. Fondateur du club en 1965, M. Glauser, par son dynamisme et ses qualités de meneur d'hommes ne tarda pas de faire de ses « poulains » une formation redoutable. Joueur solide et efficace en défense, il participa avec son équipe trois années de suite aux finales pour l'ascension en 2me ligue, et la saison dernière, après un championnat mémorable, il conduisit ses hommes à Fribourg et à Villars pour tenter d'accéder à la 1ère ligue.

Au seuil d'une nouvelle saison, la tâche ne sera pas facile pour son successeur, M. Daniel Farine, car le club s'est enrichi actuellement d'une seconde équipe qui évolue dans le championnat de 3me ligue ainsi que d'une équipe juniors.

Pourtant, la saison a bien débuté pour les hommes de l'entraîneur Christen. N'ont-ils pas battu la 2me garniture des Young Sprinters qui milite en 1ère ligue ! Il est à souhaiter que ce sympathique club de la Côte continue dans sa progression.

E.K.

lutte

Championnat suisse de la S.F.G.

Le roi battu

A Collombey, 46 lutteurs ont participé aux championnats de la Société fédérale de gymnastique, qui étaient marqués par l'entrée en lice du roi de la lutte Rudolf Hunsperger. En finale des poids lourds, celui-ci a obtenu le match nul face à Peter Jutzeler, mais il a dû se contenter de la deuxième place au nombre de points.

CLASSEMENTS

48 kg : 1. Zaugg (Grabs) ; 2. Heinzer (Uznach). **52 kg :** 1. E. Tanner (Weinfelden) ; 2. Wellinger (Dottikon). **57 kg :** 1. Schurch (Bâle) ; 2. Diriwaechter (Dietikon). **62 kg :** 1. J. Tanner (Weinfelden) ; 2. Zimmerli (Olten). **68 kg :** 1. Schnyder (Lostorf) ; 2. Hess (Weinfelden). **74 kg :** 1. Blaser (Berne) ; 2. Kress (Muhlau). **82 kg :** 1. J. Martinetti (Martigny) ; 2. Menzi (Zurich). **90 kg :** 1. E. Martinetti (Martigny) ; 2. Haeusler (Dottikon). **100 kg :** 1. B. Jutzeler (Willisau) ; 2. Forster (Wohlen). **Plus de 100 kg :** 1. P. Jutzeler (Naefels) ; 2. Hunsperger (Habstetten).

basketball

Olympic La Chaux-de-Fonds à la remorque

LA SITUATION EN LIGUE NATIONALE

Profitant de l'absence d'activité de la fin de semaine dernière (samedi et dimanche réservés à l'entraînement de l'équipe nationale à Macolin), il est intéressant de faire le point des divers championnats de ligue nationale, au milieu du premier tour. Dans les trois groupes, la présence des équipes tessinoises contribue à déséquilibrer le nombre des rencontres jouées puisqu'on sait que les clubs qui se déplacent dans nos régions en profitent pour jouer deux rencontres en deux jours.

RENCONTRE AU SOMMET

En ligue A, parmi les deux équipes invaincues à ce jour, une seule restera au commandement au soir de dimanche prochain puisque Stade Français recevra Fribourg Olympic dans un duel qui s'annonce passionnant et au cours duquel évolueront les meilleurs joueurs de Suisse. Il est fort possible que les efforts entrepris cette année par les Fribourgeois pour améliorer le niveau de jeu de leur équipe portent leurs fruits à cette grande occasion. Mais il ne faut pas perdre de vue que le champion de Suisse évoluera chez lui et qu'il est de taille à offrir une réplique solide.

A LA REMORQUE...

Birsfelden reste accroché aux trousses des deux ténors et il est bien capable de les inquiéter et même de les surclasser au cours du deuxième tour. Il apparaît assez peu de différence parmi les suivants au classement actuel. Toujours très redoutables chez eux, les Tessinois se maintiennent en bonne position alors qu'il faut attendre encore quelques rencontres pour que les places et la valeur des autres formations se précisent. Seuls les Chaux-de-Fonniers restent à la remorque et il est bien difficile de prévoir un redressement énergique jusqu'à la fin de ce premier tour.

SIMILITUDES

En ligue B, les deux groupes présentent des similitudes dans les classements où on voit apparaître des équipes en tête qui n'ont pas encore connu la défaite et plusieurs formations en queue qui n'ont encore obtenu aucune victoire.

Dans le groupe I, la victoire obtenue par Vevey sur Martigny montre les intentions des Vaudois de retrouver la ligue supérieure au plus vite. En compagnie de Lausanne-basket, les nouveaux que sont Saint-Paul et Uni Bâle auront bien de la peine à se tirer d'affaire dans ce groupe dont la qualité des équipes est excellente.

Dans le groupe II, Lausanne Sport et Pregassona semblent bien armés pour conserver la direction et il est fort probable qu'on retrouvera ces deux formations en fin de saison pour tenter l'ascension. Aucune équipe n'émerge franchement du lot des suivants et la suite du championnat nous dira si Neuchâtel parvient à obtenir une place d'honneur derrière les favoris. En fin de semaine, c'est Zurich qui sera son adversaire aux Terreaux, une formation de la valeur de nos représentants, ce qui promet une rencontre équilibrée.

M. R.

TOURNOI SCOLAIRE

Peu de surprises lors de la troisième journée du tournoi scolaire de basketball qui a vu les favoris s'imposer très nettement.

La rencontre entre la S1F et Neuchâtel-Sport n'a pas tenu toutes ses promesses puisque les élèves de Peseux, plus athlétiques, ont surclassé les Neuchâtelois (20 à 5).

Dans le degré III, quatre équipes n'ont pas encore connu la défaite. Il s'agit dans le groupe A de la S3E et la M3A et dans le groupe B de la 3PP et de NSI.

Résultats : Cescole S-Cdl 3-0 (forf.); S1F - NSII 20-5 ; Cescole MP - Cescole C 4-3 ; S2F - C2A 6-12. C3E - S3B2 0-3 (forf.) ; S3E - Cescole M3 20-10 ; NSI - M3H 49-6 ; 3P1 - M3A 8-59 ; 3P2 - 3PP 6-29 ; S4B - 4P 28-9 ; C4A - Cescole M4 7-17 ; C4G - S4E 46-6.

Horaire du mercredi 12 novembre. — Promenade est : 14 h NSII - Cescole MP ; 14 h 30 S2F - Cescole M2 ; 15 h S3B1 - 3P1 ; 15 h 40 3P2 - C3E ; 16 h 20 M3A - Cescole M3 ; 17 h C4A - S4E. — **Promenade salle ouest :** 14 h 30 M2I - S2E ; 15 h S3B2-NSI ; 15 h 40 3P3 - S3E ; 16 h 20 C4G - S4B ; 17 h 4P - Cescole M4.

CLASSEMENTS

LIGUE A

	J	G	P	Pts
1. Stade Français	5	5	—	10
Fribourg Olympic	5	5	—	10
3. Birsfelden	5	4	1	9
4. Fédérale Lugano	5	3	2	8
5. Nyon	5	2	3	7
Jonction	5	2	3	7
7. Pully	5	1	4	6
8. Champel	4	1	3	5
Urania	4	1	3	5
10. Olympic Chx-de-Fds	5	0	4	4

LIGUE B

GROUPE I

	J	G	P	Pts
1. Martigny	6	5	1	11
2. Molino Nuovo	5	4	1	9
3. Vevey	4	4	—	8
4. Gland	5	3	2	8
5. Cossonay	4	3	1	7
6. Etoile Genève	5	2	3	7
7. Rapid Fribourg	4	2	2	6
8. St Paul Lausanne	5	0	5	5
9. Lausanne Basket	4	0	4	4
Uni Bâle	4	0	4	4

GROUPE II

	J	G	P	Pts
1. Lausanne Sport	5	5	—	10
2. Zurich	6	3	3	9
3. Pregassona	4	4	—	8
4. Lémania Morges	5	3	2	8
5. Neuchâtel Sports	5	2	3	7
6. Bellinzone	6	1	5	7
7. Stade Fribourg	3	3	—	6
8. Rosay Lausanne	5	1	4	6
Renens	5	1	4	6
10. Chêne Genève	4	1	3	5

Une confrontation déjà décisive à Monruz ce soir

Plus de faux pas pour Young Sprinters

Dans l'Oberland, la période d'entre-saison a été fort calme pour Thoune : peu de départs, trois arrivées et un changement d'entraîneur (le Suisse Kunzi a pris la succession du Tchécoslovaque Karol). Stabilité donc qui devrait, selon les dirigeants, permettre à leur équipe d'accéder au tour de la « sécurité » plus qu'au tour de promotion.

La saison passée, à pareille époque, Thoune totalisait deux points contre trois cette année. C'est dire qu'un léger mieux est apparu : victoire contre Sion en Valais et nul face à Bienne avant de se faire « dérouiller » à Lausanne. Ce soir-là, Kunzi (coude cassé) manquait à l'appel. Jouera-t-il à Monruz ? Rien n'est encore certain.

Deux nouveaux points ne seraient pas pour déplaire au représentant bernois.

PROGRÈS

Contre cet adversaire résolu, Young Sprinters ne peut se permettre le moindre faux pas. Les circonstances atténuantes qu'on lui a accordées après ses défaites contre Fribourg et Villars Champéry, ne pourront, une fois de plus, lui servir d'excuses. **« Contre Langnau »,** affirme l'entraîneur Delnon, **« mes garçons ont parfaitement appliqué les consignes reçues ; le marquage, entre autres. Un autre facteur, tout aussi réjouissant, m'a donné satisfaction : la volonté de chacun à extérioriser le maximum. Sur le plan général, mes attaquants se sont créé de nombreuses occasions et auraient pu prétendre à un résultat plus élevé que ce 3 à 1 ».**

QUESTION

Est-ce dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes sur la plus vieille patinoire artificielle de Suisse ? Question pertinente, s'il en est. C'est une nouvelle fois Delnon qui répond : **« Un match n'est jamais facile, il n'est jamais gagné d'avance ; mais, j'ai bon espoir : nous gagnerons contre Thoune. Toutefois, il ne serait pas juste de tenir compte des résultats de l'année passée (Réd. deux victoires) pour affirmer que nous vaincrons. Au deuxième tour, nous avions rencontré les Oberlandais alors qu'ils traversaient une mauvaise passe. Ce qui ne sera pas le le cas cette fois ».**

INTENSITÉ

Cette rencontre s'inscrit donc dans un contexte particulier : pour Young Sprinters, comme pour Thoune, il s'agira de s'imposer pour rester en contact avec les équipes de tête (Lausanne, Villars Champéry, Fribourg). La perte de l'enjeu serait plus grave pour le pensionnaire de Monruz (deux points actuellement) que pour Thoune (trois points). C'est dire combien cette confrontation revêtira une intensité qui ne peut qu'élever le débat et le rendre plus intéressant.

Thoune, équipe physique (la charge au corps autorisée sur toute la patinoire lui est favorable), s'inclinera-t-il devant Young Sprinters, dont la qualité devrait être son jeu collectif ? Réponse en fin de soirée.

P.-H. B.

volleyball

Les Genevois dominent en ligue A

Championnat suisse de ligue A : Star Genève-Servette 0-3 ; Musica Genève - Pax Genève 3-1 ; STV Lucerne - Spada Zurich 0-3 ; La Chaux-de-Fonds - Saint-Jacob Bâle 0-3 Servette - Pax Genève 3-1 ; Star Genève - Musica Genève 0-3 ; STV Lucerne - Saint-Jakob Bâle 0-3 ; La Chaux-de-Fonds - Spada Zurich 0-3. **Classement :** 1. Servette 4 - 8. 2. Musica Genève 4 - 8. 3. Spada Zurich 4 - 8. 4. Saint-Jakob Bâle 4 - 6. 5. Star Genève 4 - 4. 6. Pax Genève 4 - 2. 7. La Chaux-de-Fonds 4 - 0. 8. STV Lucerne 4 - 0.

Ligue A dames : Musica Genève - Servette 1 - 3 ; Hydra Zurich - VBC Bâle 2-3 ; Bienne - Xamax 3-2 ; Uni Bâle - VBC Bâle 3-0.

Xamax brille en ligue B

En ligue B, une rencontre opposait Xamax à Lausanne Amis Gymnastes, sur sol vaudois. Ces deux formations n'avaient pas encore connu la défaite avant ce match. Xamax, après un début difficile, est parvenu à s'imposer par 3-2 et se trouve, ainsi, dans une position confortable, à la tête du classement. Souhaitons-lui bonne chance pour la suite.

football

On en parle...

L'Allemand Rudi Brunnenmeier retournera-t-il à Munich 1860 ?

L'Allemand de Xamax, Rudi Brunnenmeier, aimerait rentrer à Munich. C'est ce qui ressort d'une interview qu'il a accordée, récemment, à un journal d'outre-Rhin, le « Muncher Merkur ».

Plusieurs questions précises ont été posées à l'ex-Municois. Par exemple, celle de savoir s'il se plaît en Suisse. Réponse : » Je me plais à chaque fois que je vais chercher mon salaire. Car, à Xamax, je gagne plus qu'un joueur moyen de « Bundesliga ». Mais, sportivement, je ne me plais pas du tout. L'atmosphère créée par les spectateurs est totalement différente de chez nous. Les gens devraient pourtant savoir qu'avec les pieds seulement, on ne peut pas transformer une équipe. Il faut autre chose.»

150,000 FRANCS

Le problème du transfert éventuel et de de son coût, est, ensuite, évoqué dans cet article de notre confrère germanique. Brunnenmeier répond : « D'après ce que je sais, Xamax demande 80,000 marks, plus 50,000 marks à récupérer sur ce que j'ai touché. Munich 1860 devrait donc débourser 130,000 marks pour m'avoir à nouveau dans ses rangs. »

Et la conclusion de ce papier laisse entendre que Munich 1860 ne ferait pas une mauvaise affaire en déboursant cette somme, qui correspond à quelque 150,000 de nos francs.

S.D.

tennis

Harry Hopman passe aux Etats-Unis

Harry Hopman, capitaine vétéran de l'équipe australienne de Coupe Davis, a annoncé à Melbourne qu'il avait signé un contrat d'entraîneur dans un camp de vacances et dans une école de tennis à 80 km de New-York. Il doit prendre ses fonctions au commencement de l'année prochaine.

Harry Hopman, âgé de 63 ans, qui a entraîné l'équipe d'Australie de Coupe Davis durant les 22 dernières années, a permis à son pays de remporter seize fois le challenge-round.

En quittant l'Australie, Hopman sera accompagné de deux entraîneurs professionnels locaux et d'un maître d'éducation physique. Il est possible qu'il puisse entraîner avant son départ l'équipe de son pays pendant quelques mois, au cours de l'été australien.

L'un des deux anciens champions de Wimbledon, Frank Sedgman et Neale Fraser, pourrait être désigné pour remplacer Harry Hopman, « le sorcier », comme capitaine de l'équipe d'Australie de Coupe Davis.

● **A Ostrava, c'est finalement par 5-0 que la Tchécoslovaquie a battu l'Italie, se qualifiant ainsi pour les huitièmes de finale, où elle sera opposée à la Pologne, en Coupe du roi de Suède.**

● **Grâce à Dimitri Sturdza, la Suisse a réussi l'exploit de faire jeu égal avec la Grande-Bretagne au cours de la première journée de la rencontre de coupe du roi de Suède qui oppose les deux équipes à Bracknell (Berkshire).**

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 44, des 8 et 9 novembre :

Un gagnant avec 13 points : 220,132 fr. 75 ; 106 gagnants avec 12 points : 2076 fr. 70 ; 1202 gagnants avec 11 points : 183 fr. 15 ; 7800 gagnants avec 10 points : 28 fr. 25.

Liqueur à base de
Cognac et Orange
42°
Norand
MARTIGNY

divers

Quarante-huitième assemblée ordinaire de l'ANEP

Cinquante-trois associations étaient représentées à Berne

La 48me assemblée ordinaire des délégués de l'Association nationale d'éducation physique (ANEP) s'est déroulée à la Maison des Sports, à Berne. Sur 57 associations affiliées, 53 avaient envoyé des représentants à cette session.

En présentant son rapport annuel, le président central, M. Walter Siegenthaler, se permit une digression afin d'évoquer le cas du champion olympique tchécoslovaque Emil Zatopek qui a encouru de lourdes sanctions en raison de ses prises de position.

Au cours de cette session, il fut question de l'action pour la santé de notre peuple qui sera soumise au vote populaire au cours de la seconde moitié de 1970. Cette action est en plein développement et elle réclame le soutien de toutes les associations sportives. Par ailleurs, si le sport pour tous retient l'attention pleine et entière du comité central de l'ANEP, l'amélioration pour le sport d'élite n'est nullement reléguée au second plan. Le président de l'ANEP est convaincu que des moyens financiers plus importants encore doivent être trouvés afin de répondre à tous les besoins qui se posent dans ce secteur.

SECRÉTARIAT POUR LES PETITES ASSOCIATIONS ?

Un secrétariat permanent pour les petites associations devrait devenir réalité. En effet, un certain nombre de bureaux deviendront vacants à la Maison des Sports. Ils permettront de mettre sur pied ainsi un secrétariat central pour l'exécution des travaux administratifs des fédérations membres, comme l'avait suggéré la Fédération de natation lors des précédentes assemblées de délégués.

Au sujet du centre de cours de Murren, la construction d'une halle de sport et d'une piste couverte est prévue. En revanche, des considérations financières interdisent, pour l'instant, de construire une patinoire artificielle. Les délégués ont été rendus attentifs au fait qu'une nouvelle possibilité existait pour l'organisation de cours avec l'ouverture du centre sportif de la société du Sport-Toto, à Klosters.

PLUS D'ARGENT

La revision des statuts de l'ANEP est encore pendante. Une décision devrait intervenir dans un avenir proche. Les rapports annuels furent acceptés sans opposition.

A l'issue des débats, le directeur du Département militaire, Arnold Kaech, apporta le salut du Conseil fédéral et annonça une augmentation de la contribution de la Confédération aux associations sportives pour 1970, une augmentation qui s'élève à 120,000 francs. M. Kaech précisa que le mouvement pour le « temps libre » enregistrait un succès réel. En outre, il indiqua que la commission parlementaire chargée de la revision de l'article pour la gymnastique et le sport avait commencé ses consultations.

yachting

Le «tempest» accepté en tant que nouvelle série olympique

Il y aura une sixième série de voiliers pour les régates aux Jeux olympiques de 1972, au large de Kiel, en mer Baltique. Le « tempest » vient, en effet d'être choisi par l'« International Yacht Racing Union » (I.Y.R.U.) pour s'ajouter aux cinq séries admises aux J.O. et qui sont : le finn, dériveur pour solitaire, le flyin dutchman (dériveur à deux équipiers), le star (quillard à deux équipiers), le dragon (quillard à trois équipiers) et le soling, (également quillard à trois équipiers), lequel avait précédemment été choisir pour remplacer le 5 m 50 qui a participé à ses derniers Jeux au Mexique.

CHOIX DISCUTABLE

Le « tempest » l'a emporté sur trois dériveurs également candidats, le 505, le fireball et le 470, après une rude discussion et deux votes (12 voix contre 9 en dernier lieu), car il est apparu contestable aux délégués de plusieurs pays que le choix se porte sur un nouveau quillard alors qu'il y en a déjà trois et que les dériveurs sont infiniment plus répandus et populaires dans le monde.

Le tempest est un bateau à deux équipiers de 6 m 70 de long, large de 1 m 97, portant deux voiles de 23 m2 au total et pesant 588 kilos.

Pour les Jeux de 1976, l'IYRU envisage de supprimer un quillard et de le remplacer par un catamaran (bateau à deux coques) de type tornado. L'admission de la course au large sur longue distance n'a pas été retenue et, à moins de revirement d'ici là, on s'en tiendra encore, pour ces J.O., aux régates sur parcours triangulaire.

Au cours de cette réunion, l'IYRU a porté à sa présidence le docteur Beppe Croce (55 ans), qui est à la tête de la Fédération italienne, grand pratiquant de la voile et qui concourut en 6 m, aux Jeux de 1948.

dernière SPORTS dernière

MOTONAUTISME

● **Le Valaisan de Genève, Gérard Dubuis, a battu le record du monde de fond en catégorie runabouts 1300, sur le lac de Côme. Il a couvert la distance classique de 24 miles marins (environ 43 km) à la moyenne de 86 km 339, pulvérisant littéralement le précédent record du monde, qui était détenu depuis 1967 par l'Italien Franco Gilberti avec une moyenne de 61 km 330.**

BOXE

● **M. Harry Mallin, figure légendaire de la boxe britannique, deux fois champion olympique et invaincu en 300 combats amateurs, est décédé à Londres à l'âge de 77 ans.**

AUTOMOBILISME

● **Le Néo-Zélandais, Bruce McLaren, a remporté, pour la seconde fois en trois ans, la « Canadian-American Challenge Cup », en enlevant la dernière course de l'année courue sur le nouveau circuit de Collège Station (Texas). Le Suisse Josef Siffert, au volant d'une Porsche, après une course remarquable, a pris la quatrième place. — Classement final de la «Can-Am» après onze épreuves : 1. Bruce McLaren (NZ) 165 points ; 2. Hulme (NZ) 160 ; 3. Parsons (EU) 85 ; 4. Siffert (S) 56 ; 5. Eaton (Can) 50 ; 6. Amon (NZ) 39.**

ESCRIME

● **Le tournoi international à l'épée de Bâle, qui réunissait 44 équipes d'Allemagne, de France et de Suisse, s'est terminé par la victoire de Berne.**

Estomac dérangé : week-end gâché

Pour éviter ce fâcheux contretemps, rien de plus simple ; emportez avec vous quelques pastilles Digestif Rennie. Et n'oubliez pas d'en sucer une ou deux, après le repas, dès les premiers signes d'aigreurs, de lourdeurs, etc. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac et très vite leur action bienfaisante se fait sentir. Résultat : les douleurs disparaissent immédiatement ! Remède pratique, les pastilles Rennie, sont faciles à emporter et si discrètes à prendre ! En pharmacies et drogueries.

olympisme

Interlaken et Zurich :

Candidature retirée

A quelques jours de l'assemblée générale extraordinaire du Comité olympique suisse — elle aura lieu à Berne et doit décider de l'attribution de la ville candidate pour les Jeux olympiques d'hiver 1976 — deux retraits de candidatures sont intervenues — c'est maintenant officiel. Après les votes négatifs de Zurich et de Berne, la grande cité alémanique et Interlaken ont retiré leur candidature, n'étant pas parvenus à réunir des fonds privés pour poursuivre les pourparlers avec le C.O.S. C'est surtout à Zurich que des apports financiers auraient pu permettre aux promoteurs de la ville des banques de continuer leurs efforts. Ainsi, après le oui massif des Grisons, seuls Saint-Moritz et Sion restent en course pour décrocher le oui du C.O.S. Nous aurons l'occasion de revenir, cette semaine, sur le vote de samedi à Berne.

P.-H. B.

En direct avec...

Claude Mossé

le reporter de la Radio romande

Causerie dialogue

sur les grands problèmes d'actualités évoqués en 1969

Organisation CEO - COOP

Le Moyen-Orient et l'Algérie
Les Etats-Unis face à leurs problèmes
L'Allemagne d'aujourd'hui
après les élections

NEUCHÂTEL SALLE DES CONFÉRENCES
Mercredi 12 novembre, 20 h 30

TRAVERS SALLE DE L'ANNEXE
Vendredi 14 novembre, 20 h 30

Entrée libre pour membres amis CEO et pour sociétaires COOP

Pic-vite

appareil à passer les points tailleur

L. CARRARD

CENTRE DE COUTURE BERNINA
Epancheurs 9 — Neuchâtel

Prêts rapides et discrets

Pas de cession de salaire.
Conditions intéressantes.
Demandez la documentation et les formules de demande dans toutes les succursales de l'UBS ou découpez ce bon et adressez-le à Banque ORCA SA, quai de l'Ile 13, 1211 Genève 11.

Veuillez m'envoyer votre documentation ainsi qu'une formule de demande de prêt personnel. 66

Nom:

Adresse:

ORCA

PRÊT PERSONNEL

AKO, ORCA et ABRI — trois banques unies sous l'égide de l'UBS pour mieux vous servir.

Adaptation des conditions d'engagement

En fin d'année, il est d'usage, dans la plupart des entreprises, de reviser les salaires des employés et les prestations des institutions de prévoyance. A ce sujet, la Société suisse des employés de commerce recommande aux employeurs de tenir compte des éléments suivants, pour autant que ces questions ne soient déjà réglées par des directives prises en commun par les partenaires sociaux ou par des conventions collectives.

Augmentations normales des salaires

Les salaires doivent être adaptés périodiquement selon l'expérience acquise et les prestations fournies. Il convient de tenir compte ici de la formation, des responsabilités assumées, de l'âge et des années de service. Les augmentations normales de salaire doivent être accordées indépendamment de celles versées à titre de renchérissement, de promotion et d'allocations familiales.

Compensation du renchérissement

A fin 1969, le coût de la vie aura augmenté par rapport à l'année précédente. De plus, il faut compter avec une nouvelle hausse. Une coutume sociale nettement fixée veut que le renchérissement soit toujours compensé par une adaptation de salaire correspondante. Elle doit être accordée aux employés de toutes catégories et calculée de telle manière que tout nivellement soit exclu.

Adaptation des salaires des employés âgés

Nombre d'employés âgés n'ont profité que dans une mesure insuffisante de l'évolution des salaires, bien qu'ils constituent souvent l'ossature de l'entreprise eu égard à leur expérience et à leur conscience professionnelle. C'est pour cette raison, de même que pour des motifs sociaux, que les salaires insuffisants doivent être adaptés.

Récompense de la fidélité à l'entreprise

Les employés faisant preuve de fidélité envers l'entreprise lui épargnent les frais importants causés par les mutations de personnel ; ils renoncent souvent à des possibilités de promotion ailleurs. Aussi est-il équitable d'honorer cette fidélité par des allocations spéciales d'ancienneté de service, des primes de fidélité ou des gratifications.

Allocation aux employés retraités

Au contraire de ce qui se passe pour les rentes de l'AVS, celles versées par les institutions de prévoyance ne sont que partiellement adaptées au renchérissement. Pour des raisons politiques et sociales, les rentes d'entreprises et les prestations en capital doivent être complétées d'allocations de renchérissement.

Expansion des fonds de prévoyance

Partout où cela est possible, il convient de combler les lacunes des fonds de prévoyance encore existantes. Nous en appelons aux employeurs pour que soient créées, dans toute la mesure des possibilités, des institutions de prévoyance d'entreprise ou d'association comprenant aussi des prestations de libre passage convenables.

Une politique progressiste à l'égard du personnel se justifie par des motifs sociaux et en raison des bénéfices croissants de l'économie. Elle facilite l'engagement et le maintien de personnel qualifié et favorise la paix du travail. C'est pourquoi les employés comptent que leurs revendications seront prises équitablement en considération.

Société suisse des employés de commerce

Notre secrétariat romand à Neuchâtel, Orangerie 8, tél. (038) 5 22 45, se tient volontiers à votre disposition pour vous conseiller dans toutes les questions de salaires et de conditions d'engagement.

Nouveau: XYRENE Vitamin After Shave Lotion. Un After Shave tout à fait nouveau à action traitante!

After Shave parfumé.
C'est ici que tant d'autres After Shaves échouent.

After Shave tonifiant.
C'est ici que XYRENE agit avec succès.

After Shave stabilisant.
XYRENE rétablit instantanément l'acidité de la peau détruite par l'action de l'eau et du savon.

After Shave régénérateur.
Les principes actifs de XYRENE favorisent le renouvellement cellulaire de la peau.

After Shave rafraîchissant.
XYRENE nettoie et rafraîchit l'épiderme.

After Shave traitant.
Pour la première fois, un After Shave à base d'alcool qui soigne la peau au lieu de la maltraiter a pu être mis au point. L'action de XYRENE est orientée essentiellement vers les soins de la peau, grâce à l'action du PANTYL, principe vitaminé exceptionnel qui ne se trouve dans aucun autre After Shave.

XYRENE

Vitamin After Shave Lotion – l'After Shave à action traitante.
(Dans les magasins spécialisés)

PAX-1f

Un produit de PANTENE S.A., Bâle.

Cognac
MARTELL
vole en tête

Agence générale pour la Suisse: Pierre Fred NAVAZZA, Genève

Le salon de vos rêves Fr. 3000.- seulement, avec le tissu

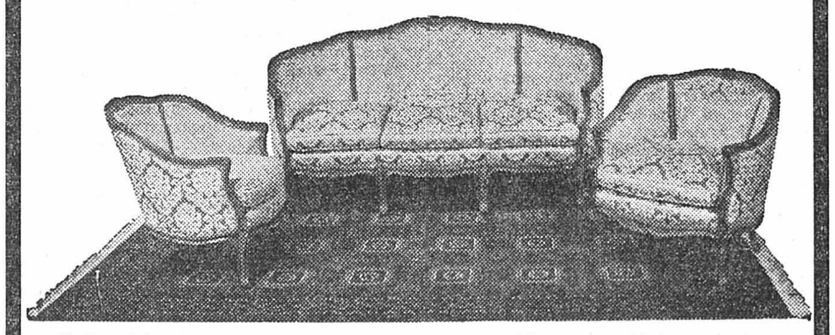

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Louis XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourrage crin, et exécuté selon les exigences de l'art, coussins plumes double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.
Ensemble Louis XV cabriolet : Fr. 1650.— avec le tissu
Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses 200 modèles exposés dans un cadre grandiose et visibles tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (dimanche excepté).
ATTENTION : Notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines.

GOBET
MEUBLES DE STYLE
Rue du Vieux-Pont 1
1630 BULLE
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

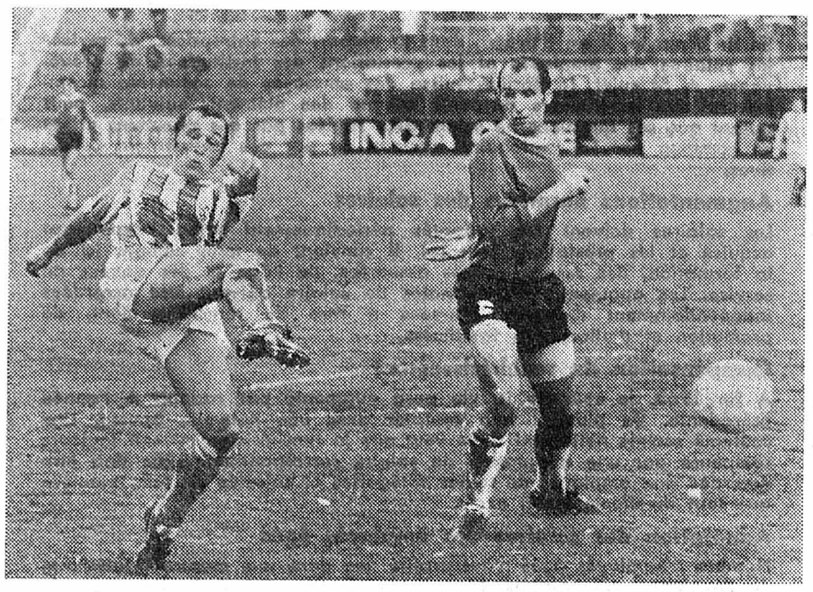

DEUX ANCIENS. — Le Lausannois Hosp, qui tire au but, et le Saint-Gallois Fuhrer, crispé, n'ont pu faire triompher leurs propres couleurs.
(A.S.L.)

Le championnat de ligue nationale est plein de «rastaquouères»

Ligue A: dix points pour les mal classés

Ligue B: Sion s'est aménagé une situation à part

On est confondu par tant d'inconstance et de désordre. Vu de loin, c'est un championnat intéressant. Ça serait un championnat intéressant si tout ce remue-ménage ne se faisait au prix de la qualité. Car ce tassement, cette compression du classement, on les retrouve dans les performances de chaque fin de semaine. Tout est plat: une morne plaine. On dirait que les équipes ont été passées au laminoir.

ON SOUHAITERAIT LE CONTRAIRE

A cette immense bourse du football qu'est, en somme, un championnat, les actions semblent avoir à peu près toutes la même valeur. Et, dans mon porte-monnaie, les billets de mille sont comme les billets de cent. On souhaiterait plutôt le contraire. Je pense que le contraire serait mieux en rapport avec l'opinion qu'un footballeur d'élite a généralement de lui; avec les égards aussi dont il est entouré: rassemblement de l'équipe le vendredi soir déjà, en un lieu tranquille. Un samedi à consacrer au repos, à la théorie, à la flânerie, à la préparation morale... Et ça se fait battre par n'importe qui.

Dix points pour les équipes de la moitié inférieure du classement; quatre seulement pour celles du groupe de tête. Victoire — première victoire à l'extérieur — de Fribourg à Winterthour; de Bellinzone contre Lugano; de Young Boys contre Grasshoppers; un point pour Saint-Gall au stade olympique. Mauvais match à Saint-Jacques, entre Servette et Bâle; mauvaise performance de Lugano à Bellinzone; victoire sans grandeur de Zurich sur Bienne. Et ainsi de suite.

C'est ce qu'on constatait, autrefois, en ligue B où chacun marchait sur les plates-bandes de l'autre; où chacun se laissait faire selon les circonstances.

L'inflation s'est propagée en ligue A. Une équipe comme Fribourg, qui était encore en première ligue il n'y a pas bien longtemps, vient se mêler à l'élite presque sans prendre la précaution de se renforcer: l'harmonie, la volonté de servir, l'ambition de n'être pas quelconque et le malin plaisir — sans doute — d'en faire autant que les vedettes suffisent à la maintenir à flot. Fribourg a perdu plusieurs matches avec un but d'écart seulement. S'il avait eu la chance qu'a Zurich, par exemple, il se promènerait avec une dizaine de points.

A quoi est-ce que ça sert à Lugano de battre Bâle et Zurich si la perspective d'un déplacement à Bellinzone — il n'y a rien de plus terrible que les championnats régionaux — lui coupe les mollets? Il ravive à l'esprit le souvenir du Lausanne de la saison passée: des coups d'éclat et des coups pour rien. Car Lugano a déjà perdu à Wettingen en un temps où Wettingen avait encore ses bonnes petites habitudes de la ligue B.

Pour devenir champion national, il n'y a pas besoin de battre Bâle, Zurich, Lugano et Servette. On peut même leur laisser chaque fois les deux points de l'enjeu, si l'on sait se préserver des autres, de la racaille. Le championnat est plein de rastaquouères.

Après sa longue série de demi-performances, Bâle ne devrait plus être dans la course. Or, il quitte totalement désemparé son stade de Saint-Jacques à la suite de son match contre Servette et il apprend que sa situation s'est même améliorée: il n'a que trois points de retard sur le premier! Il joue mal; il se cherche; il est en déséquilibre. Mais, attention: s'il retrouve sa forme de la saison dernière, on regrettera de ne pas l'avoir éliminé à temps. Ce qui se passe maintenant ne paraît vraiment pas important. Le champion ne se dégagera que le printemps venu, comme Bâle, l'année passée; comme Zurich, l'année d'avant.

Ce sera l'équipe qui aura trouvé forme et équilibre. Laquelle?

SITUATION A PART

En ligue B, on est sur le point de recommander à toutes les équipes une cure de Jouvence.

Voyez la santé qu'en a retiré Sion. Il est toujours invaincu et, partout où il passe, on l'admire pour son efficacité, son optimisme et sa valeur. Il s'est nettement détaché du paquet: il occupe une situation à part. Lucerne, qui n'a même pas voulu enlever ses chaussures — pas la peine, je ne fais qu'entrer et sortir — est moins impératif: il doit consentir à se laisser rejoindre par Aarau auquel Xamax a pourtant offert une forte résistance.

Bonne performance de la part de Xamax. Mais, pour être vraiment annonciatrice d'un nouveau, il faudrait qu'elle soit confirmée dimanche prochain, contre Bruhl. En regardant le classement, on se dit même que ce serait nécessaire.

Guy CURDY

PLUSIEURS FAVORIS ONT ÉTÉ SÉRIEUSEMENT ACCROCHÉS EN PREMIÈRE LIGUE

Récapitulons

GROUPE ROMAND

Résultats. — Berne - Malley 1-2; Campagnes - Chênois 2-2; Neuchâtel - Le Locle 0-1; Monthey - Rarogne 5-1; Nyon - Meyrin 2-3; Vevey - Minerva 1-1.

Classement: 1. Vevey 11-17. 2. Chênois 11-15. 3. Monthey 11-14. 4. Nyon et Meyrin 11-13. 6. Rarogne 11-12. 7. Malley 12-10. 8. Minerva Berne 10-9. 9. Le Locle 11-9. 10. Berne 10-8. 11. Yverdon et US Campagnes 11-8. 13. Neuchâtel 11-6.

Dimanche prochain. — Chênois - Monthey, Le Locle - Nyon, Meyrin - Berne, Minerva - Campagnes, Rarogne - Neuchâtel, Yverdon - Vevey.

GROUPE CENTRAL

Résultats. — Breite - Moutier 1-3; Durrenast - Soleure 3-2; Emmenbrucke - Concordia 0-2; Porrentruy - Delémont 2-2; Zofingue - Breitenbach 2-4.

Classement: 1. Delémont 12-19. 2. Berthoud 10-13. 3. Porrentruy 11-13. 4. Durrenast 10-12. 5. Breite 11-12. 6. Moutier 10-11. 7. Emmenbrucke 11-10. 8. Concordia 10-9. 9. Breitenbach et Nordstern 11-9. 11. Soleure 9-8. 12. Sursee 11-8. 13. Zofingue 9-3.

Dimanche prochain. — Berthoud - Emmenbrucke, Concordia - Porrentruy, Moutier - Durrenast, Nordstern - Soleure, Zofingue - Breite, Sursee - Delémont.

GROUPE ORIENTAL

Résultats. — Buochs - Rorschach 5-0; Frauenfeld - Baden 0-0; Juventus - Zoug 1-0; Police Zurich - Amriswil 2-2; Red Star - Kusnacht 0-0; Uster - Vaduz 2-0.

Classement: 1. Baden 10-16. 2. Locarno 11-16. 3. Amriswil 11-14. 4. Frauenfeld et Uster 10-12. 6. Buochs 9-11. 7. Zoug 12-11. 8. Juventus, Rorschach et Kusnacht 10-8. 11. Vaduz et Police Zurich 11-8. 13. Red Star 11-4.

Championnat suisse international juniors

Groupe 1: Urania - Fribourg 3-3; Moutier - La Chaux-de-Fonds 2-4; Delémont - Bienne 2-2; Lausanne - Sion 1-4; Etoile Carouge - Servette 0-1.
Groupe 2: Bâle - Aarau 1-1; Berne - Granges 2-2; Binningen - Kœniz 1-5; Breitenbach - Wettingen 1-0; Concordia Bâle - Young Boys 4-2.

Groupe romand

Tout a joué en faveur de Monthey

Jubilation à Monthey! Les partisans de ce club ne pouvaient pas espérer mieux de l'avant-dernière journée du premier tour. Tout a joué en faveur de Monthey. Ses concurrents les plus dangereux ont perdu un point ou deux, alors que lui-même réduisait Rarogne à sa plus simple expression en lui infligeant une nette défaite, ce Rarogne têtu qui, jusqu'à maintenant, se plaisait en bonne compagnie. D'ailleurs, les Haut-Valaisans restent à proximité des meilleurs et leur énergie leur procurera encore bien des satisfactions.

SERRURE

Monthey s'est ainsi installé à la troisième place. Il a devancé Nyon et décramponné sa victime du jour. Trois points seulement le séparent de Vevey et un de Chênois. Quels sont donc ces événements qui ont comblé les équipiers d'Armbruster?

Vevey a été sérieusement accroché par un Minerva qui s'est déplacé sur la Riviera vaudoise avec l'intention unique de tirer la serrure. Le spectacle en a pris un coup, Vevey aussi. A l'avenir, le premier du classement devra s'attendre de plus en plus à de telles attrapes. Il est devenu l'équipe à battre. Néanmoins, ses qualités sont assez nombreuses pour déjouer bien des embûches. Pour l'instant, son rôle de meneur lui va comme un gant.

Deuxième autre satisfaction pour Monthey, le partage des points concédé par Chênois sur le terrain de Campagnes. Est-ce là une surprise? Nous ne le pensons pas. N'oublions pas que la rencontre Campagnes - Chênois revêtait toute l'incertitude d'un derby.

A PORRENTRUY. — Le gardien local Cramatte s'oppose à une action du Delémontain Bernal.
(Avipress - Challet)

La défaite de Nyon représente également une bonne affaire pour Monthey. Jusqu'à maintenant, Nyon a toujours eu un actif supérieur à celui de Monthey. Depuis dimanche passé, les rôles sont inversés. Mais tous les favoris commenceront à se méfier de Meyrin, qui s'est porté également aux avant-gardes, à la hauteur des Nyonnais.

Malley s'est ainsi signalé. Son succès sur le Neufeld de Berne est à mettre à l'ordre du jour. Par cette victoire, Malley se distance quelque peu des derniers, ce qui lui permettra d'évoluer, par la suite, avec plus de tranquillité. La jeunesse de ses éléments en a besoin.

Les deux équipes neuchâteloises du groupe étaient aux prises, le rôle de détenteur de la lanterne rouge mis au concours. Neuchâtel l'a conservé. Pourra-t-il s'en défaire? Son heureux vainqueur, Le Locle, ne se trouve pas trop loin: à trois longueurs, comme Minerva. Berne, Yverdon et Campagnes sont encore plus proches. Pour l'instant, Neuchâtel ne manque pas de point de mire. A lui d'apprendre à tirer!

R. Pe.

boxe

Schaellebaum reste champion suisse des poids légers

Le champion suisse des poids légers, Hans Schaellebaum, a défendu victorieusement son titre à Arbon, face à son challenger Baptista Muroni (Morges). Schaellebaum, bien qu'il n'ait pas pu imposer le combat de près, où il excelle, s'est imposé largement aux points.

cyclocross

Gretener encore...

Hermann Gretener a devancé de quatre secondes seulement Kuster, son plus dangereux rival depuis le début de la saison, au cyclocross national de Leibstadt, qui réunissait 130 concurrents. Voici le classement:

Elite: 1. Hermann Gretener (Wetzikon) les 22 km 7 en 51'19"; 2. Kuster (Waedenswil) à 4"; 3. Boller (Hinteregg) à 14"; 4. Frischknecht (Faellanden) à 29"; 5. Zweifel (Graenichen) à 54"; 6. Schaerer (Steinmaur) à 1'28"; 7. Zweifel (Rueti); 8. Max Gretener (Bertschikon) à 1'32"; 9. Wetter (Tegerfelden) à 1'34; 10. Steiner (Moenchaltorf) à 1'55".

Amateurs: 1. Dudli (Schaffhouse) les 15 km 8 en 37'31"; 2. Hess (Zurich) à 26".

Juniors: 1. Schmutz (Meilen) les 11 km 3 en 25'36"; 2. Mueller (Steinmaur).

Groupe central

Le renouveau de Moutier

Le dernier derby jurassien de ce premier tour, s'il a été en partie faussé par l'absence de deux bons joueurs bruntrutains, a tenu ses promesses. Le néo-promu et chef de file Delémont n'a fait aucun complexe sur le sol ajoulot et il s'est même permis le luxe de mener par deux fois à la marque. Mais Porrentruy, en dépit de ses ennuis, a trouvé l'énergie suffisante pour combler chaque fois son handicap. Ce partage des points est de nature à contenter chacun, puisqu'il permet à Hoppler et à ses compagnons de se maintenir dans une position très confortable, et aux hommes de Jucker de conserver un rang où ils peuvent attendre sans souci des jours encore meilleurs.

Moutier, le troisième club jurassien, a confirmé son redressement en s'imposant nettement sur le terrain de Breite où ne gagne pas qui veut. L'équipe de Fasola est, maintenant, classée à un rang qui correspond mieux à ses qualités. Elle n'est, en fait, qu'à 2 points de Berthoud, qui suit immédiatement Delémont. Cela signifie que ses chances de participer au tour final sont réelles. Dire qu'il y a trois semaines encore, Moutier était menacé par la relégation!

Le printemps, dans ce groupe, s'annonce difficile pour tout le monde: sept ou huit clubs peuvent encore espérer terminer au premier ou au deuxième rang, alors que les autres se battront pour éviter la culbute. Seul Zofingue paraît être « irrécupérable ». Mais, on ne sait jamais...

R.N.

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Fleurier est champion d'automne

Fait rarissime dans les annales, le premier tour du championnat est sous toit. Toutes les équipes ont joué dix matches, ce qui suppose qu'il n'y a pas eu de renvoi depuis le 31 août. C'est remarquable et le préposé dévoué au calendrier, Jean-Pierre Gruber, doit être satisfait. On va attaquer, maintenant, une partie du deuxième tour. Cela donnera un peu de marge en cas d'hiver prolongé.

TRADITION POUR FONTAINEMELON

Fleurier est parvenu à conserver la tête et peut être sacré champion d'automne. Son visiteur Superga s'est bien défendu et les joueurs du Val-de-Travers n'ont réussi qu'un seul but. Ce fut suffisant, cependant, pour empocher deux points. Audax a été aussi sérieusement accroché par la lanterne rouge. Etoile avait remanié sa formation et aurait pu récolter un point si un penalty n'avait pas été retenu par le gardien audaxien Porret. Fontainemelon et Saint-Imier se sont partagé l'enjeu. Pour Fontainemelon, cela constitue un record. Cinq matches joués à domicile, cinq matches nuls, tous terminés sur le résultat de 1-1! On peut dire qu'on demeure dans la tradition chez les hommes du Val-de-Ruz. Les joueurs d'Auderset ont été plus près de la victoire que leurs adversaires, mais la défense de Saint-Imier a fait bonne garde.

XAMAX II RESPIRE

Boudry a été battu par Xamax II, qui avait besoin de se refaire une beauté. Les protégés de Gioria rejoignent ainsi leur vaincu. Ces deux points n'étaient pas un luxe, si l'on pense qu'un club neuchâtelois de première ligue sera presque certainement relégué à la fin de la saison, ce qui précipitera un deuxième club de cette série en troisième ligue. Couvet, enfin, a fourni une bonne prestation face à Colombier qui eut le mérite de présenter un jeu agréable. Malgré les conditions atmosphériques défavorables, le match eut une certaine tenue et Couvet, très en verve, parvint à marquer cinq buts fort bien conçus. Les Covassons, s'ils sont troisièmes, talonnent le chef de file qui n'est qu'à deux longueurs. Avant l'hiver, la situation peut encore changer en bien pour l'équipe de Munger.

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Les Sagnards ont du perçant

Malgré les conditions atmosphériques tempétueuses et la pluie ininterrompue du week-end, neuf matches sur dix se sont déroulés. Seule la rencontre Audax II - Serrières a été renvoyée. Ainsi, le groupe I a terminé sans encombre le premier tour, alors que, dans l'autre subdivision, il reste trois matches en suspens, deux ayant été renvoyés à cause du service militaire en septembre, le troisième dimanche. C'est un bilan positif qui ne va pas retarder la compétition de cette saison.

BOLE DISTANCÉ

Dans le groupe I, La Chaux-de-Fonds II a causé une surprise en s'imposant à Hauterive où les maîtres de céans ne s'attendaient pas à une telle déconvenue. Ainsi, la situation des représentants de la Charrière s'est un peu améliorée alors que celle de Neuchâtel II devient désastreuse. Une nouvelle défaite concédée devant Le Landeron place les pensionnaires de la Maldière à la dernière place, sur la même ligne que les vainqueurs d'Hauterive. Pendant ce temps, La Sagne a vengé son échec de Ticino en écrasant les Espagnols pourtant en redressement, ces derniers dimanches. Les Sagnards comptent ainsi deux points d'avance à l'issue du premier tour et peuvent envisager la suite avec confiance. Stérilité complète entre Xamax III et Auvernier, les adversaires se séparant sur un résultat « à lunettes », si prisé en Italie. Xamax III glane un point précieux alors que, pour Auvernier, la moyenne est respectée — un point par match.

Le Locle II a surpris en battant Bôle, qui semblait de taille à éviter cet obstacle. Le retard des hommes de Veuve sur le chef de file est porté à quatre points; il leur faudra cravacher ferme pour combler cet écart.

LE PARC AU SOMMET

Dans le groupe II, surprise à Corcelles, où la lanterne rouge a fêté son deuxième succès consécutif, aux dépens de Floria, cette fois. L'équipe du Haut s'était pourtant réveillée ces derniers dimanches. Ce gain ne fait pas l'affaire du voisin, Comète, qui s'enlise de plus en plus et n'a plus gagné depuis le 7 septembre. Les Subiéreux ont passé sous le joug du Parc, décidément en verve cet automne et qui peut d'ores et déjà fêter le titre de champion d'automne.

Saint-Blaise a lutté avec volonté et n'a pas perdu courage quand il perdait par 3-0. Il a obligé les Bois au partage et grignoté, ainsi, un point qui pourra peser dans le décompte final. Sonvilier suit une marche ascendante, puisque après un départ modeste (3 matches et un seul point), les Jurassiens ont aligné six victoires et un match nul. Ils occupent, maintenant, le troisième rang, à quatre points, théoriquement, du Parc.

On jouera encore des matches comptant pour le deuxième tour si les terrains ne deviennent pas trop mauvais; le programme du prochain dimanche comporte dix rencontres.

We

CLASSEMENTS

GROUPE I

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. La Sagne	10	7	2	1	34	11	16
2. Ticino	10	6	2	2	29	14	14
3. Le Landeron	10	5	3	2	21	14	13
4. Bôle	10	4	4	2	27	14	12
5. Hauterive	10	6	—	4	18	14	12
6. Le Locle II	10	5	1	4	28	19	11
7. Auvernier	10	3	4	3	26	16	10
8. Xamax III	10	4	1	5	15	25	9
9. Espagnol	10	2	1	7	12	30	5
10. Chx-de-Fds II	10	2	—	8	14	38	4
11. Neuchâtel II	10	2	—	8	18	47	4

GROUPE II

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Le Parc	9	8	—	1	36	8	16
2. Les Bois	10	7	1	2	30	21	15
3. Sonvilier	10	6	2	2	29	18	14
4. Serrières	9	6	1	2	25	16	13
5. Cortaillod	9	5	2	2	23	22	12
6. Saint-Blaise	10	1	5	4	28	39	7
7. Floria	9	3	—	6	25	28	6
8. Audax II	9	2	2	5	16	24	6
9. Buttes	9	2	1	6	17	29	5
10. Comète	10	2	1	7	28	33	5
11. Corcelles II	10	2	1	7	12	31	5

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Fleurier	10	6	3	1	14	8	15
2. Audax	10	5	4	1	18	6	14
3. Couvet	10	5	3	2	22	10	13
4. Saint-Imier	10	5	3	2	23	14	13
5. Fontainemelon	10	3	6	1	12	9	12
6. Corcelles	10	4	2	4	16	25	10
7. Boudry	10	3	3	4	15	15	9
8. Xamax II	10	3	3	4	16	18	9
9. Superga	10	2	4	4	14	18	8
10. Colombier	10	2	2	6	13	22	6
11. Etoile	10	—	1	9	11	29	1

Seulement trois fabricants d'automobiles peuvent vous offrir une gamme d'utilitaires aussi complète

Peugeot est l'un des trois

Mais les J7 Peugeot ont une hauteur intérieure exceptionnelle et une garde au sol très basse.

Distance plancher/sol

Oui, la distance plancher/sol à vide n'est que de 50 cm (seulement 36 cm en charge). C'est un argument de poids pour qui charge de lourds objets. Mais, attention, les J7 Peugeot présentent encore bien des avantages. Regardons par exemple le fourgon avec porte latérale de plus près. On remarque:

Les portes de cabine

Il y en a deux — c'est naturel! Cependant, on peut constater qu'il s'agit de portes coulissantes. Cela permet au conducteur de sortir là où une porte normale ne pourrait s'ouvrir ... dans des ruelles, sous des voûtes, etc.

La porte latérale

Elle a 69 cm de large. La faire plus large se justifie seulement là où un moteur est placé à l'arrière. Mais chez Peugeot la place du moteur est à l'avant, ce qui libère la place à l'arrière pour ajouter

une grande porte arrière

haute de 160 cm — large de 130 cm (presque un portail) en trois parties dont chacune d'elles s'ouvre individuellement sans gêner le chargement. Cela permet au conducteur de manœuvrer l'arrière du véhicule tout près des façades.

Mais la gamme J7 offre davantage

Cabine de conducteur spacieuse, sièges commodes, etc.

Voici les modèles principaux de la nouvelle gamme J7:

fourgon entièrement tôlé/fourgon avec porte latérale/fourgon avec glaces coulissantes/car 14 places/pick-up 2 places/pick-up 6 places/ambulance/cargo-bus, etc.

Ces modèles peuvent être livrés soit pour 1400 kg soit pour 1800 kg de charge utile selon le cas (avec moteur à essence ou Diesel Indenor au choix).

Et chaque modèle est un vrai véhicule Peugeot: robuste — économique à l'entretien et possédant des qualités routières remarquables. Ne manquez pas de faire un essai.

PEUGEOT J7

EXPOSITION A NEUCHATEL du 10 au 13 novembre, devant le Casino de la Rotonde, dans les allées du Jardin Anglais. A Fleurier, les 14 et 15 novembre, devant le Garage Joss, Place-d'Armes. A Cernier, les 17 et 18 novembre, devant l'hôtel de ville.

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Concessionnaires: **J.-L. Segessemann & Fils**
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038 - 59991

Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier**
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage, Dombresson

GGK

Pour que 40 millions d'êtres humains meurent de faim, que faut-il faire?

Rien.

Vous n'avez qu'à rester bien tranquille dans votre coin. Sans remuer le petit doigt. Pendant une heure. Vous pouvez compter tout bas si le cœur vous en dit. Jusqu'à 5000.

En l'espace d'une heure, précisément, 5000 hommes meurent. Des hommes qui aiment la vie autant que vous l'aimez. Mais à qui la mort semble plus facile, peut-être, parce que leur existence n'est que misère, maladie, faim.

La moitié de tous les enfants du monde sont sous-alimentés. Et en plus des millions d'êtres humains que la famine tue, il y en a 600 millions qui ont si peu à manger qu'ils ne peuvent résister aux maladies et qu'ils sont incapables de travailler.

Si vous voulez que cette situation se prolonge, il n'est pas nécessaire que vous fassiez quoi que ce soit. Nul besoin de votre aide pour que cela s'aggrave même au cours des prochaines années. Jusqu'à une catastrophe mondiale: les hommes se battront comme des rats sur une épave où il n'y a plus rien à manger.

Depuis des années, nous nous employons activement à prévenir cette catastrophe. Et un grand nombre de Suisses, hommes et femmes, nous ont soutenus et secondés dans notre tâche. Mais il se trouve toujours des gens pour affirmer que l'aide au développement est superflue et inefficace. Simplement parce qu'ils sont mal informés.

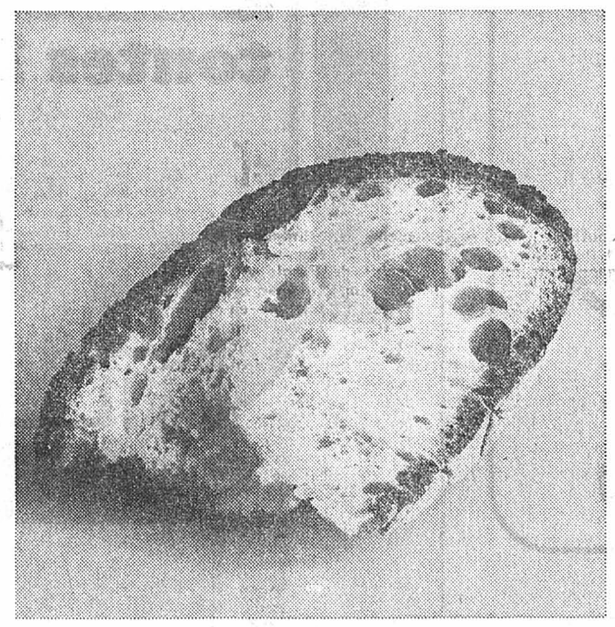

Disons, pour mettre les choses au point, que 4 francs environ suffisent à empêcher qu'un homme meure de la malaria. Qu'avec à peu près 40 francs, un homme peut être sauvé de la mort par inanition. Et que l'installation d'un poste de travail dans un pays moins développé revient à 5000 francs en chiffre rond. (En Suisse, un nouveau poste de travail ne coûte pas loin de 40 000 francs.)

Nous avons donc réellement la possibilité de fournir une aide efficace. Certes, nous ne sommes pas capables de transformer le monde d'un coup de baguette. Mais les faits sont là: un seul canal d'irrigation suffit à assurer pour toujours la subsistance d'un village — un seul instituteur formé peut, le temps d'une génération, avoir formé des centaines d'instituteurs — un seul médecin représente la valeur de toutes les vies humaines qu'il peut sauver de la déchéance physique.

L'aide au développement ne consiste donc pas à distribuer des denrées alimentaires ou des couvertures de laine, elle consiste bien plutôt à créer des conditions telles que les autres hommes non seulement puissent vivre, mais ne soient pas condamnés à mourir.

Si nous voulons donner cette chance à un nombre toujours plus grand d'êtres humains, nos efforts à tous, tant que nous sommes, sont nécessaires. Il faut que nous comprenions enfin que notre monde est un, et que ce monde unique, nous en sommes tous responsables. Nous devons agir, pour nous-mêmes aussi bien que pour l'avenir de nos enfants. Et pour les deux tiers des hommes, qui ne peuvent survivre sans notre aide.

L'indifférence, en l'occurrence, ne serait rien d'autre qu'un meurtre.

P.-S. En présence de certaines réalités, il n'est pas permis de se taire. Voilà pourquoi, par delà nos conceptions du monde et nos opinions, nous nous sommes associés pour vous dire combien la tâche qui nous incombe à tous est importante.

Nous ne désirons même pas, pour l'instant, vous demander de l'argent (cela se fera, mais plus tard). Ce qui compte pour nous, c'est votre intérêt et votre compréhension. Merci.

Les hommes ont tous le droit de vivre.

Pain pour le prochain compte chèques postaux 10-26487 | Action de carême compte chèques postaux 10-15955 | Swissaid (Aide suisse à l'étranger) compte chèques postaux 10-1533

Croquettes Knorr

Vous les préparerez à votre guise:
en galettes de pommes de terre, en croquettes de pommes de terre ou en pommes duchesse.

...et à l'occasion des fêtes,
une petite surprise vous attend
avec chaque paquet de Croquettes Knorr:

1 jeu de napperons **gratuit**

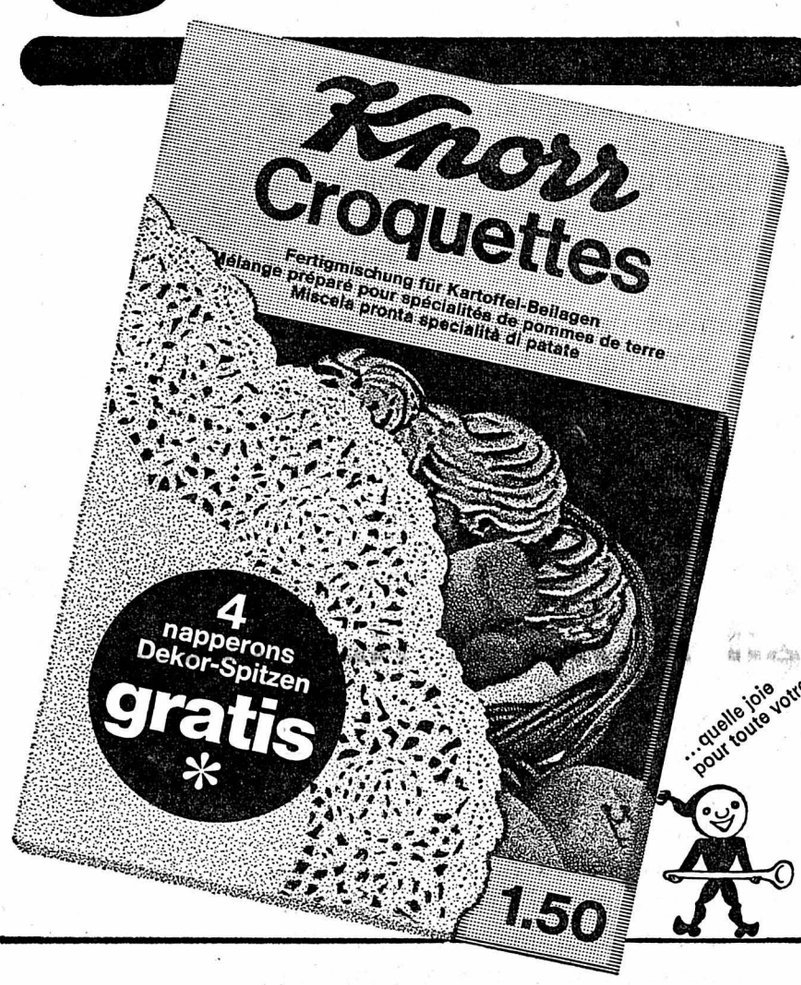

Ouverture
"en fanfare"
de notre Exposition de Jouets

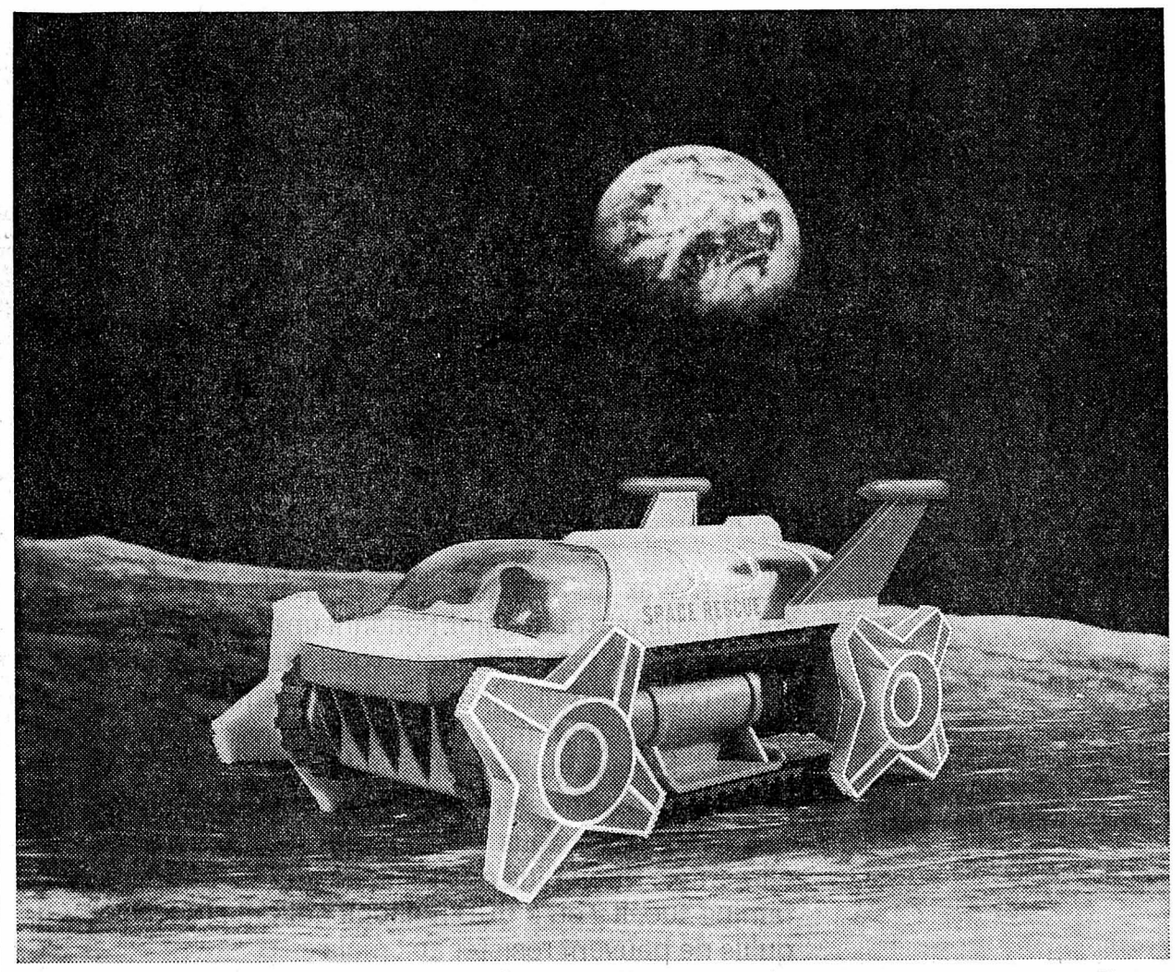

toutes les dernières nouveautés,

de l'exploration lunaire aux doux animaux de peluche, sans oublier les jeux, les livres, les trains, les autos et les belles poupées qui marchent, rient et chantent.

Gonset

USEGO
offres Discount

Gerber Gala Fromage double crème	au lieu de **1.20** seulement **1.—** avec esc.	**-.95** **net**
Comfort Revitalisant textile	au lieu de **3.30** seulement **2.70** avec esc.	**2.57** **net**
Dash tambour Avec pouvoir blanchissant	au lieu de **14.10** seulement **9.90** avec esc.	**9.40** **net**
Café Hag Le meilleur café en grains	au lieu de **2.70** seulement **2.25** avec esc.	**2.14** **net**

chez votre détaillant
USEGO

Fiancés Couples

Un crédit immédiat jusqu'à Fr. 15000.- avantageux et sans risque, vous sera accordé pour l'achat d'un beau mobilier ou pour embellir votre intérieur directement et discrètement par la maison de confiance prédominante en Europe:

751

Pfister ameublements sa
Lausanne Genève
Bienne Neuchâtel
Delémont

Au sous-sol de la librairie Reymond
LE PARADIS DES ENFANTS
Un choix unique de livres pour la jeunesse à tous les prix et pour tous les âges.
Librairie
Reymond
5, Saint-Honoré
Neuchâtel.

L'annonce reflet vivant du marché

---

ancien nouveau
Transformation de **vestons croisés**
au prix de 48 fr. 50
R. POFFET - Tailleur
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17
NEUCHATEL

Oberfläche 69 Surface

2e Salon international des traitements de surfaces 19–25 novembre 1969

dans les halles
de la Foire Suisse
Bâle/Suisse

Programme
des Journées techniques,
renseignements,
catalogue du Salon par:

Equipements techniques,
nouvelles techniques
et perfectionnements des
traitements de surfaces

Secrétariat Surface 69
CH-4000 Bâle 21/Suisse
Téléphone 061-32 38 50
Télex 62 685 fairs ch

MOTS CROISES

Problème No 944

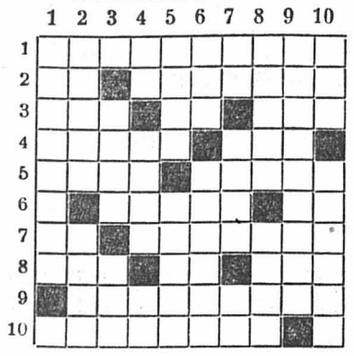

HORIZONTALEMENT

1. Il éprouve parfois un éblouissement. 2. Symbole. — Les proches. 3. Nom de deux chaînes de montagnes. — Entre trois et quatre. — Lettre grecque. 4. Agglomération active. — Ainsi saluait-on César. 5. Ville d'Italie. — Au pronominal : se révéla. 6. Où l'on verra bientôt la corde. — Pronom. 7. Pour faire des barres parallèles. — Dont on ne craint plus les morsures. 8. Légumineuse. — Les quatre saisons. — Ils portent de l'eau à la rivière. 9. Compensera. 10. Gangrènes de tissus.

VERTICALEMENT

1. Siège du commandement naval. 2. Gras. — Vague. 3. Suite de scènes. — Habit de pénitence. 4. Il ne perd pas son feuillage. — Point d'attache. — Symbole. 5. Rafle. — Un des Etats des U.S.A. 6. Oiseau rare qui disparaît au premier froid. — Affables. 7. Moitié d'un gamin. — Gouffre naturel. — Pronom. 8. Il a trouvé son maître. — Adverbe. 9. Qui arrive après. 10. Sa gorge est cravatée de chanvre. — Mis au diamètre exact.

Solution du No 943

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	J	O	B	A	R	D	E	R	I	E
2	A	B	E	T	I	E	S	■	R	X
3	C	I	D	■	A	N	■	P	R	O
4	A	■	E	N	N	U	Y	A	I	T
5	S	I	■	O	T	E	S	■	T	I
6	S	O	F	I	S	■	O	P	E	S
7	E	N	E	E	■	S	P	A	■	M
8	■	I	S	■	L	I	E	R	R	E
9	R	E	S	S	O	R	T	I	E	■
10	A	N	E	R	I	E	■	S	A	S

HOROSCOPE

La matinée aura des influences extrêmement favorables, dans les domaines les plus variés. L'après-midi facilitera les relations extérieures. La soirée n'aura pas d'aspects notables. **Naissances :** Les enfants de ce jour seront pratiques, organisés et auront de très grandes facilités pour les études.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé : Vésicule biliaire à surveiller. **Amour:** Soyez plus objectif. **Affaires :** Ne prenez pas systématiquement tout à cœur.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé : Effectuez le matin des exercices musculaires. **Amour :** Des personnes vous témoigneront leur attachement. **Affaires :** Vos relations vous aideront beaucoup.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé : Troubles visuels à ne pas négliger. **Amour :** Dissipez toute équivoque. **Affaires :** Montrez-vous plus vigilant.

CANCER (22/6-22/7)

Santé : Assez bonne. **Amour :** Votre subtilité sera très appréciée. **Affaires :** Adaptez-vous aux circonstances nouvelles.

LION (23/7-23/8)

Santé : Evitez les locaux enfumés. **Amour :** Vous passerez la soirée en compagnie d'amis. **Affaires :** Votre opiniâtreté sera très appréciée.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé : Efforcez-vous de respecter votre régime. **Amour :** Surveillez votre comportement. **Affaires :** Des collaborations s'offriront à vous.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé : Ayez une vie bien réglée. **Amour :** Surveillez votre conduite. **Affaires :** Modérez vos ambitions du moment.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé : Evitez les mets faisandés. **Amour :** Faites confiance à vos proches. **Affaires :** Restez calme face aux difficultés.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé : Vous consulterez le médecin à la suite d'une foulure. **Amour :** Vous passerez une très agréable soirée. **Affaires :** Agissez avec promptitude et concentration.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé : Bonne condition, mais ne fumez pas trop. **Amour :** Vous avez tendance à être trop versatile. **Affaires :** Ne perdez pas de temps en vaines hésitations.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé : Pratiquez davantage la marche. **Amour :** Montrez-vous plus généreux et large d'idées. **Affaires :** Vous rencontrerez des adversaires habiles.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé : Quelques maux de têtes passagers à prévoir. **Amour :** Vous vous livrerez à des discussions sérieuses. **Affaires :** Le moment semble opportun pour passer à l'action.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Collège des Terreaux sud, salle 101 : Conférence de M. Ch. Gagnebin.

EXPOSITIONS. — **Galerie des Amis des arts :** Exposition Borgeaud, Genève.

Musée cantonal d'archéologie (hôtel DuPeyrou) : Exposition.

Musée d'ethnographie : Exposition Japon, théâtre millénaire vivant.

TPN, centre de culture : Exposition de photos de J. Alexander.

Galerie Karine : Exposition H. Oberli.

Galerie de la Tour de Diesse : Photographies de J.-P. Guéra.

Galerie Numaga, Auvernier : Exposition J. Leppien, Paris.

CINÉMAS. — **Bio :** 18 h 40, Barberousse. 18 ans. 15 h et 20 h 45, Les Belles années de Miss Brodie. 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Indianapolis - Piste infernale. 16 ans.

Palace : 20 h 30, Pas de caviar pour tante Olga. 16 ans.

Arcades : 20 h 30, Erotissimo. 16 ans.

Rex : 20 h 30, Agonie d'amour. 18 ans.

Studio : 20 h 30, Sous le signe du Taureau. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCING
Le Corsaire de 20 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Coopérative, Grand-Rue.

PESEUX

Pharmacie de service : Dr. W. Gauchat, jusqu'à 21 h. Ensuite le No 11 renseigne.

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 15 : Autant en emporte le vent.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux,** 20 h 15, Cinédoc : La Bohème.

CORTAILLOD

Pharmacie de service : Marx.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** relâche.

LE LANDERON

CINÉMA. — **Cinéma du Château,** relâche.

De tout pour faire un monde

La burette d'huile devient inutile

Pour les arbres de transmission qui tournent à des vitesses élevées, la société française « Sedim » a mis au point un palier dans lequel il n'y a aucun contact mécanique entre la pièce fixe et la pièce mobile. Les surfaces de ces pièces sont étudiées de façon que s'établisse entre elles une pression qui assure l'espacement correct. Des lamelles de métal disposées en « écailles de poisson » sur la partie fixe du palier confèrent à l'ensemble une grande élasticité.

Les petites « lunes » de la Terre

Des observations récentes effectuées par un chercheur de la société américaine « Hughes Aircraft Company », M. John Baby, permettent de penser que la Terre possède actuellement plusieurs satellites naturels. Le diamètre de ces satellites ne dépasseraient pas une trentaine de mètres. L'étude de leurs orbites tendrait à prouver qu'ils ne sont que les débris d'une petite « lune » qui se serait cassée en plusieurs parties. Cet éclatement du petit satellite naturel de la Trere se serait produit le 18 décembre 1955, sans que l'on puisse en connaître la raison.

critique TV

DIVERSITÉ

HORIZONS (Suisse romande). — Armand Caviezel et Jacques Laedermann nous présentent une enquête consacrée au problème des chevaux dans notre pays et à leur préparation en vue de leurs diverses utilisations. Le sujet étant vaste et les questions soulevées nombreuses, ils ont décidé de réaliser trois émissions. La première de la série nous a permis de faire connaissance avec le dépôt fédéral des chevaux de l'armée. La caméra de la télévision suisse romande s'est principalement arrêtée aux diverses phases du dressage des jeunes chevaux. Les images furent brillantes et ont tout à la fois éclairé les problèmes humains et ceux propres aux chevaux. Nous avons regretté que le commentaire ait quelque peu perturbé la réception des sons d'ambiance. Il était pourtant évident que ces derniers étaient plus importants que la voix de Geroges Hardy, car ils exprimaient toute l'affection qui doit unir l'homme et la bête.

Cette émission nous apporte de nombreuses satisfactions ; elle ne se veut pas « spécialisée » et s'adresse ainsi tout à la fois aux gens de la campagne et à ceux de la ville. Les aspects humains des problèmes de la campagne intéressent et concernent chacun.

TABLE OUVERTE (Suisse romande). — Il serait judicieux que la télévision suisse romande étudie les solutions propres à l'établissement d'un vrai dialogue entre les téléspectateurs et les participants au débat. De plus, elle pourrait envisager l'utilisation du car de reportage lorsque celui-ci est mobilisé en Suisse romande pour l'enregistrement d'une manifestation sportive. Mais jusqu'à l'extension des possibilités de participation des téléspectateurs, elle devrait essayer de trouver la solution idéale qui permettrait de supprimer le « postface ». Si ce dernier permet à un plus grand nombre de s'exprimer, il n'en demeure pas moins inutile en raison de sa diffusion tardive. A l'impossible, nul n'est tenu, mais il semble que, dans ce domaine, il soit possible d'apporter d'appréciables améliorations.

LA BOITE A SURPRISES (Suisse romande). — Les enfants aiment bien qu'on leur raconte des histoires. C'est pourquoi, Mme Laurence Hutin compose essentiellement son émission à l'aide de telles séquences. « La plus heureuse des petites villes » de même que « Fanfreluche » sont des séries assez remarquables. Elles imposent une certaine participation aux jeunes téléspectateurs. A les voir suivre ces séquences, nous en saisissons la valeur. Ces deux séries démontrent que les télévisions anglo-saxonnes ont mieux assimilé que les chaînes européennes les vertus des composantes de l'image de télévision Cependant ne pourrait-on faire une plus grande place au documentaire naturaliste ? Ce genre captive aussi les enfants. Enfin, l'émission comprend régulièrement une séquence de bricolage. Ce que nous avons vu hier nous permet de douter de sa réelle utilité. L'aide d'adultes est nécessaire. Mais, bien souvent, ils ne suivent pas ce genre de spectacles en compagnie de leurs enfants. Cette aide serait d'autant plus nécessaire que les explications visuelles sont très rapides et souvent peu claires. La présentation des bricolages est à revoir.

J.-Cl. LEUBA

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

OBLIGATIONS	7 nov.	10 nov.
3 % Fédéral 1949	91.50 d	91.50
2 ¾ % Féd. 1954, mars	95.— d	95.—
3 % Féd. 1955, juin	89.75 d	89.75 d
4 ¼ % Fédéral 1965	93.75 d	93.75
4 ½ % Fédéral 1966	94.— d	94.— d
5 % Fédéral 1967	98.50 d	99.—
ACTIONS		
Swissair nom.	730.—	728.—
Union Bques Suisses	4715.—	4670.—
Société Bque Suisse	3315.—	3270.—
Crédit Suisse	3685.—	3660.—
Bque Pop. Suisse	2320.—	2290.—
Bally	1500.—	1475.—
Electro Watt	2150.—	2120.—
Motor Colombus	1520.—	1490.—
Italo-Suisse	229.—	226.—
Réassurances Zurich	2450.—	2420.—
Winterthour Accid.	1110.—	—.—
Zurich Assurances	6200.—	6225.—
Alu. Suisse nom.	1730.—	1710.—
Brown Boveri	2260.—	2250.—
Saurer	1740.—	1730.—
Fischer	1475.—	1465.—
Lonza	2540.—	2505.—
Nestlé porteur	3530.—	3500.—
Nestlé nom.	2200.—	2170.—
Sulzer	3990.—	4100.—
Oursina	3120.—	3120.—
Alcan-Aluminium	118.—	117.—
American Tel & Tel	225.50	233.—
Canadian Pacific	298.50	297.50
Chesapeake & Ohio	254.— d	253.50
Du Pont de Nemours	520.—	531.—
Eastman Kodak	331.—	332.—
Ford Motor	193.—	193.—
General Electric	366.—	370.—
General Motors	327.—ex	322.—
IBM	1561.—	1577.—
International Nickel	172.—	172.50
Kennecott	194.50	194.— d
Marcor	219.—	220.50
Std Oil New-Jersey	287.—	284.50
Union Carbide	178.—	179.—
U. States Steel	161.50	164.50
Machines Bull	83.25	81.25
Italo-Argentina Cia	37.25	37.—
Philips	79.50	81.—
Royal Dutch Cy	196.50	195.50
Sodec	175.—	175.50
A. E. G.	262.50	264.50
Farbenfabr. Bayer AG	226.50	225.50
Farbw. Hoechst AG	301.—	299.50
Mannesmann	176.50	180.—
Siemens	——	305.—

BALE	ACTIONS	
Ciba, porteur	13225.—	13025.—
Ciba, nom.	10400.—	10175.—
Sandoz	9425.—	9400.—
Geigy, porteur	12300.—	12000.—
Geigy, nom.	7425.—	7250.—
Hoff.-La Roche (bj)	175000.—	175250.—

LAUSANNE	ACTIONS	
B. C. Vaudoise	1140.—	1140.—
Crédit Fonc. Vaudois	990.—	990.—
Innovation S.A.	305.—	305.—
Rom. d'électricité	360.— d	360.—
Ateliers constr. Vevey	600.— d	600.— d
La Suisse-Vie	3050.— d	3050.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la **Banque Cantonale Neuchâteloise**

HORS-BOURSE

Fund of funds	22.13	22.18
Int. inv. trust	9.03	9.08

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	7 nov.	10 nov.
Banque Nationale	530.— d	530.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	760.— d	770.— d
La Neuchâteloise as. g.	1600.— d	1600.— d
Appareillage Gardy	235.— d	235.— d
Câbl. élect. Cortaillod	8550.— o	8550.— o
Câbl. et tréf. Cossonay	2725.— d	2800.— d
Chaux et cim. Suis. r.	560.— o	560.— o
Ed. Dubied & Cie S.A.	1520.— d	1520.— d
Ciment Portland	3950.— d	3900.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1350.— d	1350.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	8050.—	8300.— d
Tramways Neuchâtel	390.— o	390.— o
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch. 2½ 1932	97.— d	97.— d
Etat Neuch. 4¾ 1965	93.— d	93.— d
Etat Neuch. 3½ 1946	97.50	95.50
Com. Neuch. 3¼ 1967	94.50 d	94.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	94.50 d	94.50 d
Chx-de-Fds 3½ 1966	93.50 d	93.50 d
Le Locle 3½ 1966	92.50 d	92.50 d
Châtelot 3¼ 1951	95.— d	95.— d
Elec. Neuch. 3% 1951	97.— d	97.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	93.— d	93.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	93.50 d	93.50 d
Tabacs N.-Ser4% 1962	91.— d	91.— d
Raffinerie Cressier 66	97.50 d	97.50 d

Cours des billets de banque étrangers

du 10 novembre 1969

	Achat	Vente
France	74.—	77.—
Italie	—.68	—.70
Allemagne	116.—	119.—
Espagne	6.—	6.25
U. S. A.	4.29	4.35
Angleterre	10.25	10.55
Belgique	8.30	8.70
Hollande	118.50	121.50
Autriche	16.60	16.90

Marché libre de l'or

Pièces suisses	56.—	59.—
Pièces françaises	55.—	58.—
Pièces angl. anc.	48.—	52.—
Pièces angl. Elisabeth	43.—	47.—
Pièces américaines	260.—	290.—
Lingots	—.—	—.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

New-York

NEW-YORK. — La Bourse a achevé en baisse une séance irrégulière dans un marché modérément actif. Les transactions ont porté sur 12,490,000 titres contre 13,280,000 vendredi.

INDICES DOW JONES

Industrielles	863,05	(+ 2,57)
Chemins de fer	198,47	(+ 0,71)
Services publics	119,18	(+ 0,09)

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : *Marc Wolfrath*
Rédacteur en chef : *Jean Hostettler*

Constipation

Prenez au repas du soir un à deux **Grains de Vals.** Ils régularisent doucement les fonctions digestives et intestinales, décongestionnent le foie, éliminent les toxines. Vente en pharmacies et drogueries.

Chaque soir: GRAINS DE VALS Chaque jour: Bonne santé

LES PROGRAMMES DE LA TV

SUISSE ROMANDE

18.00 Bulletin de nouvelles.
18.05 Bilder auf deutsch.
18.25 Il faut savoir.
18.30 Bonsoir.
19.00 Trois petits tours et puis s'en vont.
19.05 Les Aventures de M. Pickwick.
19.40 Carrefour.
20.00 Téléjournal.
20.20 (C) Opération Vol, Concurrence.
21.10 Progrès de la médecine.
L'infarctus du myocarde.
21.55 In memoriam Ernest Ansermet.
22.45 Téléjournal.

FRANCE 1re CHAINE

10.00 Cérémonie du 11 novembre.
12.30 Midi-magazine.
13.00 Télé-midi.
13.15 Télé-magazine.
13.30 Evariste Gaullois,
Film.
14.30 Récital Fernand Raynaud.
14.55 Rugby.
16.30 Si tous les gars du monde,
Film.
18.05 Histoires naturelles.
18.15 Dernière heure.
18.20 Au soleil de la mer Rouge,
Court métrage.
18.35 Je voudrais savoir.
18.55 Kiri le clown.
19.00 Les mariniers du Rhône.
19.25 Café du square.
19.45 Télé-soir.
20.20 Les femmes aussi.
21.10 Les yeux de l'innocence.
21.40 Note sur le théâtre anglais.
22.35 Télé-nuit.

FRANCE 2me CHAINE

16.00 Annoncez la couleur.
19.00 Emission pour les jeunes.
19.20 Colorix.
19.40 D'Iberville.
20.10 7 jours de sport.
20.30 Télé-soir.
20.55 Annonces.
21.00 Point contre point.
22.30 Prestige de la musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15, 10.15, 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, Trois femmes dans la maison. 20 h, téléjournal. 20.20, le monde des enfants. 20.50, X 27, film. 22.15, téléjournal.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.25, artisanat dans un sultanat du Tchad. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, show des dix. 21.15, Les Provinciaux. 22.45, téléjournal, commentaires, météo. 23.05, le peintre Heinz Heckroth.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, voiture 54 m'entendez-vous. 18.05, plaque tournante. 18.40, petite réception au bureau. 19.10, Yao. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, la fondation Ford. 21 h, High Chaparral. 21.50, aspect de la vie culturelle. 22.35, informations, météo. 22.45, Ursula ou une vie sans but.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Bilder auf deutsch (Suisse, 18 h 05) : Les parents doivent conseiller cette émission à leurs enfants s'ils apprennent l'allemand avec le manuel romand.

Progrès de la médecine (Suisse, 21 h 10): Alexandre Bürger abordera l'infarctus du myocarde dans un esprit préventif.

J.-Cl. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h et 11 h, informations. 11.05, mardi-balade. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, Pacifique-Atlantique. 12.55, mardi les gars. 13.05, musicolor. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures ; Sarn. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.45, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, le passe-partout. 20 h, magazine 69. 20.45, intermède musical. 21 h, Ondine, comédie de Jean Giraudoux. 22.30, informations. 22.35, activités internationales. 23 h, prélude à la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme.

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.10, play time. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 21.30, la vie musicale. 21.50, encyclopédie lyrique, Béatrice di Tenda, musique de Bellini. 22.30, les jeux du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, l'orchestre de la radio. 9 h, souvenirs musicaux. 10.05, musique populaire mexicaine. 11.05, mélodies légères. 11.30, musique des montagnes suisses. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, Le Bal masqué, opéra, extrait Verdi.

16.05, trois récits. 16.30, musique et divertissement. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit parade. 20.30, rendez-vous au Liechtenstein. 22 h, la situation internationale. 22.25, jazz. 23.30, variétés 69.

Budget 1970 et déjà de nombreuses demandes de crédit au Conseil général de Bevaix

De notre correspondant :

Le Conseil général s'est réuni jeudi soir à la grande salle du collège sous la présidence de M. Paul Borioli, fils. 32 conseillers généraux étaient présents, alors que le Conseil communal était représenté par 4 de ses membres.

Afin de pourvoir au remplacement de M. Samuel Schupbach, démissionnaire, le parti radical proposa M. Marcel Maire. Ce dernier fut élu à l'unanimité.

Adoption du budget : Les prévisions pour 1970 font ressortir un total de dépenses de 881,899 fr. 30 contre un total de recettes de 848,755 fr. ce qui laisse un déficit présumé de 33,144 fr. 30. Les charges de la dette ne diminueront pas durant les années à venir, car il faudra envisager de nouveaux emprunts pour le financement des recherches en eau et de leur épuration, ouvrages qui ne pourront pas être retardés dans leur exécution. Si la situation devient serrée, elle n'est pas alarmante. Il faut être conscient de la position actuelle du village et tenir compte de son expansion.

Après la lecture détaillée du budget, l'on constate que l'augmentation des recettes par rapport à 1969 provient du chapitre des impôts qui a fait ressortir un produit de 545,000 fr. alors que l'année dernière le budget prévoyait une rentrée fiscale de 473,600 fr. Signalons également une augmentation sensible du produit des immeubles, augmentation justifiée par la location des boucles au nouveau port.

Concernant les dépenses, divers chapitres ont subi de profondes modifications par rapport aux exercices précédents. Nous retiendrons, principalement celui des intérêts passifs qui représente à lui seul près du 1/8 du total. Les emprunts qui ont été nécessaires pour réaliser les travaux du passage sous-voies et du port ne sont pas étrangers à cette sensible augmentation. Autre chapitre subissant régulièrement une augmentation de dépenses, celui de l'Instruction publique qui à lui seul engloutit 344,500 fr. Quant aux charges administratives, elles sont légèrement supérieures également. Le résumé de ce budget fait donc ressortir un déficit qui peut paraître dérisoire, mais les autorités vont se trouver incessamment devant des problèmes financiers importants, dus aux problèmes de l'eau, de l'épuration de celle-ci, de la terminaison du port, sans parler de la nouvelle grande salle. Le budget fut adopté à l'unanimité.

Construction d'une chapelle catholique : L'idée fut émise d'envisager la célébration des cultes des 2 communautés religieuses dans le même édifice, à savoir le temple de Bevaix. Après plusieurs contacts et entretiens, les autorités religieuses protestantes et catholiques se mirent d'accord pour repousser cette initiative en désignant que l'état d'avancement du dialogue œcuménique entre les 2 confessions n'était pas encore suffisamment affirmé d'une part et qu'il fallait, d'autre part, tenir compte du réflexe traditionnel des communautés religieuses, ainsi que de la population qui en dépend et dont il est difficile de prévoir dans l'immédiat la réaction devant la proposition en cause. En outre, la paroisse catholique a déjà conçu les plans relatifs à sa nouvelle chapelle et le terrain est déjà acquis. Il lui est dès lors difficile d'attendre plus longtemps avant de pouvoir offrir un lien de cultes suffisamment grand à ces paroissiens. La demande qui à l'origine était de 5000 fr. fut montée à 10,000 fr. sur proposition de M. Monneron. Elle fut acceptée par 14 voix contre 12.

Agrandissement du local de la poste : Le local actuel du bureau postal de Bevaix devient trop petit. Aussi, la direction de l'arrondissement a-t-elle demandé d'envisager d'incorporer aux locaux existants, l'atelier aujourd'hui occupé par les travaux publics. Des transformations sont nécessaires afin de respecter les prescriptions des PTT en matière de construction. Le crédit est accordé par 31 voix sans avis contraire.

Projet de recherches d'eau par forages : Le problème de l'eau préoccupe particulièrement les autorités. Dans le but de préparer de façon précise les trois projets possibles pour alimenter en qualité et en quantité le village en eau, il est indispensable de prévoir un crédit de 20,000 fr. destiné à l'élaboration d'un rapport hydrogéologique sur les possibilités de trouver de l'eau au nord du village et ceci sous forme de forages. Sur la base de cette première étude, il sera dès lors possible de comparer les prix des projets qui sont :

- Création d'une nouvelle station de pompage, avec filtration, au bord du lac,
- forages dans la région des cibleries afin d'alimenter la localité en eau souterraine
- se raccorder à l'aqueduc de la ville de Neuchâtel au-dessus de Boudry et être alimenté par l'eau de l'Areuse.

Ce crédit est accordé par 30 voix sans avis contraire.

Installation d'une station d'épuration de transformation de courant électrique pour l'usine Favag : L'usine Favag est pratiquement terminée, et les responsables ont demandé à la commune de lui garantir le courant électrique pour fin janvier 1970. En temps normal, cette station de transformation aurait dû être prise en charge par le service électrique de la ville de Neuchâtel, mais étant donné que ce service sera racheté par l'E.N.S.A. au 1er janvier 1970, en principe, la convention qui liait les communes de Neuchâtel et Bevaix fut résiliée pour le 31 décembre prochain. Dès lors, la ville de Neuchâtel n'était plus disposée à investir une telle somme sur un réseau dont elle ne s'occuperait plus. Devant cette situation, le Conseil communal envisagea donc d'installer cette station à ses frais et conserve ainsi son autonomie tant vis-à-vis de l'entreprise que du futur fournisseur en énergie. Le crédit fut accordé par 27 voix sans avis contraire.

Divers :

A ce point de l'ordre du jour, il fut abondamment question de la signalisation routière du carrefour de l'ancienne poste qui a subi de profondes transformations depuis la création du passage sous-voies.

Cette question sera résolue d'ici à quelques jours, les îlots marquant le carrefour étant appelés à disparaître. Le problème de l'éclairage public fut également examiné.

La poésie des sentiers de vignes à Cornaux

Chantons les sentiers des vignes
Escaladant les vieux murs
Cueillant les grappes malignes
Où rayonne un ciel si pur.

Chacun a déjà entendu ce chant, soit dans une soirée donnée par une chorale ou à la radio « Les sentiers valaisans » de Georges Haenni. Cette année-ci lors des récentes vendanges, les brandards ont pu parcourir ces sentiers sans traîner après leurs chaussures des « chargots » de terre collante ce qui était le cas en automne 1968.

Dans le vignoble local ; les sentiers des vignes portent des noms séculaires et pittoresques ; par exemple, le sentier des « Barbes » ; se prolongeant par celui des « Serrecots » et celui des « Moranches ; le sentier des « Chambrières » puis celui des « Grandes-Vignes » ; à l'est du village ; à l'ouest il y a les sentiers des « Provins » ; des « Nagrets » ; des « Etroits » et des « Gelènes ».

Tous ces sentiers ont été dûment inscrits lors de l'établissement du cadastre de notre territoire communal en 1866 par le géomètre Pillonel ; chaque vigne possède un droit de passage qui ne peut être contesté ; à ce sujet nous avons relevé dans nos archives paroissiales l'extrait très intéressant d'une loi concernant les sentiers des vignes, celle-ci évitait bien des dissensions, des chicanes entre voisins jouxtants, en voici la teneur. (orthographe conforme)

Loi concernant les Sentiers des Vignes du 17 Juillet 1788

Nous le Président et les Gens du Conseil-d'Etat établis par sa Sa Majesté le Roi de Prusse en Sa Souveraineté de Neuchâtel et Valangin, à tous les Châtelains et Maires en cette Souveraineté, soit à leurs Lieutenans, salut !

Le désir que les Trois-Etats, de cette Souveraineté nous ont manifesté, de régler par une loi les lignes de séparation et les sentiers entre les diverses propriétés de notre Vignoble, Nous ayant déterminé à leur proposer quelques articles de Lois qui Nous ont paru tendre à ce but, Nous avons, sur l'approbation donnée à ce travail par les Trois-Etats de Neuchâtel le 29 Avril de la courante année, et sur la haute et royale sanction de Sa Majesté, intervenue par Son gracieux Rescrit du 24 du mois passé, jugé convenable de vous adresser le présent Mandement, par lequel, au nom et par ordre de Sa Majesté notre Souverain Prince, nous homologuons et promulgons les dites Lois mot à mot, comme suit :

Article 1er

Tout propriétaire de Vigne pourra obliger le propriétaire de la Vigne Voisine à établir une ligne de séparation entre les deux Vignes, laquelle ligne aura deux pieds de largeur, dont chacun des deux propriétaires riverains fournira la moitié à prendre dès le centre au milieu des Bornes.

Art.II.

Tout sentier public dans un Vignoble quelconque devra être au moins de trois pieds de largeur, dont chaque Voisin fournira la moitié, à moins que l'un des deux n'ait des droits qui l'en exemptent.

Art.III.

Tout sentier qui, sans être public, servira de passage à un ou plusieurs propriétaires de Vignes, devra être de la largeur de deux pieds et demi, dont la moitié sera fournie par chaque propriétaire riverain.

Voulons en conséquence et entendons que les dits articles de Lois soient désormais suivis et observés dans toute l'étendue du Vignoble de cet Etat ; mandant et ordonnant à tous ceux qui possèdent des Vignes dans cette Souveraineté, de s'y conformer, et vous enjoignant très expressément de tenir la main à leur prompte exécution et exacte observation. Et afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, les présentes Lois devront être lues, publiées et affichées partout où besoin sera. A quoi ne ferez faute.

Donné en Conseil tenu au Château de Neuchâtel, le 17 Juillet 1788.

De Sandol Roy.

LA NEUVEVILLE

Le problème des dégâts d'eau

(c) La commission des travaux publics s'est penchée sur le problème des dégâts d'eau dans le quartier des Mornets, lors de forts orages.

La commission estime qu'il conviendrait de construire un ouvrage pour capter les eaux de ruissellement provenant des vignes situées sous le Château, ouvrage qui pourrait être combiné avec un chemin de quartier d'une largeur de 5 m, destiné à desservir par la suite la zone de construction au nord de la rue des Mornets. Les eaux de surfaces devraient être conduites dans le ruisseau de Vaux.

Dès lors, la commission propose de faire étudier ce projet par un bureau d'ingénieur et sollicite à cet effet un crédit d'étude de 10,000 fr.

Le Conseil municipal est d'avis, lui, que le chemin projeté — s'il est réalisé — devrait avoir une largeur maximale de 3 à 3,50 m. Des recherches seront encore entreprises en vue de retrouver un avant-projet datant de 1948.

SAINT-BLAISE

Dans la police locale

(c) On a pu voir ces derniers jours, le nouveau garde-police, M. Aimé Banderet, se mettre au travail, revêtu de son uniforme flambant neuf. Ce fût l'occasion d'agrandir encore la zone bleue et de régler de façon plus restrictive le stationnement des véhicules devant l'hôtel communal de Saint-Blaise.

D'autre part, étant donné l'intense circulation constatée sur la Nationale 5, aux heures de pointe, le garde-police sera de service, au carrefour de la poste, pour veiller au trafic.

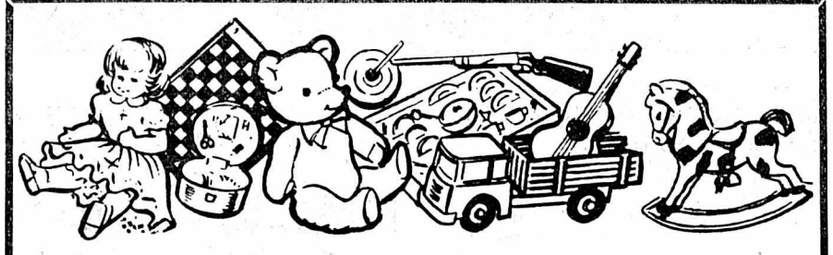

GRANDE EXPOSITION DE NOËL
JEUX et JOUETS

A l'aula de la maison de commune, PESEUX
organisée par la maison spécialisée

BABY HALL - PESEUX

du mardi 11 au samedi 15 novembre
de 14 à 22 heures sans interruption

Examiner un catalogue c'est bien
mais les échantillons en main c'est mieux !

Sûrs de votre affaire : Comparez - Choisissez
nous réservons pour NOËL

Pour tous renseignements, s'adresser à Baby Hall, Peseux
Tél. 8 38 35

EXPOSITION

des derniers modèles en

ROBES, MANTEAUX ET TRICOTS DE LUXE, des

boutiques «RENOBELLE» de LAUSANNE

JEUDI 13 novembre

Restaurant
BEAU-RIVAGE
Neuchâtel
de 15 à 20 heures

AU *Boccalino*

DINERS CLUB

Saint-Blaise

Spécialités culinaires italiennes

Dans le cadre de la

PÉRIODE DES TRUFFES FRAICHES DU PIÉMONT

le chef de cuisine, PIERRE STÖCKLI, vous propose :

La Salade aux Truffes
Le Tartare aux Truffes
Le Faisan aux Truffes
La Terrine de gibier aux Truffes
★ ★ ★
Le Risotto aux Truffes
Le Risotto au Barolo et aux Truffes
Les Canelloni aux Truffes
Les Nouilles aux Truffes
Les Agnolotti « Maison » aux Truffes
★ ★ ★
Le Filet de bœuf aux Truffes
La Côte de porc « Pizzaiola » aux Truffes
L'escalope de veau aux Truffes
Les Cailles aux Truffes et avec risotto

ainsi que plusieurs autres plats
additionnés de ce champignon incomparable

Pas de jour de fermeture

Réserver par téléphone (038) 3 36 80 ou 3 15 98

P privé

ARCADES
57878

16 ANS 20 h 30
EROTISSIMO
AUJOURD'HUI
16 ANS 20 h 30
Sous le signe du Taureau

53000
STUDIO

Du nouveau dans la vieille ville
Dès 6 h 30 son fameux café et jusqu'à minuit, ses glaces, ses coupes et ses pizzas maison.

Journée de démonstration

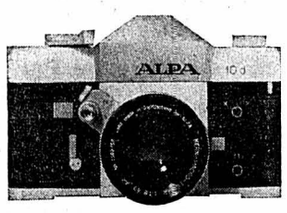

Présentation
de l'appareil photo de grande classe
aux multiples possibilités

ALPA

fabriqué en Suisse

Vendredi 14 novembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

chez le spécialiste

PHOTO-CINÉ GLOOR Epancheurs 4 Neuchâtel

A TOUS LES SOLITAIRES

Nous vous offrons une possibilité unique de trouver l'âme sœur. Nous sommes une association humanitaire sans but commercial, si vous êtes seuls, n'hésitez pas à nous écrire. Vos nom et adresse sur une carte postale suffisent. Discrétion totale assurée.
L'UNITÉ, Charrières 22, 2024 Saint-Aubin.

Dettes = Soucis

Débarrassez-vous-en par la
gestions de dettes
Dr. Bernhard Weck
7, rue Chaillet, Fribourg 037/9 24 04/05

Lausanne : 1, rue du Tunnel, tél. (021) 22 36 82
Genève : Tél. (022) 44 54 97.

A vendre

moteur de bateau

Johnson 25 CV. Bas prix.
Tél. 5 59 71

BETTMERALP

Valais - 1950 m
conditions favorables d'enneigement, très ensoleillé

5MES SEMAINES DE SKI EN JANVIER 1970

1re semaine : 11-18 janvier 1970
2me semaine : 18-25 janvier 1970
3me semaine : 25 janvier - 1er février 1970.

PRIX POUR 1 SEMAINE (hôtel, enseignement du ski et téléskis)

à partir de Fr. 270.- déjà

Inscription et tous renseignements chez

ÉCOLE SUISSE DE SKI
3981 Bettmeralp (VS)
Tél. (028) 5 33 01.

Chinchillas (gris bleu)

à vendre pour raison de santé.
Femelles de 6 à 10 mois Fr. 60.— pièce
Mâles de 6 à 10 mois Fr. 30.— pièce
ou éventuellement élevage complet.
Prix à discuter.
Tél. (021) 56 78 23 de 18 h 30 à 19 h 30.

TAPIS

superbes milieux moquette, 260 x 350 cm, fond rouge.
Fr. 220.— la pièce port compris.

Mme G. Kurth
1049 Fey. Tél. (021) 81 82 19 - 81 83 02.

Quelle est l'année

de construction de l'auto exposée dans la vitrine « concours »... de la papeterie Reymond, côté place Numa-Droz, à Neuchâtel ?
Concours gratuit où toute personne répondant exactement recevra un prix.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

EN VESTES DE SKI

notre collection, Monsieur et Madame, est merveilleuse, racée, colorée.
Large choix en style court ou à ceinture.

SKIS TOSALLI Colombier Tél. 6 33 12

INTER CONTACT S. A.
Choix Moderne du Conjoint
Rue des Terreaux 4
1003 LAUSANNE
Tél. (021) 23 68 42

organise dans une ambiance chaleureuse un

DÎNER «SURPRISE» avec danse

le samedi 15 novembre 1969, de 20 h à 3 h du matin suivi d'un GRAND RÉVEILLON de fin d'année, vous offrant ainsi toutes possibilités de réaliser un

HEUREUX MARIAGE

Dites un adieu définitif à la solitude morose de ces longs week-ends d'automne en réalisant une union harmonieuse avec celui ou celle que nous vous ferons rencontrer au cours de nos fréquentes soirées ou par nos procédés modernes de recherches.
Renseignez-vous immédiatement pour adhésion, documentation, inscription, directement.

Veuillez m'adresser discrètement et sans engagement de ma part la documentation I.C.

M., Mme, Mlle : NF
Nom :
Prénom : Année de naissance :
Rue : Localité :

Actualité suisse et romande

Retentissante étude sur les trois versions du petit livre rouge

Dans son édition de samedi, la « Gazette de Lausanne » a publié une retentissante étude sur le petit livre rouge de la défense civile. Analysant et comparant les trois versions en langues allemande, italienne et française, notre confrère en arrive, sans passion aucune, il faut le préciser, à des constatations pour le moins surprenantes. Voici quelques exemples :

CONTRE LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Les Suisses français ont droit, pour leur industrie, à des conseils opposés à ceux que l'on donne aux Suisses allemands et aux Tessinois.

On réussit à leur glisser une première allusion à la page 55 (rien de pareil dans les deux autres versions), puis voici la page 167 :

« Par suite du manque subit de main-d'œuvre étrangère, un grand nombre d'industries doivent réduire leur production et, même, momentanément, les suspendre. Particulièrement sensible, le secteur des industries nouvelles ou s'étant développées de manière excessive : leurs installations très coûteuses élèvent par trop le prix de revient.

» Si les mises en garde de nos autorités avaient été entendues, ces faits ne se produiraient pas aujourd'hui. »

En italien et en allemand, le secteur sensible est, au contraire, celui des nombreuses entreprises qui **malgré tous les avertissements ne se sont agrandies ou renouvelées que récemment.** Les industriels entreprenants, s'ils sont Tessinois ou Bernois, sont donc récompensés de leur audace, et invités à se moderniser le plus tôt possible, mais le Conseil fédéral déconseille aux Romands de suivre cet exemple.

LES FEMMES NE SONT QUE FAIBLESSES

La presse a déjà relevé les allusions misogynes, dans les trois langues, des pages 144 et 247, mais on y fait parler l'ennemi. Pour montrer le rôle actif des femmes suisses, en italien et en allemand, on publie des pages du « Journal d'une Suissesse », ce qui nuance aussi certains jugements. Page 195, une femme décrit la situation dans un abri. Un enfant pleure, mais Regula (en allemand) et Rina (en italien) consolent tout le monde par leur gaieté. On tricote, on chante, les femmes prennent la communauté en main, et « mieux vaut ne pas parler, disent-elles, des folles qui courent après les internés ». Les auteurs romands suppriment ces pages de journal. Ce sont eux qui parlent et qui jugent, de leur voix misogyne : « **Il va de soi** que beaucoup de femmes, beaucoup d'enfants ont peur. » Et surtout, « certaines jeunes filles **se croient tenues** d'accorder des faveurs trop personnelles à des internés dont elles ignorent la véritable identité ».

OUVRIERS ET NEUTRALITÉ

Les auteurs de la version française procèdent par petites touches personnelles, retranchant un mot ici, en ajoutant d'autres là. Si nous avons des leçons à recevoir « sur le plan international » en allemand, ou « de l'étranger » en italien, en français seuls les pays « occidentaux » sont nommés. De même, on parlera de pays totalitaires, sans ajouter « de gauche et de droite » (comme dans les autres versions). Et s'il reste encore des doutes sur la direction d'où vient le danger, en relatant un exploit spatial on ajoute ces mots au discours de propagande de son inventeur : « Bientôt, la classe ouvrière pourra prendre ses vacances dans l'espace interplanétaire. » Cette phrase, qui n'existe ni en italien ni en allemand (on y parle de tarifs abaissés) est reprise en caractères noirs sur la page suivante. L'Est nous menace, et la classe ouvrière va s'emparer du cosmos. Que faire ? Les Romands affolés n'auront même pas la consolation d'entendre dire par les agresseurs (228) en allemand et en italien, « que l'on ne fait pas la propagande avec les ouvriers », mais avec les intellectuels. Ils n'auront droit qu'à la seconde partie de cette affirmation.

LES INTELLECTUELS SERAIENT-ILS DES TRAITRES EN PUISSANCE ?

La grande différence entre les trois versions provient du fait que les auteurs romands atténuent, jusqu'à le rendre parfois méconnaissable, le scénario précis de la prise du pouvoir par l'ennemi. En italien et en allemand, on désigne les adversaires par leurs noms : Quiblinger, Quislinghi, Wühler et Scavone. Ces noms évoquent tout de suite des traîtres et rappellent des événements historiques de la Dernière Guerre mondiale.

En restant dans le vague, le texte français finit par donner l'impression que le danger vient surtout des intellectuels. L'ennemi, bien sûr, songe aussi à les utiliser en allemand et en italien, mais quand il s'exprime en français, il fait suivre directement (page 238) « ... les mécontents, les faibles, les incompris, les ratés... » par une phrase qui contient « des journalistes, des écrivains, des professeurs », ce qui incite le lecteur à les mettre tous dans le même sac. Si l'adversaire cherche à nous tromper avec des relations « commerciales », le texte français ajoute aussitôt « et intellectuelles » (page 238).

JOURNALISTES ET CONSEILS D'ADMINISTRATION

Bien qu'ils soient opposés à la modernisation des usines, les auteurs romands se gardent de citer les milieux économiques et politiques dans deux cas importants.

Aux pages 254 et 255, les conseils d'administration du « Tagespost » et de l'« Ordine nuovo » ordonnent à leurs rédacteurs en chef de s'aligner sur l'ordre nouveau. En même temps, « cinquante personnalités influentes de la politique et de l'économie » envoient un message au Conseil fédéral pour déplorer l'attitude trop peu compréhensive de la presse suisse à l'égard de l'ennemi. C'est un souvenir très net de l'Affaire des 200, pendant la dernière guerre ; à l'époque, la réaction des journaux fut admirable.

En français, selon un procédé maintenant habituel aux auteurs, le scénario est très différent. Ce ne sont pas les conseils d'administration qui donnent des ordres, mais une « note rédactionnelle » émanant des journalistes eux-mêmes (donc, ils ont accepté de trahir) qui avertit les lecteurs des changements décidés en accord avec le conseil d'administration.

A la page suivante, l'économie et la politique ont aussi disparu pour faire place à « une cinquantaine de personnalités des milieux **les plus divers** ». Le lecteur peut donc croire qu'il s'agit toujours de ces écrivains, professeurs, ratés et autres intellectuels dont l'attitude est si douteuse tout au long de ce livre. Comment s'étonner alors qu'à la page 260 ce ne soit pas le parti étranger mais « plusieurs journaux » qui déclenchent l'attaque contre le Conseil fédéral, contrairement à ce qui se passe en allemand et en italien ? Même si d'autres journaux prennent sa défense, cette différence laisse songeur.

L'écrivain Maurice Zermatten se défend

L'écrivain valaisan Maurice Zermatten est l'adaptateur en français du petit livre de la défense civile. « Pas un instant, a-t-il déclaré hier à notre confrère Jean-Marie Vodoz, de la « Feuille d'avis de Lausanne », l'idée ne m'est venue de mettre en doute le patriotisme et l'honnêteté de ces intellectuels — écrivains et journalistes — auxquels j'appartiens moi-même ! »

Mais voici les réponses de M. Zermatten :

« Oui, c'est vrai, j'ai parfois atténué. Mais, pour éviter des longueurs, des puérilités, des fautes de goût. Si j'avais tout donné, la Suisse romande entière aurait éclaté de rire. Quand j'ai reçu le texte original, il était non seulement achevé, mais imprimé. Je ne pouvais plus rien changer à sa conception. (...) Je me suis longuement battu — ma correspondance en fait foi — pour obtenir des allégements. Et souvent, j'ai précisément estompé les reproches adressés aux intellectuels. »

M. Jean-Marie Vodoz note ensuite :

Par malheur, M. Zermatten, à l'appui de cette affirmation, ne cite aucun exemple convaincant. Peut-être en trouvera-t-il ces prochains jours. Mais l'attaque l'a pris de court. Et son embarras peut avoir deux explications complémentaires.

En premier lieu, M. Zermatten, il nous l'a déclaré, « lit avec peine l'allemand ». Il a donc fait établir, par quelqu'un d'autre, une traduction littérale du « petit livre ». Puis il a travaillé ce « mot à mot ». Dès lors, il a pu s'éloigner considérablement, quoique sans malice, de l'« œuvre ». Sans aucun doute, il y a glissé, par endroits, sa propre vision des choses. On sait qu'elle n'a rien... d'avant-gardiste. Mais de toute manière, comment admettre que les contribuables, acheteurs et lecteurs malgré eux du manuel, doivent accepter d'abord les fantaisies douteuses de MM. Bachmann et Grosjean (Réd. — les auteurs de la version alémanique), puis leur interprétation par un écrivain contraint de broder sans avoir traduit ?

On attend la suite.

VALAIS

Le budget devant le Grand conseil : un déficit de 9 millions de francs

De notre correspondant :

Chaque automne ramène les députés valaisans face au budget de l'Etat pour l'année à venir. Cette session ordinaire a débuté hier sous la présidence de l'architecte sédunois, M. André Bornet, qui ouvrit les débats en consacrant quelques minutes aux événements qui marquèrent la vie du pays au long des derniers mois.

M. Bornet mit l'accent sur certaines réalisations à mettre à l'actif du Valais : création d'un centre de formation pour handicapés, construction d'un nouveau collège et d'une école professionnelle à Brigue, succès du Comptoir de Martigny et de la présence valaisanne à l'OLMA, 50 ans d'activité de la « Fédération valaisanne des producteurs de lait » dont les festivités nous gratifièrent d'un magnifique ouvrage consacré à l'économie cantonale au long des 75 dernières années et dont l'auteur est M. Cyrille Michelet, ancien directeur de la fédération.

AUDACE CALCULÉE

Le président de la haute assemblée termina son allocution en rendant hommage à MM. Schaffner et Spuhler, conseillers fédéraux, pour les services rendus au pays.

La majeure partie de la séance de lundi fut consacrée à la lecture dans les deux langues de l'imposant rapport de la commission des finances dont M. Fernand Frachebourg, de Sion, fut l'auteur pour la partie française du texte.

Le compte financier du budget en question présente aux dépenses un total de 347,7 millions de francs et aux recettes un total de 322,3 millions soit un excédent de dépenses de 25,4 millions. Cet excédent corrigé par le compte des variations de la fortune ramène le déficit final à 9,229,000 francs.

Ce qui rassure la commission des finances, c'est de constater que le gouvernement, malgré son audace a réussi à observer ces fameuses lignes directrices acceptées par le Parlement et l'exécutif cantonal et qui doivent orienter toute la politique financière de l'Etat jusqu'en 1971. La commission des finances qualifie la politique du gouvernement de « prudente et non exempte d'une certaine audace calculée ». Ainsi le plafond de la dette valaisanne arrêté à 225 millions pour le mois de décembre 1970 ne sera pas crevé.

AMNISTIE FISCALE : RÉSULTAT SUPÉRIEUR

L'on constate, à propos de ce budget, que les recettes directes vont bénéficier des effets de l'amnistie fiscale dont le résultat sera supérieur aux prévisions ainsi que de l'augmentation des taxes cadastrales et d'une évolution normale des revenus. Dans les dépenses, ce sont celles touchant le fonctionnement de la machine « Etat » qui ont accusé la plus lente progression. La commission ne craint pas à ce sujet de réclamer une meilleure organisation du travail des divers services.

Au cours de cette première matinée de débats, le parlement a voté d'importants crédits pour la correction du Rhône entre Brigue et Loèche, correction devisée à plus de 8 millions de francs et à laquelle devront participer les Chemins de fer fédéraux, l'Alusuisse, la Lonza et une quinzaine de communes échelonnées sur les deux rives du fleuve.

Manuel FRANCE

Le Valais se souvient de Raphaël Ritz

SION (ATS). — La Valais a commémoré, au cours de ce week-end, le 75me anniversaire de la mort du peintre et alpiniste Raphaël Ritz. La manifestation, qui s'est déroulée à Sion, était placée sous le patronage du service de l'instruction publique de la capitale.

On déposa au cimetière de la ville des gerbes de fleurs, et une visite commentée des œuvres du peintre fut organisée dans les musées de la Majorie. Raphaël Ritz était originaire de la vallée de Conches. Il se fit une renommée dans son canton et à l'étranger comme peintre, alpiniste et homme de science. On lui doit une importante collection de toiles brossées notamment à Sion, Zermatt, Brigue, Viège, Zinal, Loèche-les-Bains, Sierre, Savièse, Martigny, Evolène.

Audacieux cambriolage

(c) On imagine la surprise des employés de la fabrique de carton Paval S. A., à Grimisuat sur Sion, de constater lundi, en reprenant leur travail, que leur entreprise avait été cambriolée au cours du week-end. Des voleurs ont pénétré par effraction des dépôts à l'intérieur des bureaux. Ils ont réussi, à l'aide d'une barre de fer, à desceller le coffre-fort et à l'emporter. Celui-ci contenait plus de 10,000 fr. en billets. On a perdu la trace des voleurs. La police enquête.

Le Petit-Saint-Bernard fermé à la circulation

BOURG-SAINT-MAURICE (ATS-AFP). — En raison des récentes chutes de neige et du vent qui a provoqué des congères, le col du Petit-Saint-Bernard, altitude 2190 m, est fermé à la circulation.

VAUD

Une bande de jeunes voleurs devant le tribunal correctionnel

(c) Huit jeunes gens (jeunes hommes en fait, déjà), tous âgés d'une vingtaine d'années, étaient cités à comparaître hier matin devant le tribunal correctionnel de Lausanne pour une invraisemblable série de vols petits et moyens. Deux faisaient défaut. Plusieurs ont déjà été condamnés mineurs. L'un d'eux, André B. avait la folie des voitures. Ces nombreux vols d'usage se complétaient de razzias dans les vestiaires de Bellerive-Plage, de prélèvements dans les caisses de jeux électro-mécaniques, de vols de matériel de ski pour aller aux sports d'hiver. Comme la neige et le froid creusent vite l'estomac, on s'était aussi rabattu sur des caves : jambons, vins, victuailles, etc. Du jambon, il y en eut tant qu'il fallut le revendre. Les œufs servaient surtout à faire de la peinture abstraite sur les murs. On agissait en bande, au gré de l'inspiration du moment. L'énumération de ces délits a pris presque toute la matinée.

Ouverture de la session d'automne du Grand conseil

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil vaudois a ouvert lundi après-midi sa session d'automne sous la présidence de M. H. Gesseney (lib). Il a classé, sans donner suite, une pétition du « Nouvel ordre européen » qui s'élevait contre l'interdiction d'une assemblée d'extrême-droite à Lausanne.

Puis les députés ont accepté en premier débat les projets de lois sur les contraventions et sur les sentences municipales. En ce qui concerne les contraventions, les principales innovations concernent l'application des règles du Code pénal, la suppression de l'amende probable et la délimitation plus précise des compétences. Pour les sentences municipales, la nouvelle loi précise les conditions de la répression, la délégation des compétences de la municipalité, la sentence sans citation à une audience, le droit d'opposition et le recours au Tribunal cantonal.

Répondant à une interpellation sur les tâches du bureau du tuteur général, le Conseil d'Etat a répondu que l'enquête demandée sur ces tâches était inopportune, que des postes supplémentaires d'assistants sociaux allaient être créés et que le nouveau département de la prévoyance sociale reprendrait le problème du tuteur général. Enfin, les députés ont accepté un recours en grâce et en ont rejeté deux.

GENÈVE

Cambriolage dans un hôtel

(c) Au cours de la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs s'en sont pris, avec succès, à deux bungalows d'un hôtel, sur le territoire de la commune de Collonge-Bellerive. Ils ont fracturé plusieurs meubles, faisant main basse sur divers objets, un passeport étranger et environ 1800 fr. La sûreté enquête.

FRANCE VOISINE

Vandales à l'œuvre

(c) D'importants et stupides actes de sabotage ont été commis pendant le week-end en Haute-Savoie et en Savoie. En de nombreux endroits, des arbres de grande taille (jusqu'à des peupliers hauts de vingt mètres) ont été coupés à la scie et se sont abattus sur la chaussée, obstruant les routes, provoquant des accidents. Des panneaux de signalisation ont été déplacés, ajoutant à la confusion. On se perd en conjectures sur les mobiles de ces manifestations malveillantes. On ignore encore contre quoi ou contre qui les saboteurs ont voulu protester. La police enquête activement.

Revision totale de la constitution : les conclusions d'un groupe œcuménique

GENÈVE (ATS). — Les centres d'étude de protestant et catholique ont constitué un groupe d'étude politique, qui, après s'être attaché à répondre au questionnaire Wahlen, a fait connaître les conclusions de ses recherches.

L'écart appréciable entre la lettre de la Constitution fédérale et les besoins nouveaux, entre l'esprit de la constitution et la pratique politique, amène le groupe d'étude œcuménique à considérer comme inévitable une revision totale de la constitution.

Trois principes ont guidé les travaux du groupe :

- Il n'est plus possible à la Suisse de penser sa réalité constitutionnelle en dehors d'une solidarité nationale et internationale, qui appelle une adhésion sans réserve aux principes de la Convention européenne et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Une plus nette distinction doit être faite entre le pouvoir conféré par le peuple et les cantons à l'Assemblée fédérale d'une part, et l'autorité reconnue au Conseil fédéral d'autre part.
- Les conseils consultatifs devraient être institués constitutionnellement auprès des pouvoirs législatifs et exécutifs, étant donné l'importance de l'information dans la société moderne et le rôle qu'elle doit jouer dans toutes les prises de position.

Le groupe d'étude souhaite enfin une revision des options idéologiques des partis, que leur liaison à des situation politiques dépassées rend plus aliénantes que stimulantes.

Problèmes de l'emploi et de la concentration

Résolution de la confédération des syndicats chrétiens

BERNE (ATS). — « Nous revendiquons des employeurs l'introduction de congés de formation payés », déclare la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse, dans une résolution qu'elle a votée dimanche à Lucerne lors de son congrès annuel.

« Maîtriser l'évolution des structures et ses problèmes exige de gros efforts tant de la part des partenaires sociaux et des pouvoirs publics ainsi que des voies et moyens nouveaux », poursuit la résolution, après avoir souligné la volonté des syndicats chrétiens « d'adapter leur structure, leurs institutions et leur politique aux nécessités de l'heure ».

Afin d'éviter le chômage structuret et assurer une croissance rapide et équilibrée, les syndicats « exigent de la Confédération l'introduction d'un article constitutionnel visant à une politique conjoncturelle et de croissance appropriée ».

CONCENTRATION

Abordant le processus de concentration qui se manifeste sur le plan national et international, la résolution demande que « soit élaborée par la Confédération une politique structurelle et de concentration, et que soient mis en place les instruments nécessaires à son application ».

Enfin, traitant des problèmes de l'emploi, les syndicats réclament une politique active dans ce domaine de la part des partenaires sociaux et des pouvoirs publics. « Une telle politique doit prévoir notamment la pleine prise en charge des frais de changement de place, de profession et de domicile par les employeurs et les pouvoirs publics ainsi qu'un développement de la formation en particulier de la formation et du perfectionnement professionnel », conclut la résolution.

Interpellation aux Chambres sur la liberté de travail des collaborateurs de la TV romande

GENÈVE (ATS). — Le conseiller national Jean Ziegler (Genève) déposera, à l'ouverture de la session d'hiver des Chambres fédérales, à Berne, une interpellation sur la liberté de travail des responsables et collaborateurs de la télévision.

« La télévision romande et plus particulièrement deux de ses responsables les plus compétents, déclare l'interpellation du conseiller national genevois, font depuis quelques semaines l'objet d'attaques d'une rare violence. A la suite notamment de deux émissions récentes sur « le mariage » et sur « l'usage de la drogue », des interventions visant au contrôle gouvernemental ont eu lieu au sein du comité de la Société suisse de radiodiffusion-télévision. Un parti poiltique a publiquement revendiqué l'instauration d'une censure d'Etat. Déjà l'excellente émission « Canal 18-35 », appréciée d'un vaste public, ne sera plus diffusée à partir du 31 décembre prochain. »

« La télévision suisse, poursuit M. J. Ziegler, possède un statut autonome. Le Conseil fédéral n'est qu'autorité concessionnaire. Néanmoins, la télévision joue un rôle déterminant pour la formation de la volonté politique des citoyens. Ni le Conseil fédéral ni le Parlement ne peuvent donc se désintéresser lorsque des menaces de censure précises pèsent sur une institution qui ne fonctionne valablement que dans la liberté la plus totale. »

« Le Conseil fédéral peut-il nous dire, demande M. J. Ziegler, quelles mesures il entend prendre pour garantir la liberté de travail des responsables et collaborateurs contre les pressions qui pourraient s'exercer sur eux par l'intermédiaire notamment des instances constituées de la Société suisse de radiodiffusion-télévision ? Subsidiairement : face aux agissements de certains milieux politiques et de certains organes de presse, le Conseil fédéral peut-il résumer à l'intention de l'opinion publique les principes qui — selon lui — doivent gouverner les rapports entre la télévision et l'Etat ? »

Démenti du C.I.C.R.

GENÈVE (ATS). — Le Comité international de la Croix-Rouge a démenti, lundi, une information de la « Voix du Biafra » affirmant que le C.I.C.R. avait remis certaines de ses activités de secours, au Biafra, au Conseil œcuménique des Eglises et à Caritas.

Cette information semble avoir pour origine le repli, confirmé par le C.I.C.R., de deux de ses équipes médico-sociales, stationnées dans les provinces biafraises d'Okigwi et d'Onitsha. Les membres de ces équipes — une dizaine de personnes — ont été réinstallés dans d'autres centres de secours. Le C.I.C.R. compte actuellement, au Biafra, quelque dix centres chirurgicaux médicaux-sociaux qui occupent environ nonante personnes.

Les deux centres d'Okigwi et d'Onitsha ont été repliés, car ils ne recevaient plus de secours en quantité suffisante pour poursuivre leurs activités en faveur des malades, des enfants et des femmes.

BERNE

★ La Suisse a été choisie comme siège du prochain congrès de l'Union postale universelle qui se tiendra en 1974.

La Suisse manque actuellement de 800 dentistes

BERNE (ATS). — La nécessité d'une nouvelle conception de la médecine dentaire, axée sur la prophylaxie, telle est la conclusion à laquelle aboutit une commission fédérale d'experts pour l'étude des problèmes de la médecine dentaire. Présidée par M. Otto Gsell, de Bâle, la commission a été instituée en juin 1968 par le département de l'intérieur. Elle vient de publier son rapport final, qu'a commenté lundi à Berne le conseiller fédéral Tschudi et le professeur A.-J. Held, de Genève.

Le rapport relève que seuls quelques cantons ayant des agglomérations importantes présentent la densité généralement requise d'un médecin-dentiste pour 2000 habitants. Dans les cantons à caractère rural, la densité est sensiblement moins favorable (un dentiste pour 4000 à 6000 personnes). On peut dire qu'il manque en ce moment quelque 800 médecins-dentistes suisses. Même en faisant appel à des étrangers, qui représentent aujourd'hui déjà le 23 % de tous les médecins-dentistes et le 60 % des médecins-dentistes scolaires, il ne serait guère possible d'assurer les soins dentaires dans toute la mesure requise.

Dans tous les milieux, on fait confiance à ASPIRINE®

Aussitôt qu'une douleur apparaît, qu'un refroidissement ou une grippe s'annonce, qu'un rhumatisme ou un mal de tête devient insupportable, on recourt à l'aspirine de Bayer.

C'est bien connu: Aspirine égale soulagement.

SUISSE ALEMANIQUE

Une fabrique de skis détruite par un incendie

GLARIS (ATS). — Dimanche soir, l'aile ouest de la fabrique de skis « Jakober » a été complètement détruite par un incendie, à Glaris. Les pompiers, qui luttaient contre le sinistre à l'aide de quinze lances à incendie, ont dû finalement se limiter à sauver la partie est de la fabrique.

Un fort fœhn soufflant au moment de l'incendie aurait pu provoquer des suites catastrophiques. L'aile de la fabrique détruite devra être démolie.

Selon un communiqué du juge d'instruction de Glaris, la cause du sinistre n'a pas encore pu être clairement établie, cependant l'incendie criminel est fort possible.

Toujours plus de jeunes voleurs à Lucerne

LUCERNE (ATS). — Dans une déclaration faite lundi matin, la préfecture de la police lucernoise et la Chambre pénale des mineurs s'inquiètent du nombre sans cesse croissant des jeunes voleurs dont elles ont à s'occuper.

Plusieurs adolescents, en effet, ont été arrêtés récemment pour avoir perpétré des vols, soit dans des distributeurs automatiques, soit dans les vestiaires de la halle de gymnastique, soit encore de cristaux et autres objets d'exposition.

Panne de courant sur la ligne du Lœtschberg

BERNE (ATS). — Au cours de la tempête de dimanche soir, la ligne du Lœtschberg, à proximité de Kandergrund, a été privée de courant électrique pendant deux heures, soit jusqu'au moment où il a été possible d'enlever les deux sapins qui, en tombant, avaient endommagé la ligne de contact. Le train international Milan - Berne, qui arrive normalement à 22 h 50 dans la Ville fédérale, a subi, de ce fait, un retard de deux heures et demie.

Important accord italo-suisse

MILAN (ATS). — Un important accord a été conclu ces jours derniers entre les entreprises industrielles Zanussi, de Pordenone, en Italie, et les fonderies Georges Fischer, de Schaffhouse. Ces dernières fourniront les installations et leur collaboration pour la réalisation, par les entreprises Zanussi, d'un nouvel établissement pour la production de fonte grise dans la région industrielle de Maniago.

Elections législatives en ville d'Aarau

AARAU (ATS). — C'est avec une participation électorale de 77,2 % que les citoyens d'Aarau ont élu, samedi et dimanche, leurs délégués au « Conseil des habitants » appelé à remplacer, dès 1970, l'assemblée communale.

Après une bataille électorale très animée, les cinquante membres du Conseil des habitants se répartissent ainsi dans les différents partis : seize radicaux, onze socialistes, six conservateurs-chrétiens-sociaux, quatre délégués du parti indépendant, trois évangélistes, trois paysans, artisans et bourgeois, trois députés du « Team 67 », deux jeunes libéraux, ainsi qu'un citoyen libre et un artisan.

Le parti radical conserve sa majorité en ville d'Aarau. La surprise est causée par le succès relativement restreint du parti indépendant et du parti des paysans, artisans et bourgeois, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pendant la campagne électorale.

Ces élections étaient intéressantes en ce qu'elles concernaient un Conseil législatif d'un genre nouveau. Dans l'ensemble, les résultats confirment ceux obtenus par les différents partis politiques lors des dernières élections du Grand conseil.

Procès des terroristes de Kloten : le public ne sera pas admis

ZURICH (AP). — Les autorités ont annoncé lundi que le public ne serait pas admis au procès des trois Arabes et du garde israélien inculpés dans l'attaque armée d'un avion de ligne israélien, sur l'aéroport de Zurich en février dernier.

Le procès doit s'ouvrir le 27 novembre à Winterthour, au nord de Zurich. Les prisonniers, fortement gardés, seront amenés de leur prison dans la salle du tribunal par un passage souterrain.

"Je m'y connais en café. Mais le tien me semble meilleur. Qu'est-ce qui le rend si bon?"

Stalden
Crème à café
de l'Emmental

RESTAURANTS
HUITRES de Belon toujours fraîches les six pièces 7 fr. 50 service compris
MOULES MARINIÈRES 6 fr. 50 service compris
BEAULAC
M. et Mme Rüegsegger - ☎ 4 42 42

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Tempête en Angleterre à propos des déclarations du prince Philippe

LONDRES (AP). — La presse, l'opinion publique et certains milieux parlementaires faisaient grand cas, hier, des révélations du prince Philippe à la télévision américaine.

La plaisanterie n'est pas du goût de tous. « Si c'en est une, écrit le « Mirror », elle est mauvaise ». Le journal met aussi en doute la valeur du prince en tant que préposé aux « relations publiques de la reine ». « A-t-il réellement besoin d'aller à l'étranger pour faire de mauvais jeux de mots à propos de sa débine ? », demande le journal.

D'autres journaux prennent par contre la défense des propos du prince. « Le prince Philippe n'a pas parlé de pauvreté dans son interview télévisée, estime le « Daily Express » ; il a seulement fait une demande correcte pour ajuster le niveau de l'emploi, au nom de la couronne ».

Le « Times » et le « Daily telegraph » demandent pour leur part que le parlement revise l'allocation de la reine. Selon le « Times » la question pourrait être débattue au cours de la semaine.

Le « Sun » se demande, par contre, si les remarques du prince n'aboutiront pas à la création d'un fonds de désastre royal. L'homme de la rue ne semble pas opposé généralement à une augmentation de l'allocation royale. On admet que des millions sont peut-être dépensés inutilement mais que la reine et le prince sont de « grandes attractions touristiques ».

AU PARLEMENT

Au parlement, par contre, la réaction a été assez vive. Le président des communes, M. King, a rejeté les appels pour l'ouverture d'un débat urgent sur la question.

« Je trouve qu'étant donné l'époque, le prince Philippe n'a pas manqué de culot de plaider la misère pour la famille royale, en général, et pour lui-même en particulier, à la télévision américaine », a déclaré M. Hamilton (travailliste).

LES AVOCATS

Le secrétaire de la ligue monarchiste, le colonel Julian du Parc Brahm a une autre opinion : « L'argent accordé à sa Majesté provient des revenus des terres de la couronne cédées à l'Etat. Il n'est pas question de donner plus d'argent à la famille royale, mais des revenus plus importants des terres de la couronne devraient lui être alloués ».

Philippe : abdiquer ? Mon Dieu...

LONDRES (ATS-AFP). — « L'abdication ? Pour autant que je sache ce n'est qu'une rumeur, mais une telle possibilité n'est évidemment pas sans attraits ». Cette phrase du duc d'Edimbourg dans une interview diffusée à la télévision américaine faisait les énormes manchettes de la presse londonienne d'hier soir.

« Je ne pense pas qu'il ait été question très sérieusement d'une abdication et en fait je ne suis pas sûr que cela aurait plus d'avantages que d'inconvénients », a poursuivi le duc d'Edimbourg, avec un sourire.

Le prince Philippe répondait à la journaliste américaine Barbara Walters dans une interview enregistrée avant son départ de New-York et qui a été diffusée hier par la N.B.C. Celle-ci avait fait allusion à des rumeurs qui avaient couru lors de l'investiture du prince Charles le 1er juillet dernier, selon lesquelles la souveraine envisageait d'abdiquer en faveur de son fils.

Selon le correspondant à New-York de l'« Evening News » c'est à l'initiative du président Nixon que le prince Philippe s'était prêté une seconde fois aux exigences de la presse américaine.

Démenti de Buckingham Palace

Il n'a jamais été question pour la reine d'abdiquer, a déclaré lundi, en fin d'après-midi, un porte-parole de Buckingham Palace. Ce démenti survient quelques heures après la dernière interview du prince Philippe diffusée lundi par une chaîne de télévision américaine.

Les veaux étaient piqués aux oestrogènes

Scandale dans le monde des éleveurs de bétail en France

NEUF PERSONNES INCULPÉES

DIJON (AP). — Un énorme scandale vient d'éclater dans le monde des éleveurs de bétail de la Haute-Saône, de la Haute-Marne, du Doubs et de l'Yonne.

A la suite d'un contrôle fortuit, un vétérinaire a découvert que les veaux d'un élevage de Haute-Saône avaient été piqués aux œstrogènes. Ces substances, qui sont des hormones, font pousser les bêtes à une vitesse phénoménale et permettent de les livrer à la consommation deux fois plus vite qu'avec les procédés traditionnels d'élevage.

Mais, comme pour les poulets, ce système de forçage des animaux est interdit. En effet, les œstrogènes restent dans la viande et celui qui la consomme risque de voir son corps se féminiser.

Eleveurs, chevillards, négociants et représentants en produits pharmaceutiques, au total neuf personnes, ont été inculpées à la suite de l'enquête menée par le SRPJ de Dijon. Tous risquent de fortes amendes.

On pense que plusieurs milliers de veaux aux hormones ont été mis frauduleusement sur le marché.

Pirate de l'air de 14 ans aux Etats-Unis

CINCINNATI (AP). — Un adolescent de 14 ans, David Lawrence Booth, a tenté, lundi, de détourner un avion de ligne de la compagnie « Delta Airlines » qui s'apprêtait à décoller pour Chicago, en menaçant de trancher la gorge d'une jeune fille de 18 ans, qu'il avait fait monter à bord.

Le directeur de la compagnie a parlementé avec le jeune homme et lui a demandé où il voulait aller. Après réflexion, ce dernier a demandé à gagner la Suède. Le directeur lui a expliqué qu'un « DC 9 » ne pouvait accomplir un tel voyage, et David Bootha a alors fixé son choix sur le Mexique.

Pour lui donner le change, le pilote a reçu l'ordre de conduire son appareil sur la piste d'envol. Pendant ce temps, le directeur de l'aéroport et le chef de la police locale montèrent à bord.

Pendant que l'avion roulait sur la piste de garage, le responsable de la police, M. Kinman s'est approché de l'adolescent et l'a persuadé de libérer son otage et de remettre son arme.

Londres : nouvelle affaire Profumo ?

LONDRES (AP). — Scotland Yard a révélé que le corps d'une jeune fille française, au pair, Géraldine Rodet, 21 ans, découvert vendredi soir au domicile de son employeur, un architecte de Regent's Park à Londres, était entouré de lettres d'un baronnet et de missives « suggestives » et anonymes écrites sur du papier à entête de la Chambre des communes.

La jeune et jolie Géraldine avait succombé à une trop forte dose de somnifères.

« Il y avait de nombreux hommes dans la vie de Géraldine a déclaré l'architecte, mais, c'est le baronnet qui comptait vraiment. Elle voulait l'épouser mais lorsqu'il lui a révélé qu'il était déjà marié, elle a été bouleversée. C'était une jeune fille gentille, naïve et très impressionnable. Elle s'est trouvée mêlée d'une façon ou d'une autre à un groupe d'hommes beaucoup plus âgés qu'elle qui ont abusé de sa jeunesse. »

Bruxelles : l'entrée de l'Angleterre chez les Six n'est pas pour demain

LE CAS DE LA SUISSE A ÉGALEMENT ÉTÉ ÉVOQUÉ

BRUXELLES (AP). — Au cours de la réunion du conseil ministériel du Marché commun, M. Schumann, ministre français des affaires étrangères, a déclaré que des négociations sur l'admission de la Grande-Bretagne au sein de la communauté devraient être facilitées, et non entravées, par des décisions sur les problèmes agricoles.

Cette déclaration a été citée et approuvée par le ministre allemand, Walter Scheel.

La réunion du conseil a été suivie d'un déjeuner au cours duquel a été examinée la demande d'admission britannique.

Selon M. Scheel, les ministres ont convenu que la réunion des Six au sommet, qui doit s'ouvrir le 1er décembre à la Haye, devrait prendre des décisions aussi bien sur le financement des excédents agricoles actuels que sur leur élimination à l'avenir.

La France insiste pour que, avant l'ouverture des négociations avec la Grande-Bretagne, les six pays membres acceptent de poursuivre, après le 31 décembre, le financement partiel des exportations des excédents agricoles. La plupart de ces excédents proviennent de la France.

DÉBLAYER LE TERRAIN

Les discussions entre les six ministres sur la préparation du sommet de la Haye ont été « fructueuses ». D'après les conversations actuelles « on pourra tirer des conclusions positives le soir du 2 décembre », a notamment déclaré M. de Koster, secrétaire d'Etat néerlandais aux affaires étrangères.

M. de Koster a encore déclaré : « Nous sommes d'accord pour penser qu'il faut donner une certaine priorité à ce qui doit être achevé avant la fin de l'année. L'adhésion de nouveaux membres aura évidemment des conséquences sur le règlement financier agricole mais ces conséquences seront discutées au cours des négociations avec les candidats ».

A PÂQUES OU A...

Sur le problème de l'élargissement, M. de Koster a déclaré : « Nous sommes d'accord pour dire que les négociations ne peuvent pas commencer avant le premier janvier ».

A la question de savoir si une date pour l'ouverture des négociations d'élargissement seraient arrêtées au sommet, M. de Koster a fait la réponse suivante : « Un certain nombre de chefs d'Etat seraient heureux si une date était fixée. Mais on ne peut imaginer qu'on aboutisse à une date fixe, par exemple au printemps. On peut aussi imaginer qu'on arrête une procédure aux termes de laquelle, si un certain nombre de conditions étaient remplies, les négociations pourraient s'ouvrir ».

LA SUISSE

« Au cours de leur déjeuner, a ajouté M. de Koster, les Six ont aussi discuté de la position d'un certain nombre de pays de l'A.E.L.E. qui n'ont pas introduit de demandes d'adhésion au Marché commun en raison de leur situation particulière : Suède, Suisse et Autriche.

» Nous sommes d'accord pour donner une priorité, dans les négociations d'élargissement, aux quatre pays candidats. Mais il est entendu que des contacts utiles seront pris avec les trois pays en question, avant que les négociations avec les quatre candidats ne soient conduites à leur terme », a conclu M. de Koster.

La majorité des Français serait opposée au régime présidentiel

Onze ans après l'adoption par référendum de la constitution de 1958 « taillée à la mesure du général », il semble que la grande majorité des Français n'en connaissent pas les plus essentielles dispositions et que l'usage qui en a été fait pendant plus de dix ans ne soit pas entré dans les mœurs.

Notre téléphone de Paris

Un sondage publié par le « Figaro » le prouve : 40 % des Français croient encore que c'est le gouvernement qui détermine les grandes orientations de la politique française, 38 % seulement savent que, en vertu de la constitution, c'est la tâche et la prérogative du président de la République et il y en a même 13 % qui croient que c'est la tâche du parlement. 51 % des Français ignorent donc totalement la constitution et se sont assez peu intéressés à la politique pendant onze ans pour ne pas s'être aperçus de la nature et de l'étendue exacte du rôle du président de la République.

LE « DOMAINE RÉSERVÉ »

Un Français sur deux semble n'avoir jamais entendu parler du « domaine réservé ».

Une autre explication cependant est possible : les Français n'ont pas exprimé dans leurs réponses à l'enquête leur degré de connaissance de la constitution et de la pratique qui en a été faite, mais plutôt consciemment ou non, leurs désirs en ce qui concerne le régime constitutionnel qu'ils souhaitent.

Leurs réponses, dans ce cas, prouveraient que la majorité des Français est hostile à la forme actuelle de régime présidentiel « à la De Gaulle » et vraisemblablement à toute forme de régime présidentiel et souhaite revenir au régime d'avant De Gaulle où le pouvoir réel était entre les mains du gouvernement émanation du parlement et non du président de la République.

PRÉFÉRENCES

Quant aux libertés fondamentales ou institutions auxquelles les Français tiennent le plus, c'est dans l'ordre de la sécurité sociale (95 %), la liberté de la presse (92 %), l'indépendance de la justice (88 %), le parlement (86 %), l'élection des municipalités (84 %), les syndicats (83 %), le droit de grève (82 %), les partis politiques (69 %), et les nationalisations (49 %).

Jean DANÈS

De Gaulle : la Belgique s'excuse auprès du gouvernement français

BRUXELLES (ATS-Reuter). — M. Pierre Harmel, ministre belge des affaires étrangères, a présenté des excuses à M. Schumann, ministre français des affaires étrangères, à la suite des remarques sur le général De Gaulle attribuées à M. Théo Lefèvre, ministre belge de la recherche scientifique.

Rappelons que selon certaines sources, M. Lefèvre aurait dit au cours d'une conférence de presse, en octobre, que le général De Gaulle ne méritait pas les 12 balles dans la peau qu'il aurait fallu lui flanquer et qu'il devait être enterré aux côtés du maréchal Pétain.

Interrogé à la Chambre des représentants, M. Théo Lefèvre avait partiellement démenti ces propos.

Un communiqué publié lundi à Bruxelles dit notamment : « M. Harmel a exprimé ses regrets de l'incident surgi devant le parlement et a rappelé la vision, l'influence, le prestige du général De Gaulle dont le rôle dans la libération des pays alliés a donné à la reconnaissance de la Belgique un caractère ineffaçable.

Ces sentiments furent encore une fois récemment mis en lumière par le premier ministre, M. Eyskens, lorsque le président de la République française quitta ses fonctions.

UN FAIT PAR JOUR

Paris et Bonn

Ah ! si seulement il pouvait y avoir une bonne crise entre Paris et Bonn. A propos de tout. A propos de rien. Si l'Allemagne et la France en venaient à se fâcher, si le Rhin redevenait frontière au lieu de n'être plus qu'un fleuve, la preuve semble faite : bien des gens seraient heureux.

C'est toujours la même chose, et depuis des années. A chaque fois qu'Allemands et Français ne sont pas tout à fait d'accord sur un problème, alors, les vautours se mettent à tourner, avides, pleins d'espoir, déjà repus. Enfin, peut-être une nouvelle bataille. Il y a si longtemps qu'ils en étaient sevrés.

Une certaine imagerie, en ce qu'elle a de plus sordide, a conservé en des images aux couleurs trop vives, celles de l'ennemi héréditaire. Certains y venaient admirer, la larme à l'œil et l'âme compatissante, comment des millions de Français et d'Allemands en arrivaient à se tuer à intervalles quasi réguliers. Et le spectacle de tous ces morts faisait bien l'affaire de certains vivants. Les donneurs d'eau bénite, les orateurs du dimanche étaient à leur affaire. Il y a des gens qui inaugurent sans vergogne aussi bien un cimetière qu'un supermarché.

Or, fort heureusement pour les deux pays, et fort heureusement aussi pour l'Europe, Allemands et Français ont décidé une fois pour toute de se déclarer la paix. C'était la voix de la raison, la seule qui puisse permettre d'ébaucher une construction européenne.

Car, ceux qui ont coutume de hurler — mais de loin — avec les loups, comme ceux qui n'ont que le mot Europe à la bouche feraient tout de même bien de se rendre compte qu'il fallait avant tout substituer l'Europe des champs de blé à celle des champs de bataille. Pour faire l'Europe que l'on demande à cor et à cri il fallait d'abord que Français et Allemands se réconcilient. C'était difficile, dur, quelquefois prématuré.

Mais, la question n'est pas de savoir si Français et Allemands s'aiment, mais s'ils sont capables de s'estimer en collaborant. La question n'est pas de savoir si les uns ou les autres ont oublié les années d'affrontements, mais s'ils sont capables de se faire confiance. La preuve est faite et depuis plusieurs années, cahin-caha parfois, on a avancé, on a marché côte à côte, on a halé le même chaland.

Ah ! Ah ! ricanaient les vautours dont le ventre criait famine, voilà Paris qui fronce les sourcils. Et puis, tenez, voilà que Bonn fait une colère. Ah ! disaient les vautours qu'écoutaient quelques sots, a-t-on jamais vu Français et Allemands faire ensemble autre chose qu'une bonne guerre qui nous mettait pour des années à l'abri du besoin.

Les vautours sont-ils des sots, ou les sots des vautours ? Cela n'a aucune importance. Ce qui compte c'est qu'Allemands et Français refusent de se battre pour les beaux yeux des autres, comme c'est arrivé souvent, l'histoire est là pour en témoigner, et pour en accuser. Assez de blés non moissonnés, assez d'épis mûrs fauchés par la mitraille.

Certes, Allemands et Français n'ont pas les mêmes vues sur un certain nombre de problèmes. Les mettre d'accord entièrement sera sans doute l'œuvre d'une génération. Mais qu'est-ce qu'une génération pour vivre en paix quand on s'est entre-tué pendant des siècles. Allemands et Français ont suffisamment de morts pour qu'ils aient le droit de ne penser qu'à leurs vivants.

Franchement à qui donc profiterait une brouille entre la France et l'Allemagne ? Nous aimerions bien que les vautours et les sots aient le courage de répondre.

Ah ! mais diraient certains, au bout du compte, c'est que cette alliance nous empêche de dormir car elle met l'Europe sous tutelle. L'amitié franco-allemande c'est la fin d'une certaine manière de vivre. Plus moyen de louvoyer, de finasser, de répondre en Normand.

A chaque fois que, Français et Allemands, trouvent en marchant côte à côte, quelques mauvaises pierres en travers du chemin, certains se préparent à déguster de la pierre à fusil.

Heureusement aussi, c'est toujours la même chose : Français et Allemands malgré tout, et malgré certains, poursuivent leur route. Tant mieux pour la paix. Tant pis pour les vautours.

Lucien GRANGER

SUITE

RÉGIONALISATION

On aurait intérêt à y associer davantage la jeunesse. Elle serait placée ainsi en présence des problèmes concrets bien faits pour l'intéresser, puisque son avenir en dépend ; elle se détournerait alors des vagues préoccupations idéologiques qui, pratiquement, débouchent sur le néant, la contestation stérile, pour tout dire le nihilisme.

Mais il y a plus. Nous pourrions viser plus haut. Nous sommes, nous dit-on, à l'heure des grands ensembles, constitutifs de l'Europe de demain. Bâle a créé sa « regio basiliensis » qui déborde les frontières. Genève songe à une « regio genevensis ». Poprquoi pas une « regio neocomensis » qui étendrait le champ de la régionalisation, et dont Neuchâtel serait le pivot ?

Trois directions nous semblent indiquées. Le chef-lieu est le centre naturel de la région des Trois-Lacs, et l'on sait que des initiatives constructives ont été prises à cet égard. D'autre part, un rapprochement plus étroit devrait s'établir avec la France voisine, le Doubs et la Franche-Comté. Il ne saurait se limiter à des échanges à l'occasion de la Fête des vendanges ou à la distribution de quelques doctorats « honoris causa ». Enfin avec le Jura, qui a tant d'affinités économiques et culturelles avec nous, Neuchâtel devrait établir des modalités de collaboration plus étroite.

Là est un champ d'activité rêvé non seulement pour le personnel politique et l'intelligentsia, mais encore une fois pour notre jeunesse. René BRAICHET

Même après 23 heures...

... il ne sera pas trop tard, chez nous, pour vous restaurer d'un Riz colonial ou d'un Rumpsteak Cacciatore. Ou encore de l'un de nos 50 autres mets ou de l'un de nos fameux desserts...

Toute la carte de 10 heures à 23 heures. Une seule hésitation, l'embarras du choix.

Buffet de la Gare Neuchâtel

Téléphone 038 5 48 53

SUITE

Le cœur des astronautes

Ce ne sera pas une petite affaire que d'installer « Alsep » pour des astronautes aux doigts gourds et énormes, engoncés dans leurs scaphandres pressurisés, dont les articulations sont renforcées par des lamelles de métal. Les multiples exercices et répétitions ont démontré qu'il leur faudra une heure et quinze minutes de travail harassant, méticuleux, et même dangereux, pour déployer, brancher et mettre en marche ce véritable petit laboratoire d'auscultation de la Lune.

UN LONG PARCOURS

Il s'agira de le transporter à quelque nonante mètres au sud-est du « lem » de débarquement, d'orienter avec précision et de connecter entre eux les sept éléments constitutifs de cette station scientifique ; une fois installée, celle-ci ressemblera à une étrange araignée étalant sa toile jusqu'à dix-huit mètres de rayon.

Tout le complexe « Alsep » est actionné par une source d'énergie atomique. La toile de câbles et de fils une fois tissée autour du poste central, « Alsep » remplira une double et même triple fonction : les instruments scientifiques recueillent l'information. Ils la transmettent au poste central auquel ils sont reliés. Ce poste les enregistre et les relaie aux savants à l'écoute sur la Terre. Les savants, eux, peuvent aussi transmettre des impulsions au poste central, qui les renverra aux instruments embryons d'une station scientifique lunaire ; le poste central est conçu de telle façon que de nouveaux appareils pourront être branchés sur lui lors des prochains débarquements sur l'astre.

ET DANGEREUX

Une heure après avoir posé le pied sur la Lune (le 19 novembre) et après avoir installé la caméra de télévision qui fera participer les Terriens à leurs évolutions, Conrad et Bean s'attaqueront à cette première tâche essentielle pour l'avenir. A l'arrière de leur vaisseau, dans un des huits panneaux du palier de descente, ils trouveront le « package ».

En fait, il y en a deux, sous forme de tiroirs. Le tout pèse 90 kilos. La première manœuvre et la plus dangereuse consistera à transvaser la charge radioactive qui fait le voyage Terre-Lune accrochée, par mesure de sécurité, sur une paroi extérieure du « lem », de sa capsule métallique dans le générateur puis, fixant les deux tiroirs contenant toute la panoplie scientifique aux deux bouts d'une perche (qui servira ensuite d'antenne au poste central), ils transporteront le précieux matériel à 90 mètres du lieu d'atterrissage.

Conrad et Bean mettront presque dix minutes pour parcourir ces 90 mètres. Une fois sur place, ils déballeront les instruments. Il y aura des boulons à défaire. Une clé spéciale a dû être inventée pour éviter que, sous l'effet de la faible gravité de la Lune, ce ne soit pas l'ouvrier qui tourne au lieu du boulon.

NE PAS SE TROMPER

Au fur et à mesure que la toile d'araignée prendra forme, Conrad et Bean devront faire attention à leurs pieds. Le réseau de fils et de câbles allant vers le poste central où en venant constitue un piège pour les astronautes, à la fois pataud et sautillants, et dont la chute serait une catastrophe. Aussi, tous les câbles sont-ils plats, sauf un, mais il sera à l'extrémité extérieure du dispositif.

Après plus d'une heure de travail, les astro-mécaniciens brancheront le générateur, établiront le premier contact du poste central avec le centre spatial sur terre, qui vérifiera si tout est bien en ordre et si Conrad et Bean ont bien travaillé... sur ce chantier distant de 400,000 kilomètres.

SUITE

Œil artificiel

Puis, lorsque la miniaturisation sera suffisamment poussée, l'appareil pourra être logé dans l'orbite de l'œil.

Un procédé de détection des objets destinés aux aveugles a été déjà mis au point par les chercheurs d'une organisation philanthropique. Il s'agit d'un fauteuil roulant dont le dossier est muni d'une série d'éléments qui vibrent sous l'action des signaux électroniques transmis par une caméra de télévision en noir et blanc fixée au-dessus de la tête de l'occupant du fauteuil.

APRÈS DIX HEURES

Le Dr Bach-y-Rita, de la faculté de médecine de l'université de San-Francisco, qui a présenté l'appareil, a indiqué que 40 étudiants aveugles avaient appris à « voir » avec ce dispositif, après seulement une dizaine d'heures d'entraînement.

Les vibrations des plots, qui sont en contact avec l'épiderme de leur dos, leur procurent des sensations qu'ils traduisent en images mentales.

L'un des sujets, M. Lawrence Scadden, 30 ans, aveugle depuis l'âge de quatre ans, a distingué des objets tels qu'un cheval mécanique, une pyramide et un téléphone. Il a démontré qu'il pouvait dire si les objets se déplaçaient et dans quelle direction.

Cerveaux de singe

BEVERLY-HILLS (ATS-AFP). — Un neuro-chirurgien américain, le docteur J. White, a annoncé qu'il avait réussi à maintenir en vie, hors de la boîte crânienne et pendant plusieurs jours, les cerveaux d'une centaine de singes, et qu'il avait pu constater qu'ils avaient continué à fonctionner normalement.

Les cerveaux utilisés par le docteur White étaient maintenus en vie par l'utilisation d'un poumon artificiel assurant la circulation sanguine, ou, par un branchement sur les vaisseaux sanguins de singes anesthésiés.

Le médecin a, enfin, déclaré qu'il considérait comme impossible la greffe de cerveaux entre animaux ou entre être humains en raison de la difficulté de « connecter » les nerfs du cerveau du donneur à ceux du receveur.

La route en France : 111 morts

PARIS (ATS-AFP). — Cent onze morts et 855 blessés, dont 309 grièvement atteints, tel est le bilan officieux et provisoire des accidents de la route en France au cours du début de ce long week-end de l'armistice.

Le président Shazar faisant connaître à Mme Meir qu'il l'a choisie pour former le nouveau gouvernement israélien.

(Téléphoto AP)

SUITE

Plan de paix américain

Lundi, dans la journée, le président Shazar a demandé officiellement à Mme Golda Meir de former le nouveau gouvernement israélien.

Mme Meir, qui dirigeait provisoirement le gouvernement en attendant la formation officielle du cabinet, a accepté, promettant de faire tout son possible pour « former un gouvernement aussi large que possible dans sa composition... »

Cette déclaration semble indiquer que Mme Meir s'efforcera de faire entrer tous les grands partis politiques dans son gouvernement, y compris l'opposition de droite représentée par le Gahal.

Le parti travailliste de Mme Meir, rappelons-le, n'a obtenu que 56 sièges sur 120 aux élections législatives.

Des tractations sont en cours dans la coulisse depuis les élections. Les négociations seront sans doute laborieuses. Le parti de gauche Mapam s'oppose à l'entrée du Gahal dans le gouvernement. Des problèmes annexes, mais non moins importants en raison de leur caractère religieux, se posent également à Mme Meir. Le bloc religieux national, vital pour une large coalition, fait dépendre sa participation du maintien de l'interdiction des émissions de télévision le vendredi soir, commencement du sabbat.

KARAMÉ

Pour sa part, dans une interview à la « Pravda » publiée lundi, M. Karamé, désigné pour former le gouvernement libanais, a fait l'éloge de l'Union soviétique pour le « rôle positif » qu'elle a joué dans la crise libanaise.

« Une fois de plus, l'Union soviétique s'est montrée une amie désintéressée des Arabes », a dit M. Karamé qui, commente le correspondant à Beyrouth du journal « a souligné la signification positive des deux déclarations officielles publiées par l'URSS sur la crise ». (Ces deux déclarations critiquaient l'attitude des Etats-Unis dans la crise, la première accusant Washington de vouloir intervenir dans les affaires intérieures libanaises).

Moscou : sanctions contre Soljenitsyne

MOSCOU (AP). — De source bien informée, on déclare que le syndicat des écrivains de la fédération de Russie a approuvé l'expulsion d'Alexandre Soljenitsyne, auquel on aurait reproché de peindre la vie soviétique sous un « jour sombre » et de ne pas s'être suffisamment opposé à la publication de ses œuvres à l'étranger.

Soljenitsyne s'était acquis une renommée mondiale avec la publication de son roman « Une journée dans la vie d'Ivan Denisovitch », sur les camps de prisonniers soviétiques.